This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600035506P

600035506P

STATISTIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DU MANS.

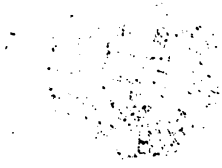

ESSAI

SUR LA STATISTIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DU MANS,

Département de la Sarthe;

PAR TH. CAUVIN,

Ancien Professeur, Membre de la Société Royale d'Agriculture, Sciences et Arts du Mans, correspondant de celle des Antiquaires de Normandie.

AU MANS,
DE L'IMPRIMERIE DE MONNOYER,
RUE SAINT-DOMINIQUE, N.° 1.
1833.

c
237. d. 100.

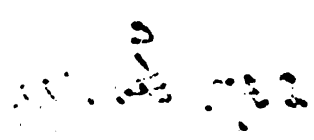

ESSAI

SUR LA STATISTIQUE

DE

L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL DU MANS.

Topographie. CET arrondissement compris entre le 1 d. 48 m. et le 2 d. 38 m. de longitude occ. du méridien de Paris ; entre le 47 d. 49 m. et le 48 d. 16 m. 172 de lat. sept., occupe le centre et la partie O. N. O. du département de la Sarthe. Formé des anciens districts du Mans et de Sillé-le-Guillaume, il a pour bornes les arrondissemens de Mamers au N. ; de St.-Calais à l'E. ; de St.-Calais et de la Flèche au S. ; de Laval et de Mayenne à l'O. Sa longueur de l'E. à l'O., de Connerré à St.-Denis-d'Orques est de 14 lieues de poste (1). Mentelle, lui donne une étendue de 1962 172 kilom. carrés, environ 19 273 myriamètres. La Sarthe, l'Huisne, la Vègre, etc., arrosent son territoire.

Histoire Naturelle. Le terrain de transition forme la limite occidentale de l'arrondissement : on y remarque diverses roches felspathiques, le porphyre, l'eurite porphyritique, les schistes ardoise et argileux. — Le calcaire jurassique oolithique, domine dans la Champagne et se reproduit vers Montfort ; on exploite à Ecommoy le calcaire jurassique compacte. — Le grès vert abondant aux environs du chef-lieu, constitue les côteaux de l'Huisne et franchit les limites du département. — Le tufau s'apperçoit en un petit nombre de lieux. — Les marnes blanche et grise appartiennent à la

(1) La lieue de poste est composée de 2,000 toises, à peu près 4 kilomètres.

plupart des communes et servent à l'amendement des terres. — Le silex résinite s'est rencontré à Pruillé-le-Chétif et à St.-Aubin, dans les marnes d'eau douce.

Le grès blanc s'exploite à St.-Aubin, St. Pavace, Sargé, etc. Les carrières de St.-Pavace offrent des empreintes de feuilles d'arbres dicotylédones et de fruits. — Au N. et au S. du Mans, on extrait le grès ferrifère ou roussard.

Les bassins de la Sarthe et de l'Huisne sont occupés par le terrain diluvien : le 1.er renferme des couches de sable quartzeux avec des fragmens de granite, de quartz blanc, de roches felspathiques, etc.; le 2.e ne contient que du sable et du silex pyromaque. — L'argile commune fournit à l'entretien d'un grand nombre d'usines.

Des eaux ferrugineuses sourdent sur plusieurs points; d'autres, comme à St.-Aubin, Sargé, St.-Mars-d'Outillé, couvrent d'incrustations calcaires les corps que l'on y plonge; Roëzé, la Suze et Chemiré-le-Gaud, ont des fontaines salées.

Agriculture. La Sarthe partage l'arrondissement en deux parties fort distinctes : celle à droite de la rivière offre en général un pays varié et fertile, propre à la culture du froment. La portion à gauche, comprend au N. E., du côté de Ballon, d'excellentes terres; mais le sol devient progressivement de qualité inférieure en s'avançant vers l'Huisne. Là, il se change en une plaine sablonneuse, couverte de landes ou de bouquets de pin maritime, laissant appercevoir de distance en distance, surtout aux environs des bourgs, des champs bien cultivés et assez productifs.

L'Huisne et la Sarthe coulent au milieu de riches prairies. On observe, parmi les principaux massifs de bois, les forêts de la Petite-Charnie à l'O., de Lavardin au N., une portion de celles de Sillé au N. O., de Bersay au S. S. E.

Quant aux autres détails agricoles, ceux que

nous avons publiés sur les arrondissemens de St.-Calais, de Mamers et de la Flèche, peuvent s'appliquer ici.

Industrie. Elle se dirige principalement vers l'agriculture.

La fabrication des toiles fournit du travail à beaucoup de personnes. Ces toiles alimentent les blanchisseries de Pontlieue, du Mans, etc. — La manufacture de bougie de cette ville jouit d'une certaine célébrité.

Des chaussumeries et tuileries existent dans les différens cantons. — La Suze fabrique de la poterie; Ecommoy de la poterie et de la fayence. — Le Mans, Challes, Parigné-l'Evêque, St.-Mars-la-Brière et Loué ont des papeteries. — La forge d'Antoigné, à Ste.-Jamme, s'est relevée. — Une fabrique de sucre de betterave vient de s'établir à Changé.

Les rivières et ruisseaux font mouvoir un grand nombre de moulins à blé, quelques uns à tan et à foulon, placés sur leurs cours.

Commerce. Il consiste en produits du pays, tels que grains, vins, cidres, noix, marrons, fruits cuits, chanvre, lin, graine de trèfle, huile de chenevis, bois; en chevaux, bestiaux de diverses espèces, oies et poulardes grasses; en fils, toiles; en objets provenus des usines; en sel, résines, ardoises etc.

Foires. Elles sont au nombre de 52 ainsi fixées.

Ballon, 1 : 2.e mercredi d'août. (*décret du* 19 *fructidor* an X, 6 *septembre* 1802).

Conlie, 5 : 2.e jeudi de février, 3.e mercredi d'avr., jeudis, 3.e de juin, d'oct., 2.e de nov.(*décret du* 6 *sept.* 1802, *ordonnance du* 27 *avril* 1825).

Connerré, 3 : mercredis après le 20 janv., 6.e après Pâques, 1.er avant la Toussaint. (*décr. du* 20 *décembre* 1805).

Ecommoy, 4 : mardis 3.e de Carême, 3.e de juin, 1.er d'oct., dernier de nov. (*décret du* 6 *sept.* 1802).

La Suze, 6 : jeudis 2.e de février, après Pâques, 2.e de juin, 4.e de juillet, 1.er d'oct., de déc. (*décr. du* 6 *sept.* 1802, *ordonnance du* 17 *mars* 1817).

Le Mans, 12 : vendredis après le 1.er janvier, dernier de janv., 3.e de février, 4.e avant Pâques (Il s'y vend un nombre considérable de bœufs maigres), 4.e d'avril, le surlendemain de la Pentecôte (dure 8 jours), vendredis 3.e de juin et de juillet, dernier d'août (foire aux oignons), le surlendemain de la Toussaint (8 jours), si c'est un dimanche, le jour suivant ; vendredis 3.e après la Toussaint, 2.e de déc. (*décret du* 6 *sept.* 1802).

Loué, 2 : lundi de l'octave de la Fête-Dieu, mardi après le 30 août. (*ord. du* 10 *déc mb.* 1817).

Montfort, 4 : samedis, après la mi-carême, veille des Rameaux, avant la Ste.-Croix (3 avril), le plus près de St.-Gervais (18 juin). (*Ordonnance du* 27 *avril* 1825).

Pont-de-Gennes, 2 : jeudis 4.e de nov., avant Noël. (*décret du* 3 *novembre* 1802).

Sillé-le-Guillaume, 7 : mercredis 1.er de fév., 4.e avant Pâques, 1.er après Pâques, de mai, d'août, 3.e d'octobre, 1.er avant Noël. (*décret du* 6 *septembre* 1802).

Vallon, 6 : lundis : Gras, de la Quasimodo, après l'Ascension, le plus près de St.-Pierre, de St.-Denis, de Ste.-Catherine ou des 29 juin, 9 oct., 25 nov. (*ordonnance du* 16 *septembre* 1818).

Marchés, 11, savoir :

Lundi, Le Mans.

Mardi, Ecommoy, Loué.

Mercredi, Ballon, Connerré, Sillé-le-Guillaume.

Jeudi, Conlie, la Suze, Vallon.

Vendredi, Le Mans.

Samedi, Montfort.

Plusieurs communes ont, les dimanches et fêtes conservées, un petit marché, le matin.

Navigation. La Sarthe, commence à être flottable au Mans, et navigable à Arnage, 2 lieues plus bas.

Routes. 9 Grandes routes, 5 royales, 1 de 2.e classe, 4 de 3.e classe, et 4 départementales sillonnent en différens sens le territoire.

Routes royales. — 1.° Route de 2.e cl. n.° 23, de Paris à Nantes : passe à Connerré, St.-Mars, Yvré-l'Evêque, le Mans, Pontlieue, Arnage, Guécélard.

2.° R. de 3.e cl. n.° 138, de Bordeaux à Rouen ; s'embranche à la Flèche, avec la route n.° 23, passe à la Bazoge.

3.° R. de 3.e cl. n.° 138 *bis*, de Paris au Mans par Mortagne : passe à Savigné.

4.° R. de 3.e cl. n.° 157, de Blois à Laval : s'embranche avec le n.° 23, à la Fourche, près d'Yvré ; passe à Chaufour, Coulans, Longne, Chassillé, Joué-en-Charnie, St.-Denis-d'Orques.

5.° R. de 3.e cl. n.° 158, de Tours à Caen : passe à Ecommoy, s'embranche avec le n.° 23, à Pontlieue, avec le n.° 138, au Mans ; passe à la Bazoge.

Routes départementales.

R. n.° 2. du Mans à Mayenne. Longueur : 28,169 mètres. Terminée depuis Sillé jusqu'à la limite du département, elle est maintenant à l'état d'entretien. Les terrassemens qui restent à faire entre Conlie et Sillé, pourront être exécutés, chaque année, au moyen de baux d'entretien. Elle s'embranche à Maule, avec la route n.° 138, passe à Domfront, Conlie, Sillé.

R. n.° 3 du Mans au Grand-Lucé. Longueur totale 24,091 m. Terminée du Mans à Parigné. Plusieurs parties à confectionner entre ce dernier point et Lucé.

R. n.° 5 d'Angers à Alençon et Mamers. Passe à Parennes et Sillé.

R. n.° 11 du Mans à Mamers. Longueur : 43,446 m. Elle passe à Coulaines, la Trugale, Souligné, Ballon, et dans l'arr. de Mamers, à Lucé, Dangeul, Courgains et Montrenaut. La partie comprise entre le Mans et Ballon est ter-

minée et à peu près à l'état d'entretien ; au-delà ; plusieurs chaussées sont faites. Pour compléter les travaux, il faudra contourner le tertre de St.-Vincent au Mans et celui de Ballon, en changeant sur ces deux points la direction de la route, pour adoucir les pentes. Le contournement de St.-Vincent aura 750 m. de développement ; celui de Ballon sera à peu près de même longueur. (*Bur. de la Préfecture*).

Chemins communaux et de Charité, reconnus et classés par le Conseil général du département, le 12 septembre 1828.

N.° 1. Du Mans à Sablé : passe par St.-Georges-du-Plain, St.-Georges-du-Bois, St.-Léonard, Chemiré-le-Gaudin, Fercé, Noyen, Parcé.

N.° 2. De Beaumont à Ballon, à Bonnétable, à la Ferté : passe à Courcemont.

N.° 3. Du Mans au Lude par Pontvallain : passe à Arnage, la Chouane, Pontvallain.

N.° 4. Du Mans à Vallon et à Loué.

N.° 5. De Loué à Conlie.

N.° 6. Du Mans à Malicorne par la Suze.

N.° 7. Du Mans à Fresnay : passe à St.-Jean-d'Assé, Guéliant. (*Bureaux de la Préfecture*).

Administration. L'arrondissement de la Sous-Préfecture se divise en 10 cantons : Ballon, Conlie, Ecommoy, la Suze, le Mans, 1.er, le Mans, 2.me, le Mans, 3.me canton, Loué, Montfort, Sillé-le-Guillaume. Il renferme 115 communes et 151,043 habitans.

L'arrondissement électoral comprenait le même territoire, moins les cantons de la Suze, de Loué et de Montfort, transférés, les 2 premiers à l'arrondissement électoral de la Flèche ; le 3.e, à celui de St.-Calais.

En 1829, les 4 Colléges Électoraux de la Sarthe fournirent 1156 électeurs ; le collége départemental en comptait le quart, ou, 286, dont le moins imposé avait un cens de 1060 fr. 01 c.

Comme l'organisation électorale a été modifiée, nous n'aurons égard dans le tableau suivant qu'à la circonscription administrative.

Arrondissement communal du Mans.

Cantons.	Communes.	Population.	Electeurs d'arrondissement.	Électeurs de département.
Ballon.	12	17,969	24	7
Conlie.	15	14,689	14	1
Ecommoy.	11	15,075	25	7
La Suze.	10	10,480	25	6
le Mans, 1.er c.	6 172.	29,985	239	78
le Mans, 2.e c.	8 172.		52	
le Mans, 3.e c.	12	17,730	58	13
Loué.	14	15,063	19	4
Montfort.	16	15,272	18	3
Sillé-le-Guil.	10	14,780	23	2
Totaux.	115	151,043	497	121

Contributions. Elles s'élèvent en principal pour 1830, à la somme de 948,469 fr. 38 c. (1).

Cantons.	Foncière	Personn. et mobilière.	Portes et fenêtres.	Patentes.	Totaux.
Ballon.	91297	9561	3133	3152 33	107143 33
Conlie.	82608	8129	2400	2888 33	96025 33
Ecomm	54152	9458	3010	3894 68	70514 68
La Suze.	51239	6560	1995	3899 »	63693 »
Mans 1e	114603	35579	19055	4439743	213634 43
Mans 2e	29258	2434	996	718 »	33406 »
Mans 3e	84498	11133	3727	3393 »	102751 »
Loué.	80184	8341	2985	4398 30	95908 30
Montf.	68133	8779	3620	4450 65	84982 65
Sillé.	66003	7950	2433	4024 66	80410 66
Totaux.	721975	107924	43354	7521638	948469 38

(1) Nous devons ces renseignemens et beaucoup d'autres, à M. Tourangin, préfet de la Sarthe.

C'est à-peu-près 6 fr. 26 c. 2/3 par habitant.

Le nombre des patentés est de 4,913.

29 Percepteurs sont chargés du recouvrement de ces fonds.

Chefs-lieux des Perceptions et Communes de leur ressort.

1. *Le Mans.*

2. *Ballon*, St.-Mars et St.-Ouen; Souligné, Teillé.

3. *Bernay*, Neuvy et St.-Julien, Ruillé-en-Champ., St.-Simphorien.

4. *Changé*, Ruaudin.

5. *Chemiré-le-Gaudin*, Louplande, Voivres.

6. *Conlie et Verniette*, Cures, Domfront, Mézières.

7. *Coulans*, Aumé, Brains, Chaufour, Spay, Longne, Trangé.

8. *Ecommoy*, Marigné, St.-Bié, St.-Mars-d'Outillé, St.-Ouen-en-Belin.

9. *La Bazoge*, Ste.-Jamme, Souillé.

10. *La Suze*, Fillé-Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Roëzé, Spay.

11. *Lavardin*, Aigné, Degré, Milesse, la Quinte.

12. *Le Breil*, Ardenay, Connerré, Nuillé, Soulitré, Surfond.

13. *Loué*, Auvers-sous-Montfaucon, Chassillé, Epineu-le-Chevreuil, Tassillé.

14. *Montfort et Saussay*, Fatines, Lombron, Pont-de-Gennes.

15. *Mulsanne*, Laigné, Moncé, St.-Gervais, Teloché.

16. *Neuville-Lalais*, Crissé, Pezé.

17. *Neuville*, Joué-l'Abbé, la Guierche, Montbizot.

18. *Parigné-l'Evêque*, Brette, Challes.

19. *Rouessé-Vassé*, Parennes, Neuvillette.

20. *Rouez*, Tennie.

21. *Sainte-Croix*, Coulaines, Pontlieue, St.-Pavace, Sargé.

22. *Saint-Denis-d'Orques*, Chemiré-en-Charnie, Joué en-Charnie et Montreuil.

23. *St.-Pavin-des-Champs*, Allonnes, Etival-lès-le-Mans, la Chapelle-St.-Aubin, Pruillé-le-Chétif, Rouillon, St.-Georges-du-Bois, St.-Georges-du-Plain, St.-Saturnin.

24. *Sainte-Sabine*, la Chapelle-St.-Fray, St.-Jean-d'Assé.

25. *Savigné-l'Evêque*, St.-Corneille, Sillé-le-Philippe.

26. *Sillé-le-Guillaume*, Le Grez, Mont-St.-Jean, St.-Remy-de-Sillé.

27. *Torcé*, Beaufay, Courcebœufs, Courcemont, St.-Célerin.

28. *Vallon*, Crannes, Souligné-sous-Vallon.

29. *Yvré-l'Evêque*, Champagné, St.-Mars-la-Brière.

Etablissemens publics. Préfecture; Tribunal de 1.re instance; Tribunal de commerce; 10 justices de paix; 43 résidences de notaires; direction de l'enregistrement et des domaines; 8 bureaux de l'enregistrement; conservation des hypothèques; conservation des forêts; recette générale; direction des contributions indirectes; 4 recettes à cheval; 1 à pied; entrepôt de tabacs; direction des contributions directes; 4 bureaux de poste aux lettres, 3 bureaux de distribution; 9 relais de poste; 1 capitaine de gendarmerie avec 6 brigades à cheval, et 6 à pied.

Evêché; chapitre; 12 cures; 100 succursales; 3 chapelles vicariales; séminaire diocésain; petit séminaire; collége de plein exercice; 3 petits collèges, 9 écoles dirigées par des frères; 25 tenues par des sœurs, ou communautés de femmes; des pensionnats pour les enfans des deux sexes; des instituteurs et institutrices primaires, dont plusieurs rétribués par les communes; société d'agriculture;

sciences et arts ; conseil d'agriculture ; société de médecine ; 5 hospices ; 17 maisons de charité ou de secours à domicile ; 37 bureaux de bienfaisance.

Cet arrondissement dépendait des élections du Mans, de Château-du-Loir et de la Flèche ; il faisait partie des grands doyenné et archidiaconé, des archidiaconés de Château-du-Loir, de Sablé, de Montfort, de Passais et de Laval ; des Quintes du Mans, des doyennés de Beaumont, d'Oisé, de Vallon, Brûlon, Montfort, de Sillé et d'Evron, sous l'évêché du Mans.

TABLEAU des Communes de l'Arrondissement du Mans, indiquant les Elections, Archidiaconés et Doyennés dont elles ont fait partie.

Communes.	Elections.	Archidiaconés	Doyennés.
Aigné.	Le Mans.	G. Doyen.	Quintes.
Alonnes.	*id.*	*id.*	*id.*
Amné.	*id.*	Sablé.	Vallon.
Ardenay.	*id.*	Montfort.	Montfort
Athenay.	*id.*	Sablé.	Vallon.
Auvers-s.-Montf.	*id.*	*id.*	*id.*
Ballon.	Le Mans.	G. Archid.	Ballon.
Beaufay.	*id.*	*id.*	*id.*
Bernay.	*id.*	Sablé.	Vallon.
Brains.	*id.*	*id.*	*id.*
Brettes.	*id.*	Chât. d. L.	Oisé.
Challes.	Chât.-d.-L	Montfort.	Montfort
Champagné.	Le Mans.	*id.*	*id.*
Changé.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
Chassillé.	*id.*	Sablé.	Vallon.
Chaufour.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
Chemiré-le-G.	*id.*	Sablé.	Vallon.
Chemiré-en-Ch.	*id.*	*id.*	Brûlon.
Chevaigné.	*id.*	G. Archid.	Beaumon
Conlie.	*id.*	Passais.	Sillé.
Connerré.	*id.*	Montfort.	Montfort

Communes.	Élections.	Archidiaconés.	Doyennés.
Coulaines.	Le Mans.	G. Doyen.	Quintes.
Coulans.	*id.*	*id.*	*id.*
Courcebœufs.	*id.*	G. Archid.	Ballon.
Courcemont.	*id.*	*id.*	*id.*
Crannes.	*id.*	Sablé.	Vallon.
Crissé.	*id.*	Passais.	Sillé.
Cures.	*id.*	*id.*	*id.*
Degré.	Le Mans.	G. Doyen.	Quintes.
Domfront.	*id.*	Passais.	Sillé.
Ecommoy.	Chât.-d-L.	Chât.-d-L.	Oisé.
Epineu-le-Chev.	Le Mans.	Sablé.	Vallon.
Etival-lès-le-M.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
Fatines.	Le Mans.	Montfort.	Montfort
Fay.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
Fillé.	*id.*	G. Doyen.	*id.*
Guécélard.	*id.*	Chât.-d. L.	Oisé.
Joué-l'Abbé.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
Joué-en Charnie	La Flèche.	Sablé.	Brûlon.
La Bazoge.	Le Mans.	G. Doyen.	Quintes.
La Chap.-S-Aub.	*id.*	*id.*	*id.*
La Chap.-S-Fray.	*id.*	Passais.	Sillé.
La Guierche.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
Laigné-en-Belin.	*id.*	Chât.-d-L.	Oisé.
La Quinte.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
La Suze.	La Flèche.	Sablé.	Vallon.
Lavardin.	Le Mans.	Passais.	Sillé.
Le Breil.	Chât.-d-L.	Monfort.	Montfort
Le Gres.	Le Mans.	Passais.	Sillé.
Le Mans.	*id.*	G. Doyen.	ville dum.
Lombron.	*id.*	Montfort.	Montfort
Longnes.	*id.*	Sablé.	Vallon.
Loué.	La Flèche.	*id.*	*id.*
Louplande.	Le Mans.	*id.*	*id.*
Marigné.	Chât.-d.-L.	Chât.-d-L.	Oisé.
Mézières-s.-Lav.	Le Mans.	Passais.	Sillé.
Milesse.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.

Communes.	Elections.	Archidiaconés.	Doyennés.
Moncé-en-Belin.	Le Mans.	G. Doyen.	Quintes.
Montbizot.	*id.*	G. Archid.	Beaum.
Montfort.	*id.*	Montfort.	Montfort
Montreuil.	La Flèche.	Sablé.	Brûlon.
Montr.-s-Sarthe.	Le Mans.	G. Doyen.	Quintes.
Mulsanne.	*id.*	*id.*	*id.*
Neuville.	Le Mans.	*id.*	*id.*
Neuvillalais.	*id.*	Passais.	Sillé.
Neuvillette.	*id.*	Laval.	Evron.
Neuvy.	*id.*	Sablé.	Vallon.
N.-D. des Champs	*id.*	G. Archid.	Beaum.
Nuillé-le-Jalais.	*id.*	Montfort.	Montfort
Parennes.	Le Mans.	Passais.	Sillé.
Parigné-le-Pôlin.	*id.*	Chât.-d-L.	Oisé.
Parigné-l'Evêq.	Chât.-d-L.	*id.*	*id.*
Pezé.	Le Mans.	Passais.	Sillé.
Poché.	*id.*	*id.*	*id.*
Pont-de-Gennes.	*id.*	Montfort.	Montfort
Pontlieue.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
Pruillé-le-Chétif.	*id.*	*id.*	*id.*
Roëzé.	Le Mans.	Sablé.	Vallon.
Rouessé-Vassé.	*id.*	Passais.	Sillé.
Rouez.	*id.*	*id.*	*id.*
Rouillon.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
Ruaudin.	*id.*	*id.*	*id.*
Ruillé-en-Cham.	*id.*	Sablé.	Vallon.
S. Benoît-s.-Sart.	Le Mans.	Sablé.	Vallon.
S. Bié-en-Belin.	*id.*	Chât.-d-L.	Oisé.
S. Celerin.	*id.*	Montfort.	Montfort
S. Cheron.	*id.*	Passais.	Sillé.
S. Corneille.	*id.*	Montfort.	Montfort
S.te Croix.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
S. Denis-d'Orq.	La Flèche.	Sablé.	Brûlon.
S. Denis-du-T.	Chât.-d-L.	Montfort.	Montfort
S. Georges-du-B.	Le Mans.	G. Doyen.	Quintes.
S. Georges-du-P.	*id.*	*id.*	*id.*

Communes.	Elections.	Archidiaconés.	Doyennés.
S. Gervais-en-B.	Le Mans.	Chât.-d-L.	Oisé.
S.te Jammes-s.-S.	*id.*	G. Archid.	Beaum.
S. Jean-d'Assé.	*id.*	*id.*	*id.*
S. Julien-en-Ch.	*id.*	Sablé.	Vallon.
S. Mars-de-B.	*id.*	G. Archid.	Ballon.
S. Mars-la-Brière	*id.*	Montfort.	Montfort
S. Mars-d'Out.	Chât.-d.L.	Chât.-d-L.	Oisé.
S. Ouen-en-B.	*id.*	*id.*	*id.*
S. Pavace.	Le Mans.	G. Doyen.	Quintes.
S. Pavin-des-Ch.	*id.*	*id.*	*id.*
S. Remy-des-B.	*id.*	G. Archid.	Ballon.
S. Remy-de Sillé.	*id.*	Passais.	Sillé.
S.te Sabine.	*id.*	G. Archid.	Beaum.
S. Saturnin.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
S. Simphorien.	*id.*	Sablé.	Vallon.
Sargé.	Le Mans.	G. Doyen.	Quintes.
Saussay.	*id.*	Montfort.	Montfort
Savigné-l'Evêq.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
Sillé-le-Guill.	*id.*	Passais.	Sillé.
Sillé-le-Philippe.	*id.*	Montfort.	Montfort
Souillé.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
Souligné-sous-B.	*id.*	G. Archid.	Ballon.
Souligné-sous-V.	*id.*	Sablé.	Vallon.
Soulitré.	*id.*	Montfort.	Montfort
Spay.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
Surfond.	Chât.-d-L.	Montfort.	Montfort
Tassillé.	Le Mans.	Sablé.	Vallon.
Teillé.	*id.*	G. Archid.	Beaum.
Theloché.	Chât.-d-L.	Chât.-d-L.	Oisé.
Tennie.	Le Mans.	Passais.	Sillé.
Torcé.	*id.*	Montfort.	Montfort
Trangé.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.
Vallon.	La Flèche.	Sablé.	Vallon.
Verniette.	Le Mans.	Passais.	Sillé.
Voivres.	*id.*	Sablé.	Vallon.
Yvré-l'Evêque.	*id.*	G. Doyen.	Quintes.

Contrib. : fonc. 18,952 f., pers. m. 2,813 f., port. et fen. 971. 140 pat. 1420 Total. 24156.
(Voir plus loin St.-Ouen).

La ville bâtie sur une élévation, près de la route du Mans à Mamers, se compose d'une rue principale, d'une église antique dédiée à St.-Georges, et d'env. 1360 habit. Elle doit au général Coutard son champ de foire et les plantations qui le décorent. Le château, formé d'une grosse tour, accompagnée de deux tourelles, occupe une plateforme, d'où l'on jouit d'un magnifique paysage. Cette forteresse entourée de larges fossés conserve une partie de ses murs d'enceinte ; un souterrain s'étend de ce point, dit-on, à l'auberge de la Tête-Noire, en passant sous toute la longueur de la grande rue.

Justice de paix, 2 notaires, 1 percepteur, bureau d'enregistrement, brigade de gendarmerie ; cure, hospice, bureau de bienfaisance. Foire le 2.e mardi d'août ; assemblée le dimanche le plus près du 10 août, fête de St.-Laurent, et foire le lendemain. — A St.-Mars, succursale, maison de charité, assemblée le dimanche le plus près du 8 juin.

Hameau : St.-Mars-sous-Ballon, St.-Ouen-sous-Ballon.

Historique. L'abbé de la Couture présentait à la cure.

Ballon, chef-lieu d'un doyenné formé de 11 paroisses, a possédé maison-Dieu, maladrerie, commanderie de l'ordre de St.-Jean-de Jérusalem nommée l'Hopitau, sur la rive gauche de l'Orne, devenue membre de celle de Guéliant ; un collége dirigé par un ecclésiastique, et auquel était attaché un revenu de 500 liv., une école de filles dotée de 110 liv. de rente (aujourd'hui, maison de charité de St.-Mars), une juridiction seigneuriale qui s'étendait sur 9 paroisses ; un grenier à sel où s'approvisionnaient 24 paroisses. En 1700, sa cou-

sommation s'élevait à 14 muids (39200 l. de sel) A cette époque St.-Georges et St.-Mars avaient 483 feux et payaient 3800 liv. de taille.

L'hopital remplace la maison Dieu fondée par les seigneurs en faveur des pélerins. Un arrêt du conseil du 29 mars 1697, et des lettres patentes, registrées au parlement le 7 septembre suivant, y unirent les biens de la Maladrerie, annexés en 1680, à la commanderie du Mans, de l'ordre de St.-Lazare. En 1789, il était desservi par 3 sœurs libres et jouissait d'un revenu de 2964 liv., réduit en 1805, à 2753 fr. 12 c. On y entretient 26 lits; la congrégation d'Evron le dessert.

Ballon, fut une place importante que les différens partis se disputèrent.

XI.e siècle; Robert I. de Bellême l'assiège et le prend; mais il perd bientôt sa conquête et la liberté. 1131, Herbert comte du Maine s'empare de Ballon et y renferme Robert, à la suite d'une bataille, où il l'avait fait prisonnier avec plusieurs autres. — 1033 ou 1034. Les partisans de Bellême n'ayant pu obtenir son élargissement, lèvent une armée, battent les Manceaux, et pendent, malgré leur général, Gaultier Sore ou de Sardène et deux de ses fils qu'ils avaient pris dans l'action. Trois autres enfans de ce chevalier irrités de cette barbarie, entrent dans la prison de Robert dont ils avaient la garde et le tuent à coup de hache.

1087. Robert Courte-Heuse, duc de Normandie assiège Ballon, où s'était retranché Payen de Montdoubleau. La place fait une vigoureuse résistance et ne se rend qu'à des conditions avantageuses.

1089. Hélie de la Flèche s'empare du château de Ballon.

1098. Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre, se rend maître de cette forteresse dont Payen de Mondoubleau lui facilite la prise en lui livrant le fort de la Motte. Après le départ du Roi, Foul-

— Nicole le Roy dame de Ballon épousa François Raffin S.gr d'Azai-le-Rideau, Sénéchal d'Agenois. — Antoinette leur fille et héritière fut mariée à Guy de St.-Gelais S.gr de Lansac, mort fort âgé en 1622. Guy de St.-Gelais leur fils, marquis de Ballon mort en 1636, laissa 1.o de Françoise Fouquet d.e Croissy, Marie-Madelène, mariée à Henri-François, marquis de Vassé; 2.o de Marie de Vallée Fossez, marquise d'Everly, Anne-Armande, mariée à Charles, duc de Créquy. La duchesse de Créquy mourut sans enfans, le 10 août 1709. — Vers 1768, N. Levayer, S.gr de la Davière acheta, de la famille de Vassé, la terre de Ballon, dont hérita M.me Louise-Françoise Levayer épouse du comte de Sourches. Madame de Meaupou acquit cette terre qu'elle a laissée à M.me Levayer de la Davière sa fille. (*Noms Féod. Liv. bl. de l'évêché.* — *Simplicien.* — *Lepaige*).

Antiquités, *Monumens.* L'anc. château, figuré et décrit par les auteurs du Voyage Pittoresque dans le département de la Sarthe. — Poste par Beaumont.

SAINT-MARS DE BALLON, *Sanctus Medardus propè Baladonem*, ancienne paroisse, de la commune et à 1/4 l. S. E. de Ballon (dist. légales : 1/4 l. ; 6), arrosée par l'Orne au N., le ruisseau de Baigneux à l'E. Bornes : N. Congé, Mézières ; E. Courcemont ; S. Souligné ; O. Ballon. *Terrain* : calcaire jurassique ; fontaine-minérale ferrugineuse à la Peur-au-Prêtre.

Sol argileux, argilo-calcaire, fertile ; terres à froment.

Moulin de Thouars déjà cité.

Le territoire est traversé par le chemin de Beaumont à Bonnétable.

Le *Bourg* se compose de 250 feux et de l'église dédiée à St.-Médard. Succursale ; maison de charité ; cet établissement ne fut d'abord qu'une simple école, fondée en 1688, par le vicaire

André Valiquet. Le curé, le procureur de fabrique, et les deux plus proches parens du fondateur choisissaient la maîtresse. (*Pouillé*).

Manoir : Thouars au N.

Histoire. L'abbé de la Couture présentait à la cure et au prieuré.

1093. Hugues de Chourses fonde le prieuré ; il donne aux moines de la Couture le bourg de St.-Mars avec ses dépendances ; permet à ses vassaux de vendre ou de donner au monastère toute espèce de biens situés dans sa mouvance. Hélie de la Flèche, en approuvant la fondation cède à l'abbaye tout ce qui était de son domaine dans le bourg. Hugues de Laval, Geoffroy de Thévalle et Guillaume de Glatigné signent l'acte de la fondation. (*Hist. de la Couture.* — *Le Corv.* p. 395).

Fiefs et Seigneuries : Thouars auquel était attaché une haute justice avec le titre de fondateur des églises de St.-Mars et de Mézières-sous-Ballon, appartenait en 1666, à Georges Levasseur de Cogners, colonel d'un régiment d'infanterie, (*Nom Féod.*) ; Sourdon, la Chabotière.

SAINT-OUEN-SOUS-BALLON, *Sanctus-Audoënus ad caput Pontis Baladonis*, ancienne commune à 275 l. N. O. de Ballon, (dist. lég. : 174 l.), séparée de Ballon par l'Orne au S., arrosée par les ruisseaux de Nouans à l'O, de Bécon à l'E. Bornes : N. Lucé ; E. Congé, St.-Mars ; S. Ballon ; O. Teillé. *Terrain* : calcaire jurassique ; surface inégale. sol argileux, argilo-calcaire, fertile ; terre à froment.

Population en 1806 : 239 habitans.

Contrib. : fonc. 2,132 f., pers, mob. 152 f., port. fen. 69 f., 2 pat. 35 f. 33 c. Tot. 2,388 fr. 33 c.

Le chef-lieu consistait dans l'église qui est démolie, et le presbytère.

Historique. L'abbé de St.-Vincent présentait à la cure,

de Hardouin de la Girouardière qui possède encore la Freslonnière; Baigneux, Montargis, le Buisson, le Creux, le Prieuré. — Poste par Bonnétable.

COURCEMONT, *Curia Montis*, *Curti Montes*. Commune à 2 l. 1/4 E. S. E. de Ballon, 5 3/4 N. E. du Mans, (dist. lég. : 2 172, 6 172), arrosée du N. E. au S. O. par le Coeslon, par la Barbotière à l'E ; le Chénay au N., la Cenerie au N. O. Bornes : N. Mézières, St.-Aignan, Sables; E, Briosne; S. Beaufay, Courcebœufs; O. Ballon. *Terrain* : grès vert, roussard; surface assez unie, excepté au S. Sol argilo-sablonneux, calcareo-sablonn., médiocrement fertile; terres à seigle; assolement triennal.

Moulins : Garnier, sur le Coeslon; Mariette, sur la Cenerie.

Population : 1,968 habitans.

Contrib. : fonc. 8,561 f., pers., mob. 895 f. port., fen., 346 f., 15 pat. 85 f. Tot. 9,887 f.

Le *Bourg*, distant de 1 l. de la route du Mans à Bellême, est formé d'une rue principale que suit le chemin de Ballon à Bonnétable, et de l'église dédiée à St.-Barthelemy. Succursale; instituteur et institutrice logés par la commune. Assemblée le dimanche le plus près du 24 août.

Hameaux : 4.

Manoirs : Le château de la Davière, Chénay, la Cenerie, la Boulaye.

Historique. Les religieux de St.-Vincent présentaient à la cure.

Courcemont possédait un collége fondé en 1602; une école de filles dotée de 70 liv. de rente. (*Extrait des reg. du Chapitre. — Archiv. de la Préf.*).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse annexée à la Davière; Chénay, la Cenerie, la Boulaye; le Vissay, au chapitre du Mans. La Davière appartenait, dès le commencement du 17.e siècle, à la famille Levayer; elle passa par alliance à celle de

Sourches, et est rentrée dans la 1.re, par le don que M.me Louise-Françoise Levayer, veuve du Bouchet, morte en 1807, en a fait à son cousin. — Lorsque le S.gr de St.-Aignan prenait le plaisir de la chasse, il pouvait traverser la maison de la Davière avec ses chevaux, ses chiens, etc. Courcemont relevait en partie, par le bailliage de la Bosse, de la baronnie de la Ferté-Bernard. — Poste par Bonnétable.

JOUÉ-L'ABBÉ, *Gaudiacus*. Commune à 2 l. 178 S. de Ballon, 3 N. du Mans, (dist. lég. : 2, 3 174), arrosée par les ruisseaux de la Pierre et de Joué au N., le Pansas au S. Bornes : N. la Guierche, Souligné; E. St.-Remy-des-Bois; S. Montreuil-sur-Sarthe; O. la Guierche. *Terrain* : calcaire jurassique. Sol argilo-sablonneux, assez fertile; terres à froment, pour les 2/3; à seigle, pour le reste.

Moulin : de Pansas, sur le Pansas.

Population : 641 habitans.

Contrib. : fonc. 3,757 f. pers., mob. 245 f. port., fen. 86 f., 3 pat. 19 f. Tot. 4,107. f.

Le *Bourg*, éloigné de 173 l. de la route du Mans à Mamers, se compose de quelques maisons et de l'église dédiée à St.-Denis, dans laquelle était une confrairie en l'honneur de ce saint. Succursale. Assemblée le dimanche le plus près du 9 octobre.

Manoirs : La Cour, la Chapuisière, la Manchonnière.

Historique. Les religieux de la Couture présentaient la cure; l'abbé, la chapelle de la Bellengerie, fondée en 1521, par le bénédictin Beaudrier, et dans laquelle on lisait l'inscription suivante :

Frère René Beaudrier, religieux,
Prieur de Prez, vers Dieu dévotieux,
Fit construire de neuf cette chapelle
Fort dévote, très excellente et belle
Etant fermier de Joué, à chacun

Agréable, l'an 1521.
Priez pour lui qu'à la fin Dieu lui fasse
Cette grâce que tous ses maux efface. *Amen.*

Vers la fin du X.e siècle, Raoul vicomte de Beaumont, restitue l'église de Joué à Gauzbert 1.er abbé de la Couture, qui venait de relever ce monastère. (*Hist. de la Cout.*).

La Sß. de paroisse, annexée au manoir de la Cour, était une des 4 châtellenies dépendant de l'abbaye de la Couture. (*Lepaige*). — Poste par le Mans.

LA GUIERCHE, *Wirchia*, *Guirchia*. Commune à 2 l. S. S. O. de Ballon, 3 1/4 N. du Mans (dist lég. : 2 1/2, 3 l. 1/2), arrosée par la Sarthe qui la limite à l'O., le Pansas et la Pierre au S. Bornes : N. Montbizot, Souligné ; E. Joué-l'Abbé; S. Montreuil ; O. la Sarthe, la sépare de la Bazoge et de Souillé. *Terrain* : calcaire jurassique, marne grise. Surface inégale. Sol caillouteux au N. E. et à l'E., ailleurs argileux, assez fertile ; terres à froment. Assolement quadriennal dans les grandes fermes, triennal dans les petites.

Moulins de la Guierche à 3 roues, dont une seule pour le froment, sur la Sarthe.

Population : 800 habit.; feux 190; fermes 8; bordages 30.

Contrib. : fonc. 3,557 f., pers., mob. 390f., port., fen. 143 f., 9 pat. 94 f, Tot. 4,184 f.

Le *Bourg*, situé sur l'anc. chemin du Mans à Alençon, éloigné de 200 mètres de la Sarthe, de 1 l. de la route de Tours à Caen, consiste dans une longue rue et une petite place. L'église sous l'invocation de N. D. du Rosaire est grande et bien décorée. Vers le milieu du 17.e siècle, le S.gr fit alonger la nef et bâtir les deux chapelles aux côtés du chœur. On y établit la confrairie du Rosaire, autorisée par bulle de Clément X, du 13 juillet 1670, et celle de Ste.-Anne. Succursale. As-

semblées : la principale le dimanche le plus près du 26 juillet, fête de Ste.-Anne, seconde patronne de la paroisse, celle du Rosaire, le 1.er dimanche d'octobre.

Hameaux: Le Bourgneuf, la Haie, la Renouerie.

(M. Fouqué, secr. de la mairie, *Descript. de la Guierche*).

Historique. 1208. Herbert de la Guierche fait ériger en paroisse la chapelle du château fondée par Herbert son père ; il en cède le patronage aux moines de la Couture. (*Hist. de la Cout.*).

Le nom de Maladrie imposé à un champ de l'anc. domaine de la eure semble annoncer que la paroisse eut autrefois un hopital de lépreux. (*Arch. de la Préfect.*).

Le curé Cailleteau, mort en 1827, a légué aux pauvres un champ affermé 40 fr.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, baronnie annexée au château, s'étendait sur plusieurs communes et même jusque dans la ville du Mans. Le Buisson, patrimoine des Lazaristes du Mans ; St.-Marceau annexé à la Sg. de Montreuil-sur-Sarthe ; la Troinardière. — La Sg. de la Guierche fut anciennement possédée par une famille de ce nom. Vers 1080, Audrand de la Guierche signe un accord relatif à l'église de Ste.-Jammes. Peu de tems après, Herbert, fondateur de la chapelle du château de la Guierche, est témoin de la donation de l'église de Tennie faite aux moines de la Couture. (*Hist. de la Cout.*). — En 1158, Henri de la Guierche (n'est-il point breton ?) se croise avec Geoffroy de Mayenne pour la Terre-Sainte. (*Hist. de Sablé*).—A la fin du 14.e siècle, la Guierche appartenait à Jean de Tucé. (*Le Corv.* 388).— Jean Carbonnel S.gr de la Guierche, en 1482, y fit établir un marché. (*Lepaige*). — 1505, Florimont Robertet trésorier de France rend aveu de cette terre. — Françoise Robertet fille unique de François et de Jacqueline Hurault, fut mariée le 15 juin

1544, à Tristan de Rostaing, grand maître des eaux et forêts de France. Charles marquis de Rostaing, épousa, le 7 janv. 1612, Anne Hurault fille de Philippe, comte de Cheverny, chancelier de France. Anne mourut en 1635. — 1642. N. Hurault, marquis de Vibraye, fait hommage de la baronnie de la Guierche. Paul-Maximilien Hurault de Vibraye vend cette terre, en 1737, à Michel Coupart de le Blotterie, secretaire du Roi, Sgr. de la Freslonnière. Le comte de Tessé l'ayant acquise, la réunit au marquisat de Lavardin. La juridiction, exercée par un Bailli, un procureur fiscal et un greffier, ressortissait au présidial du Mans pour la plus grande partie, à Beaumont et à Ballon pour le reste. (*Simplicien.* — *Noms féod.* — Maulny, *Almanach manceau*).

Antiquités, Monumens. L'anc. château, bâti au bord de la Sarthe, sur une élévation et entouré de larges douves, tombait en ruines; vendu pendant la révolution, il a été demoli. — Poste par le Mans.

MONTBIZOT, Montbisot, *Mons Buzoti, Bizoti.* Commune à 1 l. 172 S. O. de Ballon, 4 174 N. du Mans (dist. lég. : 1 172, 4 374), arrosée par la Sarthe qui lui sert de limites à l'O., l'Orne au N. E., l'Aunay au S. O. Bornes : N. Chevaigné, Teillé; E. Ballon, Souligné; S. la Guierche; O. Ste.-Jammes. *Terrain* : calcaire jurassique. Sol graveleux, léger le long de la Sarthe; ailleurs argileux, assez fertile; terres à froment. Peu de vignes.

Industrie : agricole, élève de bestiaux. Extraction du calcaire.

Le *Moulin* neuf, sur l'Orne.

Population : 1,182 habit. En 1775, on comptait 14 métairies, 60 bordages.

Contrib.. fonc. 6,856 f., pers., mob. 461 f., port., fen., 156 f., 16 pat. 80 f. Tot. 7,553 f.

Le *Bourg*, situé à la jonction des riv. de Sarthe et d'Orne, sur l'anc. chemin d'Alençon au Mans, à 1 l. de la route du Mans à Mamers, se compose d'une trentaine de maisons et de l'église dédiée à St.-Barthelemy. Succ. Assemblée : le dimanche le plus près du 1.er septembre.

Hameau : Beaurepère.

Manoir : Maulny.

Historique. Le seigneur présentait à la cure. Louis Cornilleau, curé, établit dans le 18.e siècle, une école de filles, qu'il dota d'une maison et d'une rente de 50 liv. ; il y eut aussi une hospice de lépreux, dont les biens furent par la suite réunis à l'église ; une pièce de terre dépendant de l'anc. fabrique a conservé le nom de Champ de la Maladrie. (*Lepaige. — Archiv. de la Préfect.*).

Fiefs et Seigneuries. La Sr.e de paroisse annexée au fief de Montbizot, Maulny ; la Chantrie, attachée à la dignité de Chantre de l'église du Mans relevait de Touvoye ; Combre, Poissart, Montigné, le Tertre, la Braudière, la Guichardière, mouvaient de la Guierche. — Geoffroy de la Touche, S.gr de Montbizot et du Buisson situé à la Guierche, donna aux Lazaristes du Mans, avant 1660, la présentation de la cure avec la terre du Buisson ; aux religieux de la Couture, la Sr.e de paroisse avec une dixme inféodée. Les Moines vendirent à René Chouet la seigneurie ; Chouet réunit à la terre de Maulny, le fief de Montbizot, ceux de Vilaine, des Planches et de Boulay dépendant de Teillé. Des lett. pat. d'avril 1677, reg. au parlement le 6 juillet suivant, à la chambre des comptes le 5 avril 1678, érigèrent en sa faveur, la terre de Maulny, en vicomté mouvant du Mans. (*L. P. — Compil. chron.*). Poste par Beaumont.

SAINTE-JAMMES-SUR-SARTHE, Ste.-Jame, *Sancta Gemma.* Commune à 1 l. 2/3. S. O. de Ballon, 4 1/4 N. du Mans, (dist. lég. : 1 3/4, 4 1/2), arrosée par la Sarthe qui la baigne du N.

au S. E.; le Halgré au N., la Meradrie au S. *Terrain* : calcaire jurassique. Sol argileux assez fertile; terres à froment.

Industrie. Grosses forges d'Antoigné, où l'on fabrique annuellement 200,000 kilogrammes de fer pliant; elles manquent d'affouage. — Tuilerie.

La route de Tours à Caen traverse l'extrémité occid. du territoire.

Moulin : De Halgré, sur le Halgré.

Population : 806 habitans.

Contrib. : fonc. 4,866 f., pers., mob. 464, port., fen. 127 f., 17 pat. 441 f. 50 c. Tot. 5,898 fr 50 c.

Le *Bourg*, situé sur la rive dr. de la Sarthe, à 3/4 l. de la route de Tours à Caen, renferme env. 60 feux et l'église. Succursale.

Manoir : Antoigné.

Historique. Le chapitre de l'église du Mans présentait à la cure.

L'église de Ste.-Jammes est une de celle que l'év. Gervais (1036. — 1055) donna à sa cathédrale, pour faire, tous les jours, mémoire de lui à l'autel et célébrer plusieurs anniversaires. (*Le Corv.* 350).

Audran de la Guierche, s'étant approprié une partie de cette église, la remet aux chanoines dont il reconnait le droit par un acte signé de lui, du doyen Geoffroy qui vivait en 1080; etc. (*Cart. blanc du Chap.*).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, annexée au château d'Antoigné, était une baronnie membre du marquisat de Lavardin, appartenant à la famille de Tessé. Catherine de la Rochefoucaud v.e de Jacques de Matheſelon, S.gr d'Antoigné, donna dans le 15.e siècle, par son testament, cette terre à Jean II de Beaumanoir son 2.e mari. (*Simpl.* VII, p. 384, 385). — Poste par Beaumont.

SAINT-JEAN-D'ASSÉ, NOTRE-DAME-DES-CHAMPS ET CHEVAIGNÉ réunis, *Sanctus Johannes de Arceis.* Commune à 2 l. 1/2 O. de Ballon, 4 518

N. du Mans, (Dist. lég. 2 1/2, 5), arrosée par la Sarthe à l'E., l'Enfernè au N., le Riousse au N. O., la Longève, la Roche, le Bouillon au S. Bornes : N. le Tronchet, St.-Marceau ; E. Teillé ; S. Ste.-Jammes, la Bazoge, la Chapelle-St.-Fray ; O. Ste.-Sabine, St.-Chéron. *Terrain* : calcaire jurassique compacte ; minerai de fer. Surface un peu inégale. Sol argileux argilo-calcaire assez fertile ; terres à froment.

Industrie : Tuilerie, chaussumerie, extraction de la pierre calcaire.

Moulin : de St.-Jean sur la Longève.

Population : 2061 habitans.

Contrib. : fonc. 10,777 f., pers., m. 1002, port., fen. 250 f., 67 pat. 423 f. Tot. 12,452 f.

Le *Bourg*, peu éloigné de la route de Tours à Caen, se compose d'env. 100 feux et de l'église. Notariat, succursale. Assemblée le dimanche le plus près du 24 juin.

Hameaux : Chevaigné, Notre-Dame-des-Champs, anciennes paroisses.

Historique. Le chapitre du Mans présentait à la cure.

L'év. Hildebert (1097 — 1125) donna à ses chanoines la paroisse de St.-Jean-d'Assé.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse était annexée au château ; Riousse, la Gemmerie.

Patrie de J. B. Levray, chanoine régulier, théologien prédicateur. — Poste par Beaumont.

CHEVAIGNÉ, *Chevineium.* Cette ancienne commune à 1 l. 178 N. E. de St.-Jean-d'Assé, 1 172 O. de Ballon, 5 174 N. du Mans (dist. lég. : 1 172, 5 3/4), forme une presqu'île, entourée au N., à l'E. et au S. par la Sarthe. Bornes : N. St.-Marceau ; E. Teillé ; S. Montbizot ; O. St.-Jean-d'Assé. *Terrain* : calc. jurass. compacte. Sol argilo-calaire ; terres à froment.

Population : En 1805 : 188 habitans.

Le *Bourg*, composé de quelques maisons et de l'église sous l'invocation de St.-Fiacre (St.-Denis, *Pouillé*). Assemblée le dimanche le plus près du 30 août. L'abbé de St.-Vincent présentait à la cure.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse annexée au château possédé en 1775, par la famille Leriche; la Goutte appartenant en 1606, à François de Champlais. (*Le Paige. — Noms Féod.*).

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, *Beata Maria de Campis.* Ancienne commune à 175 l. S. de St.-Jean-d'Assé, 2 172 O. S. O. de Ballon, 4 172 N. du Mans (dist. lég. : 2 172, 4 3/4), arrosée par la Longève au N., la Roche à l'E., le Bouillon au S. Bornes : N. St.-Jean-d'Assé, E. Ste.-Jammes, S. la Bazoge. *Terrain* : calc. jurass. Sol argilo-calcaire, assez fertile; terres à froment. *Population* : En 1805, 348 habitans. *Bourg* formé d'env. 10 maisons et de l'église. L'évêque présentait à la cure. La Sg. de paroisse était membre du marquisat de Lavardin.

SOUILLÉ, *Solliacum.* Commune à 2 l. S. O. de Ballon, à 3 2/5 N. du Mans (dist. lég. : 2 174, 3 3/4), arrosée par la Sarthe à l'O., les Jolles au N., les Brousses au S. Bornes : N. Ste.-Jammes; E. la Guierche; S. la Bazoge; O. la Chapelle-St.-Fray. Sol argileux, argilo-sablonn., médiocrement fertile; terres à froment.

Industrie : Tuilerie.

Population : 404 habitans.

Contrib. : fonc. 2,262 f., pers., mob. 197 f., p., fen. 48 f., 1 pat. 25 f. Tot. 2,532 f.

Le *Bourg*, éloigné de 2/3 l. de la route de Tours à Caen, se compose de quelques maisons et de l'église dédiée à l'év. St.-Martin. Chapelle vicariale. Assemblée le dimanche le plus près du 4 juillet.

Historique. L'abbé de St.-Martin de Seez présentait à la cure et au prieuré, réuni à l'abbaye.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse membre

de la baronnie de la Guierche, le prieuré dépendant de St.-Martin de Sées: la Heusardière; Chantelouve; la Jouoserie; le Fief de Boucelle, situé à la Bazoge, s'étend sur Souillé. (*Le Paige.* — *Cassini*). Poste par le Mans.

SOULIGNÉ-SOUS-BALLON ET SAINT-REMY-DES-BOIS, *Subligniacum propè Baladonem.* Commune à 1 l. 175 S. de Ballon, 4 N. N. E. du Mans, (Dist. lég. 1, 4 172), arrosée par le ruiss. de Launay au S. Bornes : N. Ballon; E. Courcebœufs; S. Joué-l'Abbé; O. la Guierche, Montbizot. *Terrain* : calcaire jurassique, grès vert. Sol argileux fertile; terrres à froment.

Industrie : agricole, élève de bestiaux.

Moul. : De Launay, M. Neuf, la roue seulement.

Population : 1,439, hab., feux 110, en 1805.

Contrib. : fonc. 6,770 f., pers., mob. 914 f., p., fen. 281 f., 40 pat. 260 f. Tot. 8,225 f.

Le *Bourg*, situé sur la rive dr. du ruiss. de Launay, se compose d'un assez grand nombre de maisons et de l'église dédiée à l'év. St.-Martin. La route du Mans à Ballon le traverse. Notariat; succursale, maison de charité. Assemblée le dimanche le plus près du 1.er août.

Hameaux : St.-Remy-des-Bois, etc.

Manoirs : La Freslonnière, Poillé.

Historique. L'év. du Mans présentait à la cure. Souligné avait un collège doté en biens fonds; une maison de charité possédant un revenu de 533 liv., réduit en 1805, à 107 fr. La congrégation d'Evron y remplace des sœurs libres. — Le nom de Maladrie que porte un champ dépendant de l'anc. fabrique semble indiquer, sur cette commune, l'existence d'un anc. hopital de lépreux dont les biens furent par la suite donnés à l'église. (*Annuaire* 1805. — *Archiv. de la Préfec.*).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, annexée à la terre de la Freslonnière, passa de la famille de

argiles propres à la brique et à la poterie. — Sol argilo-calcaire assez fertile ; terres à froment ; assolement quadriennal et triennal.

Le pays offre un peu de vignes ; les vins se consomment dans le canton. — Les prairies naturelles ne sont ni multipliées ni très productives ; les artificielles ont pour base le trèfle et le sainfoin. — Parmi les massifs de bois on observe les forêts de Mézières, de Lavardin à l'E., de la Petite Charnie à l'O. Les landes ont disparu.

Industrie : principalement agricole ; on élève des poulains qui se vendent à la foire de la St.-Martin, à Conlie ; beaucoup de moutons, des oies grasses.

Fabrique de toiles de ménage et de canevas, blanchiment de fil ; extraction de la pierre calcaire ; celle de Bernay et de St.-Simphorien se transporte jusqu'au Mans ; exploitation du minerai de fer pour Antoigné, de l'argile à brique et à poterie. Plusieurs chaussumeries et tuileries ; 1 fabrique de poterie grossière, 1 tannerie ; environ 27 moulins presque tous à blé.

Le commerce consiste principalement en grains, bétail, produits agricoles, objets fournis par les usines. — La route du Mans à Mayenne, le chemin de Beaumont à Loué par Conlie traversent le territoire. 5 Foires annuelles, 1 marché hebdomadaire.

Population : 14,689 habitans.

Contrib.		f.	c.	f.	c.
	Foncière. .	82,608	»		
	Personn. et mob.	8,129	»		
	Portes et fenêtr.	2,400	»	96,025	33
371	Patentes. . . .	2,888	33		

Ce canton renferme 15 communes : Conlie et Verniette ; Bernay, Cures, Dégré, Domfront-en-Champ., la Chapelle-St.-Fray, la Quinte, Lavardin, Mézières et St.-Chéron, Neuville-Lalais, Neuvy-en-Champ. et St.-Julien, Ruillé-en-Champ., Ste.-Sabine et Poché, St.-Simphorien, Tennie.

Établissemens : Justice de paix, 3 notariats, bureau de l'enregistrement, 5 perceptions, recette à cheval des contributions indirectes; 1 cure, 14 succ., 1 maison de charité, 4 bur. de bienfaisance.

Un fort détachement de l'armée prussienne occupe en 1815, pendant deux mois, le canton. Ces troupes établissent, de 2 lieues en 2 lieues, sur des points élevés, des signaux formés de pièces de bois et autres matières inflammables, auxquelles on devait mettre le feu, en cas d'alarme. Le Tertre des Bourleries, avait, sous la garde de 5 soldats une de ces espèces de télégraphe, qui correspondait avec celui placé à Chaufour. Au commencement de sept. la sécheresse était extrême; la bruyère, dont le tertre est couverte, s'enflamma, on ne sait comment. Un grand nombre de citoyens, réunis aux militaires, parvinrent à garantir de l'incendie le fanal. (*M. Rwault, Observations sur le canton*).

CONLIE ET VERNIETTE, *Conlia*. Commune, chef-lieu de canton, à 5 l. 3/4 N. O. du Mans (dist. lég. : 6 l. 1/4), arrosée au S. O. par la Gironde. Bornes : N. Neuville-Lalais; E. Mézières, Domfront; S. Cures, Tennie; O. Tennie, Rouez. *Terrain* : calcaire jurassique, calcaire crayeux, roussard, minerai de fer, argile blanche. Surface plane, terminée par les tertres de la Jaunelière au N., de Vinay à l'E. Sol argilo-calcaire, caillouteux, assez fertile; terres à froment; assolement quadriennal.

Industrie : élève de bestiaux et de poulains.

Fabrique de toiles de ménage et cannevas (60 métiers), blanchiment de fil; tannerie dont les produits se consomment dans le pays.

Moulins : de Ribaron, de Veraiette, sur le ruisseau de Gironde.

Population : 1,735 habitans.

Contrib. : fonc. 7,816 fr., pers. m., 1,247, port., fen., 433, 140 p., 1,223 f. 50. c. Tot. 10,719 f. 50 c.

Champ. ; S. Amné, Ruillé-en-Champ. ; O. St.-Simphorien. *Terrain* : calcaire jurassique ; quelques cristaux lenticulaires de gypse dans une argile grise. Surface assez égale terminée au S. E. par le tertre des Bourleries, d'où l'on découvre un horizon fort étendu. Sol argilo-calcaire, fertile ; terres à froment.

Industrie : agricole. Extraction d'une très-belle pierre de taille (oolithe), qui se transporte au Mans ; ses carrières sont exploitées depuis plusieurs siècles.

Moulin du Bourg, sur la Vègre.

L'ancien chemin du Mans à Evron, celui de Sablé à Conlie, se croisent sur le territoire.

Population : 618 hab. En 1775, on comptait 18 métairies et 20 bordages.

Contrib. : fonc. 4,870 f., pers., m. 342, port., fen., 114., 16 pat., 119. Total, 5,445 f.

Le *Bourg*, situé sur la rive gauche de la Vègre, à 1 l. 1/2 de la route du Mans à Laval, 1 l. 2/3 de celle du Mans à Mayenne, se compose d'environ 55 feux, de 270 habitans et de l'église, sous l'invocation de St.-Pierre et de St.-Paul (St.-Jean-Bapt. *Pouillé*), en partie reconstruite en 1766. Le chemin du Mans à Evron le traverse. Notariat ; perception ; succursale. Assemblée le dimanche le plus près du 16 juillet (N.-D.-du-Mont-Carmel). Le marché du lundi, les foires du lendemain des Rois et de l'octave de la Fête-Dieu sont supprimés.

Le cimetière placé au S. E. et hors de l'enceinte du bourg, renferme la chapelle Ste.-Anne fondée par le curé Broustin.

Hameaux : la Champagne, la Touche, Chazé.

Manoir : Bordigné.

Historique. L'abbé de la Couture présentait à la cure et au prieuré ; le curé, les moines de la Couture et le procureur-syndic de la paroisse nommaient au collége fondé par le prêtre Matignon.

1182. — 1190. Patry de Chourses, ayant eu le

malheur de tuer le fils de Geoffroy de Brûloü, donne au père de sa victime l'église et le cimetière de Bernay. Geoffroy, du consentement de Patry et de Mathilde, sa femme, remet ces objets à l'abbé de la Couture, en présence de Bon et de Foulques de Montfaucon, de Robert de Foltorte, etc. Sur le point d'aller à la Terre-Sainte, de Chourses, recommande son fils aux moines de ce monastère et leur cède des terres, vignes, et prés dans la S.ʃ de Bernay, avec un moulin et tous les droits féodaux qu'il peut y prétendre. Hugues, son fils, ratifie le don. Lorsque le S.ʃr de Bernay venait au monastère, les moines devaient lui fournir le pain et le vin et donner de l'avoine à son cheval. Elinau Daufin se désista, en 1219, de ce droit. Le prieuré était uni à l'office de sacristain de l'abbaye. (*Hist. de la Couture.* — *Pouillé*).

Fiefs et Seigneuries. La S.ʃ de paroisse, annexée au fief de Bief, était membre du marquisat de Sourches, en St.-Simphorien; Bordigné, la Roche-Tabary réunie à Bordigné, patrimoine de la famille Thebaudin de Bordigné; Quincé; Chassai, tous relevaient du marquisat de Sourches (*Le P.*). — Poste par Sillé-le-Guillaume.

CURES, *Curiæ*. Commune à 3/5 l. S. S. E. de Conlie, 5 1/5 N. O. du Mans (dist. lég.: 1/2 l., 5 1/2), arrosée par la Gée au S., le ruiss. de Neuvy au S. O. Bornes: N. Conlie; E. Domfront, Lavardin; S. la Quinte, Neuvy; O. Neuvy, Verniette. *Terrain*: calcaire jurassique; roussard. Surface assez égale. Sol argilo-calcaire, fertile; terres à froment.

Industrie: agricole; élève de bestiaux, de quelques poulains. Exploitation de la pierre de taille (roussard).

Population: 677 habitans.

Contrib.: fonc. 3,223 f., pers., mob. 359, port., fen., 78, 12 pat. 82 f. Total, 3,742 f.

Le *Bourg*, éloigné de 172 l. de la route du Mans à Mayenne, se compose d'un petit nombre de maisons et de l'église dédiée à St.-Martin ; le chemin du Mans à Tennie le traverse. Succursale. Assemblée le dimanche le plus près du 11 novemb.

Hameaux : les Chaussins, etc.

Historique. L'abbé d'Evron présentait à la cure. 1269. — 1277. L'év. Geoffroy d'Assé acquit, pour son église, un droit de dixmes à Cures (*Le P.*)

La Seigneurie de paroisse, membre du marquisat de Lavardin, fut apportée, dans le 13.e siècle, à Jean de la Ferrière S.gr Normand, par Mathilde de Harcourt ; dans le 17.e, elle vint par héritage à la famille de Froulay. — Poste par le Mans.

DEGRÉ. Commune à 2 l. 3/4 S. S. E. de Conlie, 3 178 N. O. du Mans (dist. lég. : 3 l. 3 1/4). arrosée par la Lantonnière et les Clairets au N., le Bois-Oran à l'E., le Teillet à l'O. Bornes : N, Lavardin, Aigné ; E. Aigné ; S. Chaufour ; O. la Quinte. *Terrain* : calc. jur., roussard. Surface un peu inégale. Sol argilo-calcaire assez fertile ; terres à froment.

Moulins : de Launay, de Lantonnière, sur le ruiss. de Lantonnière.

Population : 596 habitans.

Contrib. : fonc. 4,464 f. pers., mob. 266 f., port., fen. 83 f., 4 pat., 38. f. Total, 4,851 fr.

Le *Bourg*, situé sur le chemin du Mans à Bernay, à 5/8 l. de la route du Mans à Laval, renferme un petit nombre de maisons et l'église sous l'invocation de l'év. St.-Martin. Succursale. Assemblée le dimanche le plus près du 11 novemb.

Manoir : la Vagotière.

Historique. L'abbé de Beaulieu présentait au prieuré-cure.

Fiefs et Seigneuries. Le Bignon, la Lantonnière, les Brosses, la Vagotière. La S.ie de paroisse était membre du marquisat de Lavardin.

Antiquités, Monumens. On observe, au Rignon, des restes de tourelles et autres portions de l'ancien château. — Poste par le Mans.

DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE, *Donfrontium, Danfrotium.* Commune à 1 l. 178 E. S. E. de Conlie ; 4 3/5 N. O. du Mans (dist. lég. : 1, 5), arrosée par le Vray au N. E., le Vaulabard à l'E. Bornes : N. Conlie, Mézières ; E. Poché, la Chapelle-St.-Fray, Lavardin ; S. Lavardin, Cures ; O. Cures. *Terrain* : calcaire jurassique compacte ; roussard ; minerai de fer ; argile à brique et à poterie ; surface assez égale. Sol argilo-calcaire, fertile ; terres à froment ; petite portion sablonneuse ; terres à seigle.

Industrie : agricole. Exploitation du calcaire, du roussard, du minerai de fer et de l'argile. Chaussumerie, tuilerie, poterie grossière.

Moulins : De Vray, de Bonneau, de la Cocheterie, sur le Vray.

Population : 1,470 habitans.

Contrib. : fonc. 7,460 f., pers., mob. 863 port., fen., 265 f., 37 pat. 299 f. Tot. 8,897 f.

Le *Bourg*, se compose d'une rue que parcourt la route du Mans à Mayenne, d'une petite place et de l'église dédiée à St.-Front. Succursale ; brigade de gendarmerie à pied ; avant 1807, notariat. Assemblée le dimanche qui précède la Toussaint.

La chapelle de l'Habit, sous l'invocation de la Vierge et située 3/5 l. N. N. O. du bourg, attire une grande affluence de personnes pieuses. Il se tient auprès, 2 assemblées : le lundi de Pâques et le 15 août.

Hameaux : l'Habit, Luminier, la Houssaye, la Rivière, les Noyers.

Manoirs : la Bretonnière, les Basses-Vallées.

Historique. L'abbé de Beaulieu nommait au prieuré-cure. — La paroisse eut un hospice de lépreux auquel appartenait le champ de la Maladrie

depuis donné à l'anc. fabrique de l'église. (*Arch. de la Préfect.*).

1795. Les habitans fortifièrent le bourg et le clocher. Le 2 janvier 1796, ils furent attaqués par les Chouans et les repoussèrent.

Fiefs et Seigneuries. La St. de paroisse était membre du marquisat de Lavardin; le Grand Gagné, Valaubron, l'Habit, la Tuile, les Vallées, Vaulahard, le prieuré.

Antiquités, Monumens. Plusieurs monticules, composés de scories d'anciennes forges à bras, s'élèvent aux environs de la forêt de Lavardin. — Des cercueils en roussard ont été découverts au bourg et à l'Habit.

La Butte du Grand Gagné, d'environ 40 mètres de hauteur, peut occuper une superficie de deux hectares, y compris un large fossé, dont les terres relevées intérieurement, forment un rempart de 7 à 8 pieds de haut qui enveloppe ce tertre de tous cotés. Le sommet, sur lequel Jaillot indique les ruines d'une forteresse, dont les traces ont disparu, offrent deux éminences de 25 pieds de long, sur 15 de large, et 3 d'élévation, placées, l'une au S. E., l'autre au N. O. L'enceinte de cette espèce de camp n'a qu'une seule ouverture. On y a trouvé des pièces de monnaie et une bague travaillée en relief avec le monogramme de J. C. Ce monticule nommé aussi *Butte du Château*, *Camp de César*, paraît être artificiel; un taillis le recouvre. (*Notes sur le Cant. de Conlie*). — Poste par le Mans.

LA CHAPELE-SAINT-FRAY, St.-Frai, *Capella Sancti Fredi.* Commune à 2 l. E. S. E. de Conlie, 3 7/8 N. O. du Mans (dist. lég.: 2, l. 4 1/4), arrosée par le Vray, de l'O au S. E., le Vauhalard au S. Bornes: N. Poché, Ste.-Sabine; E. la Bazoge; S. Lavardin; O. Domfront. *Terrain*: grès blanc, roussard; minerai de fer exploité pour la forge d'Antoigné; surface inégale. Sol

argilo-sablonneux assez fertile ; terres à froment et à seigle ; beaucoup de bois.

Moulins : de Lessart, de la Place, Hubert, sur le Vray.

Population : 477 habitans.

Contrib. : fonc. 1,900 f., pers., mob. 221, port., fen. 55 f., 11 pat. 81 f. 66 c. Total, 2,257 f. 66 c.

Le *Bourg*, bâti sur le tertre de la Chapelle, à 172 l. de la route du Mans à Sillé, 1 l. 174 de celle de Tours à Caen, renferme environ 40 feux et l'église. Succursale. Assemblée le dimanche le plus près du 11 mai.

Hameau : les Reines-Beaudières.

Manoir : Lessart, château ruiné.

Historique. Le chapitre de St.-Pierre-la-Cour présentait à la cure.

Fiefs et Seigneuries. Lessart, la Cour ; la S.e de paroisse était membre du marquisat de Lavardin. — Poste par le Mans.

LA QUINTE, N.-D. de la Quinte, *Quinta.* Commune à 2 l. 178 S. S. E. de Conlie, 3 3/4 O. N. O. du Mans (dist. lég. : 2 l. 174, 4), arrosée par les ruiss. des Aîtres au N., des Clairets au S. *Terrain* : calcaire jurassique. Sol argilo-calcaire assez fertile ; terres à froment.

Moulins : de la Roselle, sur les Aîtres.

Population : 760 habitans.

Contrib. : fonc., 3,368 fr. pers., mob. 344, f. port., fen. 91 fr., 14 pat. 73 fr. Total, 3,876.

Le *Bourg*, situé sur le chemin du Mans à Bernay, comprend une quarantaine de feux et l'église dédiée à la Vierge. Succursale. Avant 1807, notariat. Assemblée le 22 juillet.

Hameau : Mautouchet.

Manoirs : Eporeé, la Roselle.

Historique. L'évêque présentait la cure, les héritiers du fondateur, la prestimonie du Rosaire. Cette prestimonie, fondée en novemb. 1647 par

baronnie de Lavardin ; en 1601, elle fut érigée en baronnie. V. Mézières-sous-Lavardin. — Poste par le Mans.

MÉZIÈRES-SOUS-LAVARDIN, *Maceriæ*, ET S.t-CHÉRON. Commune à 1 l. 172 E. N. E. de Conlie, 5 3/5 N. O. du Mans (dist. lég. : 1 l. 172, 6 174), arrosée par la Longève, le Guiepe et la Corbinière au N. O. Bornes : N. Vernie, le Tronchet ; E. St.-Jean-d'Assé, Ste.-Sabine ; S. Domfront, Conlie ; O. Neuville-Lalais. *Terrain* : calcaire jurassique. Sol argilo-calcaire, assez fertile ; terres à froment.

Industrie : tuilerie.

Population : 1,114 habitans.

Contrib. : foncé. 5,314 f., pers., mob. 680, port., fen. 168, 17 pat. 109 f. Total, 6,271 f.

Le *Bourg*, éloigné de 1 l. 174 de la route du Mans à Mayenne, se compose d'une rue principale que suit le chemin de Conlie à Beaumont et de l'église sous l'invocation de St.-Pierre. Notariat ; succursale.

Hameaux : St.-Chéron, les Cailletières.

Manoirs : Jaillot indique à 1/3 l. S. E. du bourg, le château du Vieux Lavardin, dont la paroisse emprunte son surnom.

Historique. L'abbé de la Couture présentait à la cure ; N. nommait la maîtresse d'école ; la dotation de cet établissement est perdue. (*Pouillé. — Arch. de la Préfect*).

1199. Philippe-Auguste, après la prise du château de Ballon, vint assiéger celui de Lavardin ; mais à la nouvelle de l'arrivée du Roi d'Angleterre, il se retira au Mans. (*Lobineau, Histoire de Bret.* 1, 181).

La seigneurie de paroisse, ou châtellenie de Lavardin, était annexée au château que nous venons de citer. Cette châtellenie distincte d'une autre de même nom, située sur le Loir, à 4 l. O. S. O. de

Vendôme, fut possédée très long-tems
Riboul, famille illustre du Maine, fondatrice de l'abbaye de Champagne, du prieuré de Tennie, etc., dont plusieurs membres se croisèrent pour la Terre-Sainte. Elle passa dans le 15.e siècle, à celle de Beaumanoir.

Jean de Beaumanoir, Sgr. de Landemont, écuyer d'écurie du Roi en 1425, épousa Marie Riboul, fille de Foulques Riboul, Sgr. d'Assé et de Lavardin; il eut procès pour sa femme contre Péan Gaudin, Sgr de Martigné-Ferchaut et en obtint la terre de Lavardin.

Gui de Beaumanoir, leur fils rendit en 1444, au nom de son père, la foi et l'hommage pour sa terre de Landemont au duc d'Anjou. Le Roi lui accorda 1 marché et 4 foires chaque année, en sa terre de Lavardin, et par ses lettres patentes de 1471, lui permit de la fortifier. Gui fit hommage de cette terre au Comte du Maine, le 9 mars 1473, et mourut le 15 juin 1486.

François de Beaumanoir Sgr. de Lavardin, épousa le 9 juillet 1525, Jeanne de Tucé, veuve de Claude d'Aumont, fille de Baudouin de Tucé baron de Milesse, et de Françoise de l'Espervier; il mourut le 18 nov. 1544, et sa femme, le 30 déc. 1545.

Des lettres patentes de décembre 1561, reg. le 15 mars 1567, unirent les châtellenies, de Milesse, de Tucé, d'Assé-le-Riboul et de la Corbinière à la baronnie de Lavardin, en faveur de Charles de Beaumanoir, fils de François et de Jeanne de Tucé.

Jean III, de Beaumanoir, maréchal de France, fit ériger la baronnie de Lavardin en marquisat et la châtellenie de Tucé en baronnie, par lettres pat. de juillet 1601 reg. au parlement le 6 fevr., à la chambre des comptes, le. . . . . 1604. (*Simplicien. — Comp. chron.*)

A la mort d'Emmanuel-Henri de Beaumanoir,

tué à la bataille de Spire en 1703, René III de Froulay, maréchal de France, fils de René II et de Magdelaine de Beaumanoir, mariés le 7 nov. 1638, hérita de la terre de Lavardin. René-Mans comte de Tessé, Grand d'Espagne, né en 1736, a été le dernier marquis de Lavardin.

La juridiction de ce marquisat s'étendait sur Aigné, Assé-le-Riboul, la Bazoge, la Chapelle-St.-Fray, St.-Chéron, Chevaigné, St.-Christophe-du-Jambet, Conlie, Crissé, Dégré, Domfront, Fillé, Lavardin, Mézières-sous Lavardin, Milesse, Moitron, Neuville-Lalais, Pézé, Poché, la Quinte, Rouessé-Fontaine, Rouez, Ste.-Sabine, Ségrie, Spay, le Tronchet, Vernie, Verniette. Elle s'exerçait à Conlie par un bailli, un lieutenant, un procureur fiscal et un greffier; et ressortissait au Présidial du Mans. (*Tableau des paroisses de la Sénéchaussée du Maine*). — Poste par le Mans.

SAINT-CHÉRON, *Sanctus Carannus*. Ancienne paroisse à 1/4 l. E. de Mézières, 1 2/3 E. N. E. de Conlie, 5 1/2 N. N. O. du Mans (dist. lég. : 1 l. 1/2, 6 1/4), arrosée au N. E. par la Corbinière. Bornes : N. le Tronchet; E. Ste.-Sabine; S. et O. Mézières. En 1776, Le Paige y comptait 48 feux. L'évêque présentait à la cure. La seigneurie de paroisse, châtellenie annexée au château de la Corbinière, était membre du marquisat de Lavardin.

NEUVILLE-LALAIS, *Nova Villa Alethidis, Alesiæ*. Commune à 1 l. N. E. de Conlie, 6 N. N. O. du Mans (dist. lég. : 1 l. 1/4, 6 1/2), arrosée par la Longève au N. O. et au N.; la Perrine, Bonnefontaine à l O, la Fontaine de Ségrie du S. au N. Bornes : N. Vernie; E. Mézières; S. Conlie; O. Crissé. *Terrain* : calcaire jurassique. Surface terminé au S. O. par la butte de la Jaunelière. Sol argilo-calcaire, assez fertile; terres à froment.

Chemin de Conlie à Beaumont.

Population : 1,122 habitans.

Contrib. : fonc. 7,123 f., pers., mob. 623, port., fen. 194, 23 pat. 179 f. Total 8,119 f.

Le *Bourg*, situé sur la rive dr. du ruiss. de la Fontaine de Ségrie, à 1 l. de la route du Mans à Sillé, comprend une centaine de feux et l'église dédiée à St.-Bertrand. Succursale, bureau de bienfaisance. Assemblée, le 20 août.

Hameau : Vignoles.

Historique. L'abbé de la Couture présentait à la cure et au prieuré de Vignoles.

Le collége fondé en 1626, par les trois frères Pierre, Jacques et Jean-Baptiste Champion, prêtres de l'oratoire, et la maison de charité dotée de 100 liv. de rente n'ont pas survécu à la perte de leur patrimoine en 1793. (*Pouillé.* — *Annuaire*, 1805).

Foulques Riboul, avant d'entreprendre le voyage de la Terre Sainte, remet aux moines de la Couture le repas qu'ils lui devaient et une rente de 25 sols mansais sur le prieuré de Vignoles, fondé par sa famille; il leur donne aussi son habergement de Neuville-Lalais, et des dixmes. (*Cart. de la Cout.*).

1422. Jean du Bellay, Ambroise de Loré et Guérin de Fontaine, ayant appris que des troupes anglaises étaient à Neuville-Lalais, marchèrent contre elles et les taillèrent en pièces; presque tout fut tué ou fait prisonnier. Le lieu du combat se nomme le Cimetière des Anglais. — Vers 1433, l'armée sous les ordres du comte d'Anjou, chargée de faire le siége de Sillé-le-Guillaume, vint à Conlie et à Neuville-Lalais, les troupes anglaises refusèrent la bataille et se retirèrent.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse membre du marquisat de Lavardin; le prieuré, etc. — Poste par Sillé-le-Guillaume.

NEUVY-EN-CHAMPAGNE ET St.-JULIEN, *Novus vicus in Campania*. Commune à 1 l. 1/4 S. S. O. de Conlie, 5 1/4 N. O. du Mans (dist. lég. : 1 l. 1/4, 5 3/4), arrosée par la Vègre, à l'O., la Gée à l'E., le ruiss. de Neuvy, du N. E. a l'O. Bornes : N. Tennie, Verniette ; E. Cures, la Quinte ; S. Coulans ; O. Coulans, Bernay. *Terrain* : calcaire jurassique ; marne grise à peu de profondeur ; sur St.-Julien, roussard ; sable fortement coloré, donnant au mortier une teinte rose. Sol argilo-calcaire assez fertile ; terres à froment ; assolement quadriennal.

Moulins : de St.-Martin, sur le ruiss. de Neuvy ; Cohereux, Volet, sur la Gée.

Population : 719 hab., mét. 22 ; bordages 35.

Contrib. ; fonc. 4,662 f., pers., mob. 306, port., fen, 62, 13 pat. 99 f. Total 5,129 f.

Le *Bourg*, situé sur la rive dr. du ruiss. de Neuvy, à 1 l. 1/2 de la route du Mans à Mayenne, renferme 50 feux. Son antique église sous l'invocation de St.-Laurent est voûtée en pierre. Succursale. Assemblée le dimanche le plus près du 10 août ; à St.-Julien les dimanches le plus près des 27 janv. et 25 juillet.

Hameaux : St.-Julien, Fontaine-St.-Jean, le Busson, Haute-Folie ; à St.-Julien, Vaux.

Manoirs : le Château de Souvré au S. E. appartenant à M. Rivault ; Bures occupé par un fermier. (*Feu M. Rivault, Desc. de Neuvy*).

Historique : Les religieux de la Couture présentaient à la cure estimée 1500 liv., l'abbé, au prieuré estimé 1200 liv., réuni à la mense conventuelle de l'abbaye. (*Pouillé*).

1081 — 1090. Foulques, fils de Hunaud donne à la Couture la moitié du cimetière de St.-Martin de Neuvy, avec les coutumes et l'emplacement d'un moulin. Patry de Chourses, Sg. Suzerain, consent à cette donation et cède aux moines l'église qu'un

incendie avait ruinée, la sépulture, les prémices et les offrandes. Avant de mourir, Foulques prend l'habit monacal, abandonne à l'abbaye le reste du cimetière et d'autres objets. (*Cart. de la Cout.*).

Fiefs et Seigneuries. La S^{e}. de paroisse annexée à la terre de Bures; Souvré, le prieuré. Bures appartenait dans le 17.e siècle à la famille de Girois; après 1665, il devint membre du marquisat de Lavardin, fut acquis vers 1778, par N. Thébaudin de Bordigné qui l'unit à sa terre de Bordigné en Bernay. — Souvré, possédé au commencement du 18.e siècle, par la famille de Louvois, formait avant 1480, une terre assez considérable. (*Noms Féod.* — *M. Ribault*).

Antiquités, Monumens. On voit dans le chœur de l'église, à gauche, un tombeau élévé de 2 pieds 1/2, avec cette inscription :

« Ci gist le corps de Noble Antoine de Girois, chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme de sa chambre, seigneur de Neuvy et de la Roche-Mayet, fondateur et augmentateur de l'église, cimetière et presbytère de céans, lequel décéda le 12 novembre 1624. » (*Le Paige*). — Poste par le Mans.

SAINT-JULIEN-EN-CHAMPAGNE et non en Huche-Loup, comme l'écrivent les auteurs de l'Atlas National, *Sanctus Julianus in Campania.* Anc. paroisse à 1 l. S. E. de Neuvy auquel elle fut réunie en septembre 1810; à 2 l. S. de Conlie; 4 1/4 O. N. O. du Mans (dist. lég. : 2 l., 4 3/4), arrosée par la Gée, la Doucelle. Bornes : N. Neuvy; E. et S. Coulans; O. Amné et Bernay; territoire formé de 3 petites collines. — *Population* : 153 h.; feux 37, dont 22 dans le bourg; métairies 4; bordages 18. L'église et le presbytère sont conservés. *Contrib.* : fonc. : 609 f., pers., mob. 76 f., port., fen. 25, 3 pat. 11 f. Total 721 f.

L'évêque présentait à la cure. La S^{e}. de paroisse

annexée au château de la Renaudière, se composait en 1789, des fiefs de la Renaudière, de St.-Julien et de la Fouqueterie réuni au 1.er en 1646. Ces fiefs s'étendaient sur St.-Julien, Coulans, Neuvy et Dégré; reportaient à la baronnie de Coulans, celui de la Fouqueterie sous le devoir d'une coiffe de soie, abonnée, dès 1488, à 2 sols 6 deniers. — La Renaudière possédée en 1400, par Jean Turpin, passa à Jeanne de Mouchi, fut en 1461, vendu avec Eporcé, paroisse de la Quinte, à René de Hallai et Anne Dubois de Maquillé sa femme, vint à René d'Orvaux, fut acquis en 1638, par Jean Samson de Milon; plus tard, par la famille Rivault. Les seigneurs de Milon se réservèrent le droit de patronage dans l'église. (*Le Paige.* — *M. Rivault*).

Les Templiers eurent un établissement au lieu du Temple, peu loin du bourg. — A la métairie Le Pas de St.-Julien, ou simplement Le Pas, on montre sur un bloc de grès ferrugieux la prétendue empreinte de l'un des pieds de ce 1.er évêque du Mans, surmontée d'une petite croix gravée en creux. — Des Scories observées près de la maison de la Forge dans le voisinage du bourg indiquent l'existence d'une ancienne forge à bras.

St.-Julien a sa fontaine de Jouvence : vers la chute du jour des fées vêtues de robes blanches, debite-t-on, se promènent aux environs du village. (*M. Rivault Descrip. de St.-Julien*).

RUILLÉ-EN-CHAMPAGNE, *Ruilliacum in Campanid.* Commune à 2 l. 275 S. S. O. de Conlie; 6 O. N, O. du Mans (dist. lég. : 2 l. 172, 6 172), arrosée par la Vègre au S., le Quineau à l'O., la Cocainière, du N. O. à l'E. Bornes : N. St.-Simphorien, Bernay; E. Bernay, Amné; S. Amné; O. Chemiré-en-Charnie. *Terrain* : calcaire jurassique; surface assez égale. Sol argilo-calcaire assez fertile; terres à froment.

Moulins : de Brissant, Couvet, Cruchet, sur le Quineau, de la Roche-Couanon, la Ronce, de Graveleux, sur la Vègre.

Population : 1,059 habitans.

Contrib. : fonc. 6,329 f., pers., mob. 512, port., fen. 149, 16 pat. 147 f. Total 7,137 f.

Le *Bourg*, situé sur la rive g. de la Cocainière, peu loin de la Vègre, à 1 l. 1/4 de la route du Mans à Laval, est formé d'environ 60 maisons et de l'église sous l'invocation de St.-Nazaire et de St.-Celse. Succursale. Bureau de Bienfaisance.

Manoirs : la Roche-Couanon avec chapelle; Valpéan *id.*; le Coudray.

Historique. L'abbé de la Couture présentait à la cure et au prieuré estimé 1600 liv.; celui-ci fondé avant le 13.e siècle, devait aux pauvres de la paroisse 30 boisseaux de mouture; il fut uni dans le 18.e siècle, au séminaire de St.-Charles du Mans. Ruillé avait un petit collège tenu par un ecclésiastique (*Pouillé.—Jaillot.—Arch. de St.-Charles*).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse membre du marquisat de Sourches; la Roche-Couanon, Valpéan, Montcruchet, le Prieuré. — Poste par le Mans.

SAINTE-SABINE ET POCHÉ, *Sancta Sabina*. Commune à 2 l. 1/2 E. de Conlie, 4 3/5 N. du Mans (dist. lég. : 2 l. 1/2, 5), arrosée par les ruiss. des Epières et de la Poupardière au N., des Tuileries à l'O., de la Durandière au S. E. Bornes : N. le Tronchet, St.-Jean-d'Assé; E. St.-Jean-d'Assé; S. la Chapelle-St.-Fray; O. la Chapelle-St.-Fray, Mézières. *Terrain* : roussard. Surface inégale. Sol argilo-sablonneux, sablonneux médiocrement fertile. Terres à seigle et à froment.

Moulin : de St.-Pair, sur les Epières.

Population : 941 habitans.

Contrib. : fonc. 5,308 f., pers., mob. 515, port., fen. 139, 14 pat. 67 f. Total 6,029 f.

Le *Bourg*, situé sur la rive dr. des Epières, à 3/4 l. de la route de Tours à Caen, renferme une quarantaine de feux et l'église. Succursale.

Hameau : Poché.

Manoirs : La Roche, la Durandière, Sévillé. (*Jaillot*).

Historique. Le chapitre de St.-Pierre-de-la-Cour présentait à la cure. Cette paroisse lui fut donnée (970 — 1015), par Hugues I, Comte du Mans. (*Le Corv.* 328).

Fiefs et Seigneuries. La St. de paroisse membre du marquisat de Lavardin, la Durandière, la Roche, Sevillé, au N. de Poché. — Poste par le Mans.

POCHÉ, *Pocherium.* Anc. paroisse à 2/5 l. S. O. de Ste.-Sabine, à 2/5 E. de Conlie, 4 1/2 O. N. O. du Mans (dist. lég. : 2 l. 1/2, 5). L'église dédiée à St.-Martin. L'évêque présentait à la cure; la St. de paroisse, annexée au château de Sévillé, faisait partie du marquisat de Lavardin.

SAINT-SIMPHORIEN, *alias* Sourches, *Sanctus Symphorianus.* Commune à 2 l. 1/2 S. O. de Conlie, à 6 1/2 O. N. O. du Mans (dist. lég. : 2 l. 1/2, 7 1/4), arrosée par la Déchère et la Brétonnerie au N. O., la Laterie au S. O., le Gouin à l'E. Bornes: N. Parennes, Tennie; E. Bernay, Ruillé; S. Epineu-le-Chevreuil, Chemiré-en-Charnie; O. Chemiré. *Terrain* : calcaire jurassique. Sol argilo-calcaire assez fertile; terres à froment; assolement quadriennal et triennal pour la moitié de la commune; quinquiennal et sexennal pour le reste.

Industrie. 5 Chaussumeries et tuileries, aux Patisseaux; 1 poterie au Plessis.

Chemins du Mans à Evron, de Sillé à Loué.

Population : 1,018 hab., feux 230, métairies 18, bordages 60.

Contrib. : fonc 6,036 f., pers., mob. 428, port., fen. 187, 17 pat. 148 f. Total 6,799 f.

Le *Bourg*, distant de 1 l. 3/4 de la route de Sablé à Sillé, de 1 1/2 de celle du Mans à Laval, contient 60 feux et l'église. Succursale, maison de charité, bureau de bienfaisance. Assemblée le dimanche le plus près du 22 août.

Hameaux : Glatigné, Jupille, l'Huillerie, Montjais, Maupertuis, le Petit-Bois, les 3 Croix, les Selles, la Vrillère, la Relandière, la Laterie, les Patisseaux, les Oisières, le Pressoir, les Pichardières, la Maison-Neuve, la Haillère, la Harouardière, la Bretonnerie, la Guyardière, le Brouillard, la Poterie.

Le château de Sourches, bâti vers les 2/3 du 18.e siècle, sur le penchant d'une colline, au milieu d'un grand parc clos de murs, est l'un des plus beaux du département. (*M. Jarossay, maire, Descrip. de St.-Simphorien*).

Historique. L'abbé d'Evron présentait à la cure et au prieuré.

La maison de charité, établie vers 1780, par René Plar curé de St.-Simphorien, perdit en 1792, sa dotation (200 liv.), et tomba. Le fondateur l'a relevée, suivant son testament du 29 septembre 1806, autorisé le 22 janv. 1808. Cet ecclésiastique devenu propriétaire de l'église, l'a rendue aux paroissiens.

Fiefs et Seigneuries. La St. de paroisse, membre du marquisat de Sourches, le Porcher, Maupertuis, la Celle, la Cocainière, Gouin, le Petit-Bois, le Prieuré. — La St. de Sourches ou Chaources fut anciennement possédée par une riche et puissante famille de ce nom, à laquelle le diocèse devait la fondation du prieuré de Bernay, de l'abbaye de Tyronneau, etc. Payen de Chaources accompagna en 1158, Geoffroy de Mayenne à la Terre Sainte. Jeanne de Vassé apporta en mariage le 24 juill. 1459, la châtellenie de Sourches à Guillaume du Bouchet. Des lettres patentes du mois d'août 1598, érigèrent cette châtellenie en

Mayet, Pontvallain au S.; de la Suze à l'O. Son territoire, incliné vers l'O., est arrosé par le Rône, l'Erip, et autres ruisseaux. *Terrain* : calcaire jurassique, craie-tufau, roussard ou grès ferrifère en masses, quelquefois tubulé; argiles propres à la brique et à la fayence. Surface plane d'où les eaux s'écoulent difficilement.

Contenance : 221 kil. carrés 9710 ou 22,189 arp. 60 perches, 83 mètres carrés.

Revenu imposable : 487,475 fr. 01 c.

Sol sablonneux, peu fertile; terres à seigle, plusieurs même ne conviennent qu'aux semis de pin maritime. Prés en partie marécageux; la nature du sol ne permet guères de former des prairies naturelles. — Les vignes disposées en volier ou treille donnent un vin très-médiocre qui se consomme sur les lieux ou se transporte au Mans. Les pommiers fournissent un cidre estimé. — Une portion de la forêt de Bersay, appartient au canton.

Industrie : il se fabrique un peu de toiles. — 10 Chaussumeries et tuileries. — 2 Fayenceries. — Une tannerie.

Un assez grand nombre de moulins sont établis sur les cours d'eau.

Le commerce consiste en produits agricoles et en objets fabriqués par les usines du pays.

La route de Tours à Caen, le chemin du Mans au Lude traversent le territoire.

Population : 15,075 hab., à peu près 68 hab. par kilomètre carré, ou 67, 98.

Contrib. : foncière. .	54,152	f. c.	f.	c.
Personn. et mob.	9,458	»	70,514	68.
Port. et fen. . .	3,010	»		
476 Patentes. . .	3,894	68		

Ce canton renferme 11 communes : Ecommoy Brette, Laigné-en-Belin, Marigné, Moncé-en-Belin, Mulsanne, St.-Bié-en-Belin, St.-Gervais-

en-Belin, St.-Mars-d'Outillé, St.-Ouen-en-Belin, Teloché.

Etablissemens : 4 notariats, 1 bureau d'enregistrement, 3 perceptions, 1 bur. de la poste aux lettres, 1 recette à cheval des contributions indirectes, 1 relais de poste, 1 brigade de gendarmerie à cheval, 1 gîte d'étape; 1 cure, 10 succursales, 1 école tenue par les frères de Saint-Joseph, 2 maisons de charité, 1 bureau de bienfaisance. (*M. Lavaissière, anc. juge de paix, Desc. du C.*).

LE BELINOIS ou Comté de Belin, *Pagus Belini*, situé à 2 l. 1/2 S. du Mans est formé de 7 communes du canton d'Ecommoy : Moncé, St.-Gervais, Laigné, St.-Ouen, St.-Bié, Téloché, Ecommoy. La surface plane, sur laquelle s'élèvent les buttes du vieux Mans et du Montnoyé renferme 120 1/2 kilomètres carrés, ou 12,046 arp. 83 perch. 83 met. et 9,259 habitans.

On a observé que, si le ruisseau de Lunerole coule avant Noël, le pays est ménacé de stérilité.

Le Belinois possédait 2 prieurés : St.-Gervais, Téloché, 1 commanderie de l'ordre de St.-Jean-de-Jérusalem, l'Epine; la maison-Dieu de Laigné.

Le château de Belin à St.-Ouen, bâti dans le 12.e siècle, n'offre plus que des ruines. Sa position sur un monticule élévé le rendait fort important; aussi attachait on beaucoup d'intérêt à sa conservation. Plusieurs ordonnances du 14.e siècle, entre autres des années 1358 et 1380, enjoignent au sire de Belin d'obliger, même de contraindre par des peines rigoureuses, ses vassaux à faire le guet à cette forteresse, à la défendre et réparer. Sous le régne de Charles V, les Anglais brulèrent et saccagèrent toutes les places du canton, sans pouvoir soumettre celle-ci.

Les plus anciens seigneurs du Belinois connus sont Hugues de Belin et Hébert son fils. En 1206, ils renoncèrent à plusieurs repas qui leur étaient

dus au monastère de St.-Vincent et au prieuré de St.-Gervais. (*Cart. St.-Vinc.*)

Baudouin et Gui de Belin suivirent en 1250, le Roi Louis IX à la Terre-Sainte; ils devinrent, l'un Sénéchal et l'autre Connétable de Chypre. Guillaume d'Ourne Sgr. de Belin en 1282, avait peut-être épousé la fille de l'un de ces officiers. André d'Averton hérita (1312), de cette terre. André II son fils, marié avant 1315, à N. de Chamaillard, se présenta en 1347, à l'assise de Jupilles, pour reclamer, comme Sgr. d'Ourne, son droit de pacage dans la forêt de Bersay. En 1358, Guillaume de Chamaillard d'Anthenaise, Sgr. de Vaux, son beau père et suzerain, lui accorda la haute justice de Belin. 1456; Jean d'Averton inquiété par Jacques de Maridort, Sgr. de Vaux, au sujet d'une truie que le Bailli de Belin avait condamnée à être pendue, pour avoir étranglé un enfant, fait faire une enquête tendant à prouver que la seigneurie de Belin avait une haute justice antérieurement au don de 1358, et oblige son Suzerain à se désister.

Renée d'Averton fille de Payen III épousa 1.° Jacques d'Humières chev. de l'ordre du Roi; 2.° le 14 août 1582, François de Faudoas, gouverneur de Paris et fameux ligueur. François prit le nom d'Averton.

Eléonore d'Averton leur petite fille porta la terre de Belin à François de Rochechouard, marquis de Bonnivet. Ils eurent Eléonore mariée à Louis-Jacques de Mégrigny, conseiller d'état.

Eléonore de Mégrigny leur fille épousa 1.° Charles Turpin comte de Vihiers; 2.° Jean-Ferdinand, comte de Poitiers, dont elle eut Eléonore, dame de Belin, femme de Maximilien Bleikard comte d'Hamstadt, baron du St.-Empire.

Vers le milieu du 18.e siècle, Eléonore de Poitiers, comtesse d'Hamstadt, vendit les comté de de Belin et seigneurie de Vaux à Marin Rottier de

Madrelle, Sr de la baronnie de la Bataillère et d'Yvré-le-Pôlin, et à Louise de Maridort son épouse. Cette terre est possédée par M. l'abbé de Moncé leur fils.

17.e Siècle Louis-Jacques de Mégrigny et Eléonore de Rochechouard son épouse fondent une mission qui devait se faire tous les cinq ans, dans les 6 paroisses du comté de Belin, par les lazaristes. A cette époque Ecommoy était distrait de ce comté ; la seigneurie de Fontenailles devint en 1376, le partage de Jeanne Lenfant, v.e de Geoffroy I d'Averton.

La terre de Vaux en St.-Ouen, dont le château est détruit depuis long-tems, passa de la famille de Chamaillard d'Anthenaise à celle de Becquet, puis à celle de Maridort. Le Cardinal de Richelieu l'acheta en 1630, y commença un magnifique château et la vendit à François de Faudoas qui abandonna le château de Belin pour occuper celui du Plessis.

La châtellenie de Belin était dans la mouvance de celle de Vaux; le ressort de ces châtellenies s'étendait sur 24 paroisses, et même jusque dans la ville du Mans ; la juridiction se tenait au hameau de Ponthibaut. V. château de Vaux, p. 72.

Le Sire de Belin devait foi et hommage à l'év. du Mans, à cause de sa baronnie de Touvoye ; il était un des barons ou seigneurs tenus de porter le prélat, le jour de son intronisation, depuis l'église St.-Ouen jusque dans le chœur de la Cathédrale. Le drap d'or ou de soie, dont la chaise de l'évêque était couverte, lui appartenait. (*Le Paige. — Le Corv. — M. l'abbé de Moncé, Observ.*).

ECOMMOY, *Iscomodiacum.* Commune chef-lieu de canton à 5 l. 3/4 S. du Mans (dist. lég. : 6 l.), arrosée par la Lone qui la sépare au S. de Mayet ; l'Erip au N., le Pin au S. O. Bornes : N. Téloché, St.-Mars-d'Outillé ; E. St.-Mars, Marigné ; S. Mayet ; O. St.-Bié, St.-Ouen, St.-

Gervais-en-Belin. *Terrain* : calcaire jurassique compacte ; craie-tufau ; roussard. Surface inégale.

Contenance : 2,854 arp. 16 perch.

Revenu imposable : 84,888 f. 06 c., savoir :

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	1663	24	28	38186	02
Jardins.	26	03	94	1422	02
Vignes.	44	16	10	1077	16
Prés.	231	64	25	8520	33
Pâtures.	89	64	20	930	35
Bois.	124	45	60	1710	51
Pinières.	491	88	70	5083	25
Landes.	63	36	»	190	05
Mares, douv., étangs.	5	28	80	66	19
Sol des bâtimens. . .	25	19	49	1184	18
Routes, riv., égl., etc.	89	24	64	»	»
Propriétés bâties. . .	»	»	»	26518	»

Sol sablonneux, peu fertile ; terres à seigle ; assolement quadriennal.

Industr. Fabr. de toiles en commun (60 à 80 métiers), blanchiment de fil. 9 Chausumeries et tuileries. — 2 Fayenceries. — Tannerie. — Extraction de la pierre calcaire à Besonnais ; de la pierre de taille à la Vacherie ; celle-ci a été employée à la construction des ponts de Pontlieue sur l'Huisne et de Coëmon sur le Loir. Le tufau s'exploite à la Fosse et au Tertre ; le roussard, sur plusieurs points ; les tuileries, poteries et fayenceries extraient des argiles, blanches, grises et jaunâtres, à Chaufour et au Genetay.

Moulins : de Rabillard (à tan), de la Busterie, de Bray, sur l'Erip ; de la Libaudière, de Rochereau, de Morancé, l'Etang, Fouillet, et le moulin à foulon de Bois-Rond, sur la Lone.

Route du Mans à Tours ; chemin d'Ecommoy à Vaas.

Population : 3,057 hab. — Feux 750. — Métairies 15. — Bordages 150.

Contrib. : fonc. 10,478 f., pers, mob. 2319, port., fen. 810, 153 pat. 1,542 f. 82 c. Tot. 15,149 f. 82 c.

Le *Bourg*, traversé par la route de Tours à Caen, se compose d'une grande place à laquelle aboutissent plusieurs rues, de 360 feux ; d'une belle et antique église dédiée à l'év. St.-Martin. Une halle de 22 mètres de long, bâtie depuis un siècle, s'élève sur la place. — Notariat, bureau d'enregistrement, de la poste aux lettres, perception, relais de poste, brigade de gendarmerie, gîte d'étape ; cure, maison de charité, école chrétienne. — 4 Foires ; les mardis 3.e de carême et de juin, 1.er d'oct., dernier de nov. — Marché le mardi. — Assemblée le 26 décembre.

M. le comte d'Effiat établit vers 1827, l'école chrétienne tenue par un frère de St.-Joseph, et la maison de charité dotée de 450 f. de rente. La commune accorde en outre une indemnité à 1 instituteur et à 2 institutrices.

Hameaux : la Boulaye, la Vacherie, le Pissot, au N. O. ; la Fosse, la Prasle, à l'E. ; les Truberdières au S. E. ; etc.

Manoirs : Fontenailles, château entouré de fossés, avec bois et avenues, au S. S. E. du bourg ; Bésonnais à l'O. S. O. ; la Boissière. (*M. Moulière Maudoux, maire, Descr. d'Ecommoy*).

Historique. L'abbesse du Pré nommait à la cure, le prieur de Châteaux à la chapelle ou prieuré de Montvigne, dépendant autrefois de l'abbaye de Vaas. (*Pouillé*).

La paroisse eut aussi la Maladrerie du Gué de la Feugère annexée dans le 17.e siècle, à l'hospice de Château-du-Loir ; un collége doté de 100 liv. de revenu.

7.e Siècle. L'év. St.-Hadoing légua à l'abbaye de la Couture le village d'Ecommoi qu'il avait acheté d'Auserenus et de sa mère. (*Anal.* 268).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse annexée au château de Fontenailles, la Grandmaison dans

le bourg, Besonnais, la Grande et Petite Lente qui furent unies à Fontenailles, Rougemont, Maupetit, la Boissière.

La terre de Fontenailles appartenait dans le 14.e siècle à la famille d'Averton et faisait partie de la seigneurie du Belinois. Des lettres patentes de juillet 1703, reg. au parlement le 23 nov. suivant, à la chambre des comptes le 29 janv. 1704, unissent et incorporent les seigneuries de Fontenailles et d'Ecommoy avec les fiefs qui en dépendent et les érigent en marquisat sous le nom de Fontenailles, relevant de la baronnie de Château-du-Loir à une seule foi et hommage, en faveur de Louis de Gouin de Chapiseau, chev. des ordres du Roi, chef de brigade des Gardes de Louis XIV. Cette terre a passé par acquisition à la famille d'Effiat. — La famille Goupil est propriétaire de Besonnais.

BRETTE, *Breta*. Commune à 2 l. 3/4 N. N. E. d'Ecommoy, à 3 4/5 S. S. E. du Mans (dist. lég.: 3, 4 1/4), arrosée par les ruiss. de Fourgas au N., de la Baderie au S. E., de Charbonneau et de la Ferrière au S. O., de Coudereau à l'O. Bornes: N. Ruaudin, Parigné-l'Ev.; E. Parigné; S. St.-Mars-d'Outillé; O. Teloché, Mulsanne. *Terrain*: calcaire jurassique, marne grise, roussard, argile blanche. Surface inégale.

Contenance: 1,459 arpens, 72 perches.

Revenu imposable: 20,050 fr. 62 c., savoir:

Objets.	arp.	p.	m.	f.	c.
Terres labourables. .	587	43	95	8418	42
Jardins..	19	13	08	662	17
Prés.	106	45	30	3160	10
Pâtures..	44	21	90	449	03
Bois.	97	96	50	1360	95
Pinières.	289	17	30	1981	15
Landes.	253	85	65	728	40
Etangs, douv., mares.	5	03	30	92	95

Sol des bâtimens..		7	49	25	247 25
Rout., riv., égl., cim.		46	95	77	» »
176 Propriétés bâties.		»	»	»	2950 »

Sol sablonneux, peu fertile ; terres à seigle.

Moulins : Neuf, de Charbonneau, sur le Charbonneau, de la Ferrière, sur la Ferrière.

Population : 946 hab.

Contrib. : fonc. 2,056 fr., pers., mob. 413, port., fen. 149., 20 pat. 108 f. 83 c. Total 2,726 fr. 83 c.

Le *Bourg*, distant de 3/4 l. de la route du Mans à Lucé, se compose d'environ 55 feux et de l'église sous l'invocation de St.-Martin. Le chemin du Mans à Pruillé le traverse. Succursale. Assemblées les dimanches 1.er de juillet et plus près du 11 nov.

Hameaux : le Petit Bourg, les Meudeseries.

Manoirs : le Haut-Bois, Coudereau.

Historique. L'évêque présentait à la cure.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse annexée à la terre du Haut-Bois, appartenant à la famille de Longueval d'Haraucourt ; Coudereau possédé dans le 14.e siècle, par la famille d'Averton, mouvait du comté de Belin ; la Ferrière, Champfeu, l'Epinardière, la Forest, le Sortoir. Coudereau est venu à la famille de Vanssay, par le mariage d'Armande Taffu avec Charles-Pierre de Vanssay. — Poste par le Mans.

LAIGNÉ EN-BELIN, *Latiniacum.* Commune à 1 l. 3/4 N. N. O. d'Ecommoy, 3 1/2 5 N. du Mans (dist. lég. : 1 l. 3/4, 4 1/4), arrosée par les ruiss. de Lunerolle au N., de l'Erip au S. Bornes : N. Mulsanne ; E. Téloché ; S. St.-Ouen ; O. St.-Gervais. *Terrain* : calcaire jurassique, roussard. Surface assez égale.

Contenance : 1,240 arp. 52 perch.

Revenu imposable : 39,367 f. 03 c., savoir :

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	860	38	05	34801	36
Jardins.	34	01	67	1809	83

Vignes.	4	41	40	178	34
Prés.	155	11	77	6694	53
Pâtures.	54	29	16	610	20
Bois.	36	74	20	714	43
Pinières.	29	92	44	340	52
Châtaigneraies. . . .	1	85	70	60	57
Landes.	6	21	50	23	81
Etangs, douv., mares.	1	32	35	38	35
Sol des bâtimens. . .	10	28	30	514	09
Routes, riv., égl., etc.	45	95	46	»	»
276 Propriétés bâties.	»	»	»	4581	»

Sol sablonneux, peu fertile ; terres à seigle.

Moulins : de St.-Père, de Chouane, du Buron, sur l'Erip.

Population : 1,308 habitans. — Métairies 12. — Bordages 36.

Contrib. : fonc. 4,298 f., pers., mob. 843, port., fen. 220, 34 pat. 262 f. 83 c. Total 5,623 f. 83 c.

Le *Bourg*, éloigné de 174 l. de la route de Caen à Tours, se compose d'env. 60 feux et de l'église sous l'invocation de l'év. St.-Martin. Succursale, maison de charité. — Assemblée dite St.-Martin, le dimanche après la Toussaint. Le 26 juillet on célèbre la grand'messe à la chapelle Ste.-Anne, ancienne annexe de la cure, située à 172 l. du clocher ; l'après-midi, on chante les vêpres à l'église paroissiale. Les fidèles et les marchands se rassemblent le matin, dans le champ de Ste.-Anne, le soir, au bourg. Avant 1790, le curé et le vicaire disaient la 1.re et la grand'messe et chantaient les vêpres à la chapelle, où l'on va en procession à la St.-Marc et aux Rogations. L'acquéreur de cet édifice l'a cédé pour 100 ans à la paroisse, en lui imposant l'obligation de faire dire chaque année, une messe pour sa famille.

La confrairie des hommes a cessé, depuis 10 ans, de se réunir. Elle avait 2 Rois, un ancien et un nouveau. Le jour de la fête de St.-Martin, les

assistaient à la procession qui se faisait avant la messe et l'ancien Roi donnait le pain béni.

La confrairie des femmes est présidée par 2 Reines. Le jour de l'Assomption de la Ste.-Vierge, elle en désigne deux autres pour l'année suivante, les Reines donnent le pain béni, et la confrairie assiste à la procession.

Hameau : Boisgars, près de la lande de ce nom, au S. O. sur la rive droite de l'Erip. Ses habitans se réunissent le dimanche dans cette lande pour danser ; la Chauvinière, Langlecherie, la Minorie ; etc.

M. le curé Provost, Mademoiselle Dufay de Boismont et M. l'abbé de Moncé, fondèrent en 1824, la maison de charité. (*M. Jollivet* (*Augustin*), *Géomètre*, *notes sur le Belinois.* — *M. Pressoir maire*, *Descr. de Laigné*).

Historique. Le chantre de l'église du Mans, archidiacre né de la paroisse de Laigné, présentait à la cure et à la chapelle St.-Jean. (*Pouillé*).

1036. — 1055. L'év. Gervais de Château-du-Loir donna à ses chanoines la paroisse de Laigné. (*Analecta*).

Vers le commencement du 18.e siècle, Jean Trouvé, anc. soldat, lègue 30 sols de rente, pour être distribués aux pauvres de la paroisse, le jour de Pâques. — 1748. Le curé Vincent Dutertre, fonde un collége auquel il affecte un bordage. — Plusieurs siècles auparavant, la maison-Dieu, hopital de pélerins, avait été bâtie au N. du bourg.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse était annexée au fief de la Chantrie. Le Sgr de Belin, dont le fief s'étendait sur Laigné, la contestait. (*Le Paige*). — Poste par Ecommoy.

MARIGNÉ, *Marigneium*. Commune à 1 l. 2/5 E. d'Ecommoy, à 5 1/4 S. S. E. du Mans (dist. lég. : 1 l. 1/2, 6 3/4), arrosée par le Rône au N. la Lone, du N. au S. O., la Chaupardière au N. E.,

à 1 l. de la route du Mans à Tours, renferme une cinquantaine de feux et l'église dédiée à la Vierge. Succursale. Assemblées le dimanche le plus près du 3 août, et le 26 décembre fête de St.-Etienne, 2.e patron de la paroisse.

Hameau : Ponthibault, assez fort passage avec auberges, sur le chemin du Lude.

Manoirs : la Beaussonnière, le Bignon, la Hattonnière.

Historique. Le chapitre de l'église du Mans présentait à la cure.

Sous le pontificat de Gervais (1036. — 1055), Herbrand Sgr. Manceau et vassal de l'évêque, restitue à l'église du Mans la Sg. de Moncé avec les dixmes, offrandes et prémices. Gervais, pour le récompenser, donne à son fils Hélinand une prébende de la cathédrale. Vers 1215, l'abbaye de la Couture perdit le procès qu'elle avait intenté au chapitre pour ces dixmes. (*Le Corv.* 351. — *Cart. du Chap.*).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse était annexée au comté de Belin ; Vaux châtellenie. La juridiction se tenait à Ponthibault.

Antiquités, Monumens. Au S. E. s'élevait le château de Vaux.

1198. Hélie de la Flèche poursuivi par Guillaume le Roux, met le feu à ce château. Le chef de l'armée anglaise, Robert de Montfort, qui marchait en avant avec 500 chevaliers, éteignit l'incendie et fortifia la place pour le service du Roi d'Angleterre. (*Ord. Vital*). Poste par le Mans.

MULSANNE, vulgairement Mercenne, *Murcena.* Commune à 2 l. 173 N. d'Ecommoy, 3 S. S. E. du Mans (dist. lég. : 2 l. 172, 3 172), arrosée par les ruisseaux de Coudereau au N. E., de Cherbonneau à l'E., du Rône au S. et à l'O. Bornes : N. Pontlieue, Ruaudin ; E. Brette ; S. Téloché, Laigné ; O. Moncé. *Terrain* : calcaire jurassique

au N. ; roussard au S. Surface un peu inégale.

Contenance : 1,512 arp., 36 perch., 28 metr. c.

Revenu imposable : 21,955 f. 16 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	465	57	15	8620	20
Jardins.	15	17	76	661	87
Prés.	80	21	60	2783	19
Pâtures.	28	86	40	186	88
Bois.	45	54	40	631	55
Pinières.	464	07	90	4223	06
Landes.	334	54	10	919	14
Etangs, douv., mares.	25	83	50	402	09
Sol des bâtimens. . .	6	»	47	240	20
Routes, riv., égl., etc.	56	52	72	»	»
152 Propriétés bâties.	»	»	»	3287	»

Sol sablonneux ; terres à seigle.

Industrie : exploitation du roussard.

Moulins : de Mulsanne, de Montineau, sur la Rône.

Population : 809 hab., fermes, 3 bordages 30.

Contrib. : fonc. 2,491 f., pers., mob. 459, port., fen. 155, 31 pat. 236 f. 66 c. Total 3,341 f. 66 c.

Le *Bourg*, situé sur une élévation, peu loin de la route de Tours à Caen, se compose de 90 feux et de l'église dédiée à Ste.-Magdelaine. Succursale. Assemblée, le dimanche le plus près du 22 juillet.

Hameaux : l'Arpent, la Chenaye, les Goupières, de 10 à 12 feux chacun.

Manoirs : à l'E. N. E. le château de la Rochère, de construction ancienne ; au N. N. O. les Hunaudières, maison moderne. (*M. Cherrier, secrét. de la mairie, Descript. de Mulsanne*).

Historique. L'église du Mans, présentait à la cure.

L'év. Gervais donna la Se. et les dixmes de cette paroisse à ses chanoines.

Fiefs et Seigneuries. La Se. de paroisse annexée à la prévôté régale du chapitre ; la Rochère appartenant autrefois à la famille de Vignolles ; les Hu-

naudières, propriété de la famille de Vanssay ; ces 2 terres relevaient du comté de Belin. — Poste par Ecommoy.

SAINT-BIÉ-EN-BELIN, *Sanctus Beatus in Belino*. Commune à 3/4 l. O. d'Ecommoy, 5 l. 1/2 S. du Mans (dist. lég. : 3/4, 9), arrosée par le ruiss. du Pin au S. Bornes : N. St-Ouen ; E. Ecommoy ; S. Mayet ; O. Châteaux-l'Hermitage, Yvré-le-Polin. *Terrain* : calcaire jurassique.

Contenance : 926 arpens, 79 perches.

Revenu imposable : 22,159 f. 80 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	588	74	80	13051	53
Jardins.	30	81	90	1464	61
Prés.	66	78	90	2526	38
Pâtures.	40	33	80	425	87
Bois.	31	79	20	429	61
Pinières.	90	45	30	837	10
Landes.	32	41	90	97	25
Etangs, douv., mares.	9	41	40	75	66
Sol des bâtimens. . .	7	99	30	359	79
Routes, riv., égl., etc.	28	02	50	»	»
140 Propriétés bâties.	»	»	»	2892	»

Sol sablonneux ; argileux sur quelques points ; terres à seigle.

Moulin : du Bois, sur l'Erip.

Population : 640 habitans.

Contrib. : fonc. 2,768 f., pers., mob. 311, port., fen. 101, 3 pat. 30 f. 33 c. Total 3,210 f. 33 c.

Le *Bourg*, distant de 3/4 l. de la route de Caen à Tours, se compose d'une trentaine de feux et de l'église. Succursale.

Manoirs : au S. O. Chardonneux ; au N. E. le Plessis.

Historique. L'évêque présentait à la cure.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse membre du comté de Belin, le Plessis possédé dans le 16.e siècle, par la famille Cléreau, le patronage de l'é-

glise y était annexé ; Chardonneux ; le prieuré de Châteaux-l'Hermitage. La paroisse relevait de Château-du-Loir. Poste par Ecommoy.

SAINT-GERVAIS-EN-BELIN, *Sanctus Gervasius in Belino.* Commune à 1 l. 3/4 N. E. d'Ecommoy, à 3 3/4 S. du Mans (dist. leg. : 1 l. 3/4, 4 1/4), arrosée par les ruiss. de Lunerolle au N., de l'Erip et de la Chouane à l'O. Bornes : N. Moncé ; E. Laigné ; S. St.-Ouen ; O. Parigné-le-Polin. *Terrain* : calcaire jurassique.

Contenance : 948 arp., 76 perch., 75 mètr. c.
Revenu imposable : 23,204 f. 09 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	534	44	41	13528	21
Jardins.	15	39	46	840	92
Vignes.	»	70	80	35	40
Prés.	110	98	98	3671	06
Pâtures.	25	69	35	316	79
Bois.	39	02	12	577	63
Pinières.	142	04	30	1531	70
Châtaigneraies. . . .	1	30	70	19	29
Landes.	48	96	50	167	85
Etangs, douv., mares.	»	33	10	16	55
Sol des bâtimens. . .	5	27	39	353	69
Routes, riv., égl., etc.	24	59	64	»	»
123 Propriétés bâties.	»	»	»	2135	»

Sol sablonneux ; terres à seigle.
Moulin : de Rouperoux, sur l'Erip.
Chemin du Mans au Lude.
Population : 616 habitans.
Contrib. : fonc. 2,353 f., pers., mob. 321, port., fen. 146, 11 pat. 93 f. 43 c. Total 2,913 f. 43 c.

Le *Bourg*, éloigné de 3/4 l. de la route de Caen à Tours, se compose d'une trentaine de feux et de l'église. Succursale. Assemblée, le dimanche le plus proche du 19 juin.

Hameau : Fromenteau, petit passage sur le chemin du Mans au Lude.

Manoir : le Château du Plessis, bâti par le Cardinal de Richelieu, vers 1630.

Historique. L'abbé de St.-Vincent présentait à la cure et au prieuré fondé dans le 12.e siècle, par les seigneurs de Belin.

Fiefs et Seigneuries. La St. de paroisse, annexée au château du Plessis, faisait partie du comté de Belin ; le prieuré. — Poste par Ecommoy.

SAINT-MARS-D'OUTILLÉ, *Sanctus Medardus de Ostilliaco.* Commune à 1 l. 3/4 N. E. d'Ecommoy, à 4 3/4 S. S. E. du Mans (dist. lég. : 2 l., 5 1/4), arrosée par le Rône du S. au N. O., le Narais à l'E., la Moisière au N. E. Bornes : N. Brette et Parigné ; E. Challes, le Grand-Lucé, Pruillé-l'Eguillier ; S. Pruillé, Marigné ; O. Ecommoy, Laigné, Teloché. *Terrain* : calcaire jurassique ; roussard ; eaux incrustantes dans le bois de Guenadeux, près le château de la Fontaine, où Le Paige indique de grandes pierres, placées au niveau du sol, couvertes d'une mousse, de 4 lignes d'épaisseur, totalement pétrifiée. Surface assez égale.

Contenance : 3,808 arpens, 24 perches.

Revenu imposable ; 69,081 f. 23 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables .	1852	49	33	38993	87
Jardins	47	72	11	2184	36
Vignes.	2	48	40	64	46
Prés.	232	05	39	7953	31
Pâtures.	192	67	35	1600	19
Bois.	129	14	21	1499	02
Pinières.	472	27	40	4105	57
Landes.	712	01	00	2071	72
Etangs, douv., mares.	12	58	80	221	17
Sol des bâtimens. . .	15	24	61	609	56
Routes, riv., Egl. etc.	102	78	80	»	»
Dém. nat., taillis, etc.	36	77	20	»	»
443 Propriétés bâties.	»	»	»	9778	»

Sol sablonneux; terres à seigle, à semis de pin maritime.

Industrie : fabrique de toiles. — Chaussumerie.

Moulins : de Grêlepoix, Coulevée, de la Chénaye, de Rouillon, d'Outillé, sur le Rône; de Grammont, de la Sinétrie, sur le Narais.

Population : 2,015 habitans.

Contrib.. fonc. 6,853 f., pers., mob. 1338, port., fen. 394, 66 pat. 422 f. Total 9009 f.

Le *Bourg*, éloigné de 1 l. 3/4 de la route de Tours à Caen, de 1 l. 1/2 de celle du Mans à Lucé, se compose d'un grand nombre de feux et de l'église sous l'invocation de St.-Médard. Notariat, perception; succursale. Assemblée, le dimanche le plus proche du 8 juin.

Hameaux : Outillé, etc.

Manoirs : la Fontaine, Segrais.

Historique. Le chapitre du Mans présentait à la cure, depuis que l'év. Guillaume de Passavant (1145 — 1187), lui avait accordé ce droit. (*Le Corv.* 451).

1190 — 1214. Le seigneur Paulin-Roters, avant d'aller combattre les Albigeois, remit, à l'église du Mans, le tiers des dixmes, métives et pailles de St.-Mars qu'il croyait posséder injustement; l'év. Hamelin confirma cet acte.

Guillaume de la Jaille, Sgr. d'Outillé, prétendit avoir dans le fief et le domaine du chapitre du Mans, toute punition sur les sujets, le pouvoir de condamner à l'amende, de réformer les mesures, etc. Des Roches, Sénéchal du Maine, jugea ces contestations, et la sentence fut homologuée par un arrêt de la cour du Roi, daté de 1213. La Jaille donna, en 1218, aux chanoines la dixme qu'il avait à St.-Mars et les offrandes qu'il percevait à la chapelle d'Outillé. (*Le Corv.* 480).

Vers 1163, Henri II, Roi d'Angleterre et comte du Maine, établit dans la forêt de Bersay un couvent de l'ordre de St.-Etienne de Grammont.

le hêtre une infinité d'objets et d'ustensiles de ménage.

Cette forêt, du domaine de l'état, appartenait anciennement aux seigneurs de Château-du-Loir; elle dépendait en 1790, de l'apanage de Monsieur, frère du Roi. La route du Mans à Tours traverse la partie orientale ; plusieurs rivières et ruisseaux y prennent leur source. — Les propriétaires des terres de la Vigerie, de Sarceau, de la Gaudruère, de Daron, de Vaux-le-Vicomte, de l'Epinardière, d'Ourne, etc., ont eu droit d'usage dans son enceinte. (*Mémoire de l'Admin. Forest.* — *Noms Féodaux*).

SAINT-OUEN-EN-BELIN, *Sanctus Audoënus in Belino*. Commune a 1 l. 1/4 O. N. O. d'Ecommoy, à 5 1/4 S. du Mans (dist. lég. : 1 1/4, 5 3/4), arrosée par la Chouane à l'O. Bornes: N. St.-Gervais, Laigné; E. Laigné, Ecommoy; S. St.-Bié; O. Parigné-le-P. *Terrain* : calcaire jurass., semblable à celui de la Vacherie. Surface assez égale.

Contenance : 1,156 arpens, 32 perches.
Revenu imposable : 38,909 f. 95 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	909	95	60	21711	40
Jardins.	31	60	20	1383	92
Vignes.	5	25	20	167	19
Prés.	283	24	»	7316	75
Pâtures.	65	85	60	845	85
Bois.	71	65	30	1165	18
Pinières.	93	53	80	756	25
Châtaigneraies. . . .	1	60	10	45	25
Landes.	77	07	40	256	14
Mares, douv., étangs.	26	58	50	758	74
Sol des bâtimens. . .	9	05	40	380	28
Routes, riv., égl., etc.	40	90	90	»	»
303 Propriétés bâties.	»	»	»	4123	»

Sol sablonneux ; argileux sur quelques points ; terres à seigle.

Chemin du Mans au Lude.

Population : 968 habitans.

Contrib. : fonc. 4,458 f. pers., mob. 548, port., fen. 161. 18 pat. 92 f. 50 c. Tot. 5,259 fr. 50 c.

Le *Bourg*, situé sur la rive droite de la Chouane, à 1 l. de la route de Caen à Tours, se compose d'une quarantaine de feux et de l'église. Succursale. Assemblée, le dimanche le plus près du 25 août. (St.-Louis).

Hameaux : les Tufières.

Manoir : la Poissonnière.

Historique. Le chapitre de l'église du Mans présentait à la cure.

Au N. E. du clocher était la commanderie de l'Epine, de l'ordre de St.-Jean de Jérusalem, membre de celle de Guéliant.

Vers 1055, l'év. Gervais de Château-du-Loir, légua à sa cathédrale, entre autres, l'église de St.-Ouen, à la charge de faire tous les jours mémoire de lui à l'autel et de célébrer plusieurs anniversaires. (*Reg. du Chap.*).

Fiefs et Seigneuries. La Ss. de paroisse annexée au château de Belin, était membre du comté de ce nom; la Poissonnière apportée, en 1393, par Jeanne Cordeau à Olivier I Moreau son mari, dont les descendans l'ont conservée jusqu'à la fin du 18.e siècle; la commanderie de l'Epine, l'Aunay.

Antiquités, Monumens. A 3/4 l. N. E. du bourg, sont les ruines du château de Belin, bâti vers le 13.e siècle, figuré et décrit par les auteurs du Voyage Pittoresque dans le département de la Sarthe. V. art. Belinois. — Poste par Ecommoy.

TELOCHÉ, *Telocheium*. Commune à 1 l. 3/4 N. d'Ecommoy, 3 3/4 S. S. E. du Mans (dist. lég. : 1 3/4, 4 1/4), arrosée par le Rône, du S. E. au N. O., le Pontvilain au N. O., l'Erip au S. Bornes: N. Mulsanne, Brette; E. Brette, St.-Mars-d'Ou-

tillé; S. Ecommoy; O. Laigné, Moncé. *Terrain*: calcaire jurassique. Surface assez égale.

Contenance : 2,286 fr. 81 c.

Revenu imposable : 57,773 fr. 84 c.

Objets.	arp.	p.	m.	f.	c.
Terres labourables. .	1413	42	33	33372	76
Jardins.	25	77	66	1405	17
Prés.	263	52	50	7694	92
Pâtures.	176	76	20	1976	81
Bois.	182	78	50	3427	95
Pinières.	75	60	50	716	01
Châtaigneraies. . . .	3	82	60	85	88
Landes.	50	93	10	178	25
Etangs, douv., mares.	12	34	90	231	12
Sol des bâtimens. . .	15	11	95	755	97
Rout., riv., église. .	66	70	76	»	»
315 Propriétés bâties.	»	»	»	7929	»

Sol sablonneux ; terres à seigle.

Industrie : Chaussumerie ; extraction du calcaire.

Moulins : du Rancher, du Gué, de la Fosse, sur le Rône ; de Coudereau, sur le Pontvilain ; de la Gouverie, sur l'Erip.

Population : 1,450 habitans.

Contrib. : fonc. 6,206 f., pers, mob. 812, port., fen. 265. 45 pat. 398 f. 50 c. Tot. 7,681 f. 50 c.

Le *Bourg*, éloigné de 172 l. de la route du Mans à Tours, se compose d'env. 80 feux et de l'église dédiée à St.-Pierre et à St.-Paul. Succursale ; il y avait notariat au commencement du 19e siècle. Assemblées, le mardi de Pâques et le 29 juin. A l'E. S. E. du clocher est bâtie la chapelle de N.-D. de l'Epine, où l'on célèbre souvent la messe ; au S. O. était celle de St.-Germain.

Manoir : le Rancher.

Historique. L'abbé de la Couture présentait à la cure et au prieuré.

Sous l'épiscopat de Guillaume Passavant (1145 — 1187), le clerc Guillaume de Sablé, Agathe sa mère, Guillaume et Pierre ses frères, donnent au

prieuré de St.-Martin du Mans leurs dixmes de Teloché. (Men. *Hist. de Sablé*, 11).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse membre du comté de Belin; le Rancher, Tihou, le Prieuré, Fosset. — Poste par Ecommoy.

CANTON DE LA SUZE. Cadastré.

Ce canton situé au S. de l'arrondissement, entre le 2 d. 9 m. et le 2 d. 23 m. de long.; entre le 47 d. 51 m. et le 48. d. 1 m. de lat., a pour bornes les cantons du Mans au N.; d'Ecommoy à l'E.; de Pontvallain et de Malicorne au S.; de Brûlon et de Loué à l'O. La Sarthe, le traverse de l'E. à l'O.; l'Orne Champenoise et le Renon l'arrosent au N.; le Rône à l'E.; le Fessard au S. *Terrain* : calcaire jurassique; craie-tufau; roussard; terrain diluvien; fontaines salées. La surface inégale sur la droite de la Sarthe, plane sur la gauche, a dans sa plus grande longueur, du N. O. au S. O. 5 l. 1/3; sa largeur moyenne est de 2 l. 3/4.

Contenance.: environ 178 1/2 kilom. carrés, ou 17,848 arpens, 23 perches, 52 mètres.

Revenu imposable 2,129,302 fr. 52 c.

La rive droite de la Sarthe offre un sol argileux, argilo-calcaire, argilo-sablonneux assez fertile, des terres à froment; la gauche, où se trouve une portion de l'ancienne lande du Bourrai, contient un sable maigre, des terres à seigle, à maïs, à semis de pin. Assolement quadriennal et triennal.

Les vignobles de St.-Benoît et de Chemiré jouissent d'une certaine réputation dans le pays; les vins se consomment sur les lieux; il s'en transporte à Loué et au Mans. La qualité des prairies naturelles varie beaucoup; comme les soins ne peuvent suffire, à raison du grand nombre d'élèves de bestiaux, on cultive le trefle, le sainfoin, la vesce et la luzerne dans le sol où ces plantes réussissent. Les bois de Villennes, de Maquillé,

Bornes : N. Louplande, Voivres ; E. Roëzé ; S. Gerans ; Mezeray ; O. Fercé, St.-Benoît. *Terrain* : diluvien ; fontaine salée dans les fossés du château. Surface assez égale.

Contenance : 2,129 arp., 81 perch., 20 m. carr.

Revenu imposable : 45,673 fr. 32 c., savoir :

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables.	1178	73	17	18787	46
Jardins.	50	37	»	2537	47
Vignes.	49	50	»	28	22
Prés.	202	92	48	8184	15
Pâtures.	27	31	20	269	80
Bois.	115	50	62	1587	03
Pinières.	148	47	37	740	05
Landes.	311	04	06	746	46
Sol des bâtimens.	13	10	30	589	68
Chem., riv., egl., etc.	81	85	60	»	»
421 Propriétés bâties.	»	»	»	12203	»

Sol sablonneux, peu fertile ; terres à seigle ; le tiers propre au froment.

Industrie. L'anc. manufacture d'étamines est entièrement tombée. — 2 tanneries, une chaussumerie (elle tire la pierre de Noyen), 1 tuilerie, 2 poteries.

Moulins : 2 à blé, sur la Sarthe ; 1 à foulon, et à tan.

Chemins du Mans à la Suze, du Mans à Malicorne, de la Suze à la Flèche par Mezeray.

Population : 1756 habitans. En 1700, la paroisse comptait 250 feux et payait 1550 liv. de taille.

Contrib. : fonc. 6,149 f., pers., mob. 1,404, port., fen. 455, 120 pat. 1515 f. Total 9,523 f.

La ville, bâtie sur la rive gauche de la Sarthe, se compose d'une place avec halle ; d'une rue principale, de deux faubourgs, d'un port et de l'église dédiée à St.-Julien martyr. Elle communique avec la rive droite par un pont en pierre formé de neuf arches et construit sous le règne de Henri IV ; Belin syndic de la paroisse en posa la 1.re pierre,

au nom du Roi. La route de Paris à Nantes devait la traverser, si le marquis de la Suze, vivement sollicité par les habitans, n'en avait fait changer la direction.

Justice de paix, notariat, perception, brigade de gendarmerie à pied; cure, collége, maison de charité, bureau de bienfaisance. — 6 Foires: jeudis 2.e de févr., 2.e après Pâques, de juin; 4.e de juillet; 1.er d'oct., de décembre. Marché le jeudi; petit marché le matin, les dimanches et jours de fêtes conservées. Le 24 juin, assemblée pour le louage des domestiques.

Manoirs: le château, où l'on a établi le prétoire de la justice de paix, la mairie et la caserne des gendarmes, était autrefois entouré de fossés avec un pont-levis; il est en partie abattu; la Roche-Patras, presqu'entièrement démolie; la Grande-Maison, près du Bois de Mioulou; la Fuye; les Vivancières, habitation de M. Mortier-Duparc, ex-membre du corps législatif.

Historique. L'abbé de la Couture présentait à la cure, dont le titulaire desservait aussi la succursale de Roëzé. L'église de la Suze, donnée à cette abbaye, dans le 12.e siècle, par Renaud Sgr. du lieu, fut très-long-temps la succursale de Roëzé. Vers la fin du 17.e, Noël Hubert et son frère établirent le collége, et le dotèrent d'un bordage; la maison est conservée; plus tard, le curé Prud'homme et plusieurs dames de la ville fondèrent la maison de charité. L'hopital des lépreux, bâti sur le chemin de Malicorne, au lieu de la Maladrie, était probablement dû à la piété des anciens seigneurs.

1130— 1135. Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, s'empare de la Suze appartenant à Liziard de Sablé. Après la mort de ce seigneur, il remet la place à Robert son fils, sous la condition de l'hommage. Robert reprend les armes, Geoffroy enlève de nouveau la Suze et oblige les habitans à lui prêter serment de fidélité. La paix se fit en 1146,

par les soins d'Ulger évêque d'Angers et de Hugues de St.-Calais év. du Mans.

Féodalité. La Sg. de paroisse annexée au château; les fiefs de la Roche-Patras et du prieuré de Roëté. La Suze relevait de Château-du-Loir et du Mans.

Des lettres, de fév. 1566, reg. le 12 déc. suivant, unirent les châtellenies de la Suze, Louplande, Coulans, Broussin, la Motte-Achart, la Butonnière, Villennes et Chantheil en un seul corps avec titre de baronnies et les érigèrent en comté sous le nom de la Suze relevant nuement et en plein fief à une seule foi et hommage du Roi, avec exercice de justice sous un seul dégré de juridiction, en faveur de Nicolas de Champagne, tué à la bataille de St.-Denis en 1567; il fut établi dans le même tems, un marché le jeudi et 4 foires par an. 76 hommages relevaient de ce comté dont la juridiction s'étendait sur 30 paroisses.

La châtellenie de la Suze, possédée originairement par des seigneurs de ce nom, passa, vers la fin du 11.e siècle, dans la maison de Sablé, par le mariage de Hersende fille de Herbert de la Suze, Sgr. de Louplande, avec Robert de Sablé, fils de Robert le Bourguignon; à la fin du 12.e, elle entra dans celle des Roches, par le mariage de Marguerite de Sablé, fille de Robert III, avec Guillaume des Roches sénéchal d'Anjou. En 1220, leur fille Clémence la porta, avec Louplande, à Geoffroy, vicomte de Châteaudun. Leur fille, Jeanne de Châteaudun fut mariée 1.o à Jean comte de Montfort-l'Amaury, 2.o à Jean de Brienne, Boutaillier de France, dont elle eut Blanche de Brienne, épouse de Guillaume de Fienne. Après la mort de Blanche, la Suze retourna à Béatrix de Montfort, fille de Jean et de Jeanne de Châteaudun et femme de Robert comte de Dreux en 1260. Jeanne leur fille fut alliée à Jean de Rouci dont Béatrix, qui épousa Amaury III de Craon auquel elle apporta la Suze. En 1403, Marie de Craon dame de la Suze fut mariée

à Guy, de Laval Sgr de Raiz. René leur fils épousa Anne de Champagne, dame de Crénon, Vallon, Beru et Maigné, dont il consomma la dot. En 1474, sa veuve reprit ses droits et fut mise en possession de la Suze, Louplande, de Briolé, appartenant à son mari. Jeanne leur fille fut unie à François de Chauvigny, vicomte de Brosses. — De cette alliance nâquit André, Sgr. de Raiz et de la Suze après sa mère; il ne laissa point d'enfans de Louise de Bourbon son épouse. Anne de Champagne, son ayeule morte en 1501, donna la terre de la Suze à Brandelis de Champagne son neveu, baron de Bazouges. Gaspard de Champagne ayant dissipé son bien, le comté de la Suze fut démembré et vendu. Paul Gautier acheta les baronnies de Louplande et de Coulans; sa veuve en fit hommage (1691) au nom de leurs enfans. La Suze fut acquise en 1718 par Michel de Chamillard. Ce ministre d'état, grand trésorier des ordres du Roi, obtint la réunion des Sgrs. de Courcelles, Château-Sénéchal, St.-Germain-du-Val, Verron et autres châtellenies et les fit ériger en comté sous le nom de la Suze, par lettres du mois de mai 1720, reg. au parlement et à la chambre des comptes les 20 août 1722 et 23 janv. 1723. (*Le Paige. — Expilly. — Hist. de Montmorency*).

Patrie du cardinal La Forest, chancelier de France, mort en 1361; de Pierre Olivier sieur du Bouchet, poéte et historien vivant en 1584; de Louis Hoellet, sieur du Bourg jurisconsulte, en 1584; de Louis Belin S.r de la Fuye poéte m. en 1723; de René Le Paige chanoine, archidiacre de Montfort, auteur du *Dictionnaire Topographique de la Province et du Diocèse du Maine*, m. en 1781. — Poste par Foultourte.

CHEMIRÉ-LE-GAUDIN, ATHENAY, St.-BENOIT-SUR-SARTHE réunis, *Chemireium Gaudini*. Commune à 1 l. 1/2 N. O. de la Suze, 4 3/4

Préaux. La fg. de paroisse, membre de la baro
de Pilmil, ayant été vendue avec quelques fo
pour lui servir de glèbe, à M.me de Lignero
veuve Levoyer, dame de Belle-Fille, se tro
annexée à cette terre. Depuis, Nicolas Nepve
la Motte acquéreur de Belle-Fille en sépara la
gneurie de Chemiré qui passa au seigneur de
lennes et fut incorporée à cette terre, lors de
érection en comté au mois d'avril 1767. Ver
commencement du 17.e siècle, l'évêque de Tre
réunit à la paroisse de Louplande le châtea
Villennes, alors de celle de Chemiré.

Pierre de Courthardi, né au château de Be
Fille, est enterré dans une chapelle de l'égli
Chemiré. Sur sa tombe on lisait cettte inscripti
» Cy-gît noble et sage homme, M.e Pierre
Courthardi, seigneur dudit lieu, de Viré, de B
lon et de Belle-Fille, premier président du p
lement de France, lequel décéda à Paris le 25
tobre l'an 1505. » Sur le mur était incrustée
table de marbre noir portant ces vers :

Nemo suis certam spem ponere dotibus ausit;
Sensum, robur, opes, mors truculenta dom
Tot natura Petrum donis cumulaverat, illo
Faustior ut toto nullus in orbe foret.
Eloquio Marcum referens, gravitate Catone
Consilio Fabium, Scævola jure fuit,
Non unum, plures ergo mors atra peremit,
Quos simul inclusos hæc brevis urna capit.

Au 18.e siècle, on reconnut près de la Tes
dière, des souterrains qui occupaient un esp
assez considérable, et à quelque distance de là, d
cercueils en roussard. Le Paige y avait déjà obse
en 1726, un cercueil en terre glaise contenant d
ossemens. — Dans un lieu situé près de la ferme
Larcher et connu sous le nom de Cimetière d
Payens, les fouilles ont fait découvrir plusie
squelettes ayant sur les os de la poitrine une pet

rne de terre couleur de brique, marquée d'une ıie noire au collet, et remplie de cendres et de ıarbon; en 1828, on y trouva un cercueil en pierre ›quillière. (*Le Paige.* — *M. de Belle-Fille*). Le aige a été curé de Chemiré. — Bureau de distriution pour les lettres.

ATHENAY, ancienne paroisse à 2¾ l. N. de hemiré, 2 l. N. N. O. de la Suze; 4 1/2 O. S. O. u Mans (dist. lég. : 1 3/4, 5). C'était originairement une succursale desservie par un titulaire amoible et vicaire du curé de Chemiré. L'évêque de rimaldi l'érigea en cure le 23 mai 1768, et des ettres patentes, registrées au parlement le 21 nov. uivant, confirmèrent, cette érection. Le chapitre 'Angers présentateur de la chapelle d'Athenay ondée en cette église, consentit à l'extinction du itre et à la réunion du temporel estimé 480 liv. de le revenu, à la cure, dont il obtint la présentation lternativement avec l'évêque diocésain. Vers 1760, thenay comptait 60 feux. La seigneurie de paroisse nnexée à la terre de la Cour avait une haute oyenne et basse justice non exercée, et relevait e la sénéchaussée du Maine. Louis II d'Anjou la lonna à l'église d'Angers le 15 avril 1417. Le 1er énéfice qu'avait possédé le cardinal de la Forest, tait la chapelle d'Athenay. (*Le Paige.* — *Chopin*)

Au S. du Bourg est le château de Belle-Fille, ainsi nommé de Dangerose que sa beauté faisait ppeller la Belle-Fille. Voici ce qu'on lit dans la Légende Dorée : Damase, Sgr. d'Asnière, entretenait ubliquement Dangerose sa nièce, fille de Gaudin le Chemiré. A la nouvelle de l'excommunication ancée contre lui par Hugues de St.-Calais (1126—1144) il répond : elle ne m'empêchera pas de aire usage du feu et de l'eau qu'elle prétend m'interdire. L'évêque alors lui prédit que si dans 6 mois, l ne renvoie sa nièce, il périra par le feu et l'eau. Vers l'époque fixée par le prélat, Damase trouva

la Sarthe pour exercer son faucon. Pendant l chasse survient un orage qui l'oblige de repasser l rivière ; à peine est-il entré avec son fauconnie dans le bateau, que le tonnerre brise la nacelle e coule à fond les deux chasseurs. L'on retrouva l fauconnier près de Sablé ; mais on ne put découvri le maître. Effrayée de ce malheur, Damgerose v trouver l'évêque, confesse ses fautes ; après e avoir obtenu l'absolution, elle se retire avec deu de ses parentes, dans une terre de son père, y bâti un oratoire, où elle fit pénitence cinquante ans ; c'est à présent le château de Belle-Fille.

Belle-Fille est passé successivement aux famille de Courthardi, de du Bellay, de Levoyer, de Ligne rolle, de Hautefort et de Nepveu. (*Le Paige*).

SAINT-BENOIT-SUR-SARTHE, *Sanctus Benedictus super Sartham*, anc. paroisse à 2/3 S. S. E. de Chemiré, 3/4 N. O. de la Suze, 4 3/4 S. S. E. de Chemiré (dist. lég. : 1 l., 5 1/4), environnée presque entièrement par Chemiré-le-Gaudin, a peu de terres labourables, mais beaucoup de vignobles ; au milieu du dernier siècle on y comptait 42 feux. L'abbé de la Couture présentait à la cure. L'évêque Avesgaud (994 — 1036) donna aux religieux de cette abbaye le droit d'autel qu'il avait coutume de prendre sur l'église de St-Benoît et autres, à la charge d'aller tous les ans, le jour de St.-Julien, chanter matines dans le chœur de la cathédrale, dont ils occupaient une partie des stalles pendant la grande messe de ce jour ; et d'envoyer une partie de la communauté pour assister à la grand'messe le jour de la translation des SS. Gervaiset Prothais. Ce droit d'autel consistant en une certaine somme que l'évêque levait sur les églises paroissiales de son diocèse, lorsque les cures devenaient vacantes, fut supprimé en 1095, par le concile de Clermont. (*Le Corv.* 334).

La Sg. de paroisse annexée au château de Préau était membre du comté de Villennes.

ÉTIVAL-LÈS-LE-MANS, *Stipale, Æstivale, Estivale.* Commune à 2 l. 1/4 N. N. E. de la Suze, 3/4 O. S. O. du Mans (dist. lég. : 2 l. 1/2, 3/4), arrosée par l'Orne Champenoise à l'E., le Pont-Chabot au S. O. Bornes : N. Fay, Pruillé-le-Chétif ; E. Pruillé, St.-Georges-du-Bois, Allonnes ; S. Voivres ; O. Louplande, Souligné. *Terrain* : calcaire jurassique, exploité ; roussard. Surface inégale.

Contenance : 1,036 arp., 26 perch., 85 mètr. c.
Revenu imposable : 29,527 f. 84 c., savoir :

Objets.	arp.	p.	m.	f.	c.
Terres labourables.	723	06	80	16100	51
Jardins.	25	52	20	1369	57
Vignes.	6	21	10	240	99
Prés.	122	48	20	6762	30
Pâtures.	16	37	60	207	26
Bois.	98	41	50	1479	35
Etangs, douv., mares.	»	60	»	9	12
Sol des bâtimens.	7	80	90	400	74
Chem., riv., égl., etc.	35	78	55	»	»
148 Propriétés bâties.	»	»	»	2958	»

Sol argileux, argilo-sablonneux ; terres à froment et à seigle. Chaussumerie à la Grève, on y emploie l'anthracite ; tuilerie ; le moulin à vent de la Grève n'existe plus.

Chemin du Mans à Vallon et à Sablé.

Population : 739 habitans.

Contrib. : fonc. 3,441 f., pers., mob. 385, port., fen. 107, 25 pat. 160. Total 4,093 f. 50 c.

Le *Bourg*, éloigné de 1/4 l. du chemin du Mans à Sablé, renferme une quarantaine de feux et l'église dédiée à la Vierge. Notaire ; succursale, maison de charité, bureau de bienfaisance. Assemblées, le lundi de Pâques, le 25 août et le dimanche le plus près de St.-Sébastien ou 20 janvier.

Hameaux : la Ferrière, sur le chemin du Mans à Sablé ; les Aulnais.

Manoir : la Rivière.

Historique. L'abbé du Mont-St.-Michel présentait à la cure.

7.e Siècle. St.-Bertrand donne Etival à l'abbaye de la Couture qu'il avait fondée ; mais il n'y établit pas de monastère, comme l'ont rapporté plusieurs écrivains. En effet cet évêque cite dans son testament tous les monastères que possédait alors le diocèse, pour faire participer chacun à ses bienfaits, et il ne dit pas un mot de celui d'Etival. Si l'établissement eut existé, il aurait aussi obtenu quelque legs. (*Analecta, testam.* — *Cenomania*.)

Fiefs et Seigneuries. La seigneurie de paroisse membre du comté de Villennes ; la Rivière, la Ferrière, la Cornuère. La terre d'Etival appartenait, au milieu du 16.e siècle, à Jacques II du Bois de Maquillé ; Susanne du Bois sa petite fille la porta en dot à Claude de Couterne. La famille de Gaignon acheta cette Sg. et la fit unir à la terre de Villennes, lors de son érection en comté. (*Le Paige* — Poste par le Mans.

FILLÉ-GUÉCÉLARD, *Filleium*. Commune à 1 l. 3/4 E. de la Suze, 3 1/2 S. S. O. du Mans (dist. lég. : 1 l. 3/4, 3 3/4), arrosée de l'E. à l'O. par la Sarthe, les Bizerais au N., le Rône au S. Bornes : N. Voivres, Spay ; E. Spay, Moncé ; St.-Gervais ; S. St.-Ouen, Yvré-le-Polin ; O. Parigné-le-Polin, Roëzé. *Terrain* : crétacé ; grès vert ; roussard en exploitation. Surface assez égale.

Contenance : 2,229 arpens, 35 perches.

Revenu imposable : 39,388 f. 28 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	1099	85	50	17801	96
Jardins.	29	48	90	1005	59
Vignes.	38	04	20	1341	95
Prés.	241	29	80	9526	43
Pâtures.	167	58	10	910	01
Bois.	85	13	10	1478	68

Pinières.	320	34	40	190	84
Landes.	141	70	20	118	64
Etangs, douv., mares.	3	36	40	111	02
Sol des bâtimens. . .	9	51	10	313	76
Routes, riv., égl., cim.	92	03	30	»	»
229 Propriétés bâties.	»	»	»	4875	40

Sol sablonneux peu fertile; terres à seigle et à semis de pin.

Industrie : agricole. Poterie et fayencerie au Petit Guécélard.

Moulin du Bourg à 2 roues, sur la Sarthe.

Route de Paris à Nantes.

Population : 988 habitans.

Contrib. : foncˢ. 4,960 f., persˢ., mobˢ. 656, portˢ., en. 204, 39 pat. 362 f. 50 c. Total 6,182 f. 50 c.

Le *Bourg*, situé sur la rive dr. de la Sarthe, se compose d'une rue, d'env. 150 habitans et de l'église dédiée à St.-Martin de Vertou. Un bac le fait communiquer avec la rive gauche, et avec la route de Paris à Nantes, dont il est éloigné de 3/4 l. Succursale. Assemblée, le dimanche le plus près du 24 octobre.

Hameaux : sur la rive droite de la Sarthe, les Oliveries, les Géleries; sur la gauche, le Petit Guécélard, dépendant de Fillé; le Grand Guécélard, paroisse réunie.

Manoirs : Le château du Gros-Chenay, flanqué de tourelles aux 4 angles, fut bâti vers le milieu du dernier siècle; il est accompagné de jardins, bosquets, terrasses, pièces d'eau, d'un bois bien percé, d'une avenue qui s'étend jusqu'à la rivière, puis se prolonge jusqu'à la route, sur 3/4 l. de longueur, Château-Gaillard, les Bigotières, les Richardières, etc.

Historique. L'abbé de la Couture présentait à la cure.

Fiefs et Seigneuries. Buffe, sur la rive gauche de la Sarthe; sur la droite, le Gros-Chenay, les Richardières, la Beunèche. La Sᵉ. de paroisse était

attachée au château du Gros-Chenay auquel furent successivement réunies celles de Spay et de Roëzé. La famille Leboindre, dont plusieurs membres exercèrent les fonctions de conseiller au parlement de Paris, après avoir possédé, pendant plus d'un siècle, la terre du Gros-Chenay, la vendit vers 1780, à M. Daniel de Beauvais. Madame de St-Victor, fille de l'acquéreur, est propriétaire aujourd'hui de ce beau domaine.

Le Sr de la Beunèche devait tous les ans, au jour de Pâques-Fleuries, comparaître aux halles du Mans, armé de toutes pièces, de harnois blanc et monté sur un cheval ayant les 4 pieds de cette couleur, pour rompre une lance en la compagnie des francs bouchers, devant le prévôt de la ville. Il était également tenu, ce même jour, de garder la porte Ferrée (porte de la Cigogne). Ce devoir venait *de certain droit de visitation, que le Sr de la Beunèche avait sur les Maignans de la comté du Maine et sur les poissonniers portant poissons à coul, pour icelui vendre.* En 1405, Guillaume de Remillay, cité par le procureur comtal devant la cour du Mans pour n'avoir pas comparu, déclare qu'il n'a jamais eu le droit qu'on lui attribue. La cour appointe l'affaire, charge le procureur de prouver, dispense Guillaume de tout service jusqu'à la fin de l'enquête. En 1451, pareille sentence en faveur de Phelippon de Jolinais; en 1453, autre jugement. Suivant une sentence des assises du Mans, de 1463, l'enquête n'était pas encore faite à cette époque. (*Maulny, Almanach Manc. — Affiches du Mans*, 1784, *N.*° 14. — Poste par le Mans.

GUÉCÉLARD, *Vadum Ceslardi.* anc. paroisse à 4/5 l. S. S. O. de Fillé, 2 O. de la Suze, 4 S. S. O. du Mans (dist. lég. : 2 l. 1/4, 4 1/2), arrosée par le Rône, faisait partie de la lande du Bourray et comptait, suivant Le Paige, 40 communians; elle fut réunie à Fillé vers 1795. Le *Bourg* se divise en

2 parties, l'une le Petit Guécélard, formée d'une quarantaine de maisons assez bien bâties, disposées sur 2 rangs le long de la route de Paris à Nantes, possède plusieurs auberges, une poterie, et une fayencerie avec brigade de gendarmerie à cheval, et relais de poste; l'autre le Grand Guécélard, sur la gauche du Rône, comprend l'église dédiée à la Vierge et une vingtaine de maisons. L'abbé de la Couture présentait à la cure. La seigneurie de paroisse était annexée à la terre de Moudan, suivant l'aveu rendu en 1342, au baron de Château-du-Loir, par Jean Prel sire de Mondan. Cette terre appartient à M. le marquis de Broc. (*Le Paige.* — *Noms Féod.*).

LOUPLANDE, *Lupilanda.* Commune à 1 l. 1/4 N. de la Suze, 3 3/4 S. O. du Mans (dist. lég.: 1 l. 1/2, 4 1/4), arrosée par les ruiss. de la Nerrie à l'E., de Villennes au S. Bornes: N. Flacé, Etival, E. Voivres; S. la Suze, St.-Benoit; O. Chemiré, Flacé. *Terrain*: calcaire jurassique; rousard. Surface un peu inégale.

Contenance: 1,843 arp., 01 perch., 89 mètres.
Revenu imposable: 40,337 f. 18 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	1186	92	»	24373	68
Jardins.	41	02	10	1542	»
Vignes.	1	75	»	61	20
Prés.	87	92	30	3013	03
Pâtures.	13	75	80	111	21
Bois.	410	94	30	7351	30
Pinières.	»	56	»	2	80
Landes.	15	32	»	53	64
Mares, douves. . . .	»	58	30	19	68
Sol des bâtimens. . .	10	60	50	360	57
Rout., riv., égl., cim.	73	63	59	»	»
197 Propriétés bâties.	»	»	»	3548	»

Sol argileux, argilo-calcaire, sablonneux, assez fertile; terres à froment.

Industrie : agricole. Chaussumerie et tuilerie à la Lande.

Population : 884 hab. En 1775, on y comptait 11 métairies, 80 bordages, 4 fourneaux à chaux et à tuile.

Contrib. : fonc. 4,624 f., pers., mob. 447, port., fen. 120, 19 pat. 121 f. Total 5,312 f.

En 1700, la paroisse payait 1,526 liv. de taille et avait 159 feux.

Le *Bourg*, situé vers l'extrémité S. de la commune, sur le chemin du Mans à Sablé, à 2 l. 1/4 de la route de Laval, ne possède plus d'édifice religieux; l'office divin se fait, depuis la démolition de l'église St.-Pierre, dans la chapelle St.-Léonard, au hameau de ce nom. Succursale.

Hameaux : St.-Leonard, passage assez considérable sur le chemin du Mans, à 1/3 l. N. E. du bourg. Sa chapelle, anc. succursale de Louplande, avait un tabernacle où l'on conservait le St.-Sacrement; les dimanches et fêtes on y disait la 1.re messe; quelques années antérieures à 1775, la grand'messe et la première se célébraient alternativement dans l'église de Louplande et dans cette chapelle.

Manoirs : le château d'Aux accompagné de bois bien percés et de longues avenues; le château de Louplande, bâti près et au N. du bourg sur une motte entourée de douves, est abattu depuis très-long-tems.

Historique. Le chapitre de St.-Pierre présentait à la cure et percevait la moitié des dixmes de la paroisse; le seigneur nommait à la chapelle de son château et à 3 chapelles de l'église paroissiale.

Fiefs et Seigneuries. La Sg.de de paroisse était une châtellenie annexée à l'anc. château; Villennes, au S.O., dependait autrefois de Chemiré; le fief du chapitre de St.-Pierre réuni à la baronnie de Louplande.

La châtellenie de Louplande, long-tems possédée par les seigneurs de la Suze, passa aux familles de

Sablé, des Roches, de Châteaudun, de la Ferté. Le cardinal Pierre de la Forest, chancelier de France, l'ayant acquise de Guillaume de la Ferté, obtint des lettres d'annoblissement datées d'octobre 1354, pour pouvoir la posséder. Elle vint ensuite à sa nièce femme de Jean Pélerin, de la ville de Senlis, capitaine de Château-du-Loir et maître d'hôtel de Louis I duc d'Anjou. Les héritiers Pélerin la cédèrent au Sr. de la Suze; elle fut, en 1566, érigée en baronnie et incorporée au comté de la Suze. Vers la fin du 17.e siècle, Louplande et Coulans furent vendus à Paul Gautier; Magdelaine Treffort, sa veuve, en fit hommage (1691), au nom de leurs enfans; huit ans plus tard (1699), Jacques de Gaignon, marquis de Villennes et lieutenant des armées du Roi, acheta Louplande. Le Roi, par ses lettres patentes du 22 avril 1767, unit et incorpora à la terre de Villennes les terres fiefs, seigneuries et justices de Louplande, St.-Léonard, Voivres, Préaux, St.-Benoît-sur-Sarthe, Chemiré-le-Gaudin et d'Elival, pour ne composer à l'avenir qu'une seule et même terre et une seule justice sous la dénomination de comté de Villennes, en faveur de Jacques-Armand de Gaignon, ses hoirs et successeurs mâles et femelles.

Villennes était dans la famille de Gaignon dès 1315. Jean de Bourbon comte de la Marche et de Vendôme, baron de Pirmil, affranchit cette terre de tous devoirs en faveur de Marquet de Gaignon, pour en jouir en titre de franc aleu. (*Le Paige*).

M. d'Aux devenu, vers 1780, propriétaire du comté de Villennes, le fit ériger en marquisat sous le titre d'Aux. (*M. Mortier-Duparc*). — Posté par Chemiré-le-Gaudin.

PARIGNÉ-LE-POLIN, *Parriliacum Polini.* Commune à 2 l. S. E. de la Suze, 5 S. S. O. du Mans (dist. lég. : 2 l., 5 172), arrosée à l'E. et à l'O. par le Fessard, petite rivière, connue ancien-

nement sous le nom de Mincio. Bornes : N. Roëzé, Fillé-Guécélard ; E. St.-Gervais-en-Belin, St.-Ouen ; S. Yvré-le-Polin, Cerans ; O. Mezeray, la Suze. *Terrain* : craie-tufau en exploitation. Surface assez égale.

Contenance : 1,382 arpens, 98 perches.

Revenu imposable : 21,356 f. 28 c.

Objets.	arp.	p.	m.	f.	c.
Terres labourables. .	563	12	40	9514	17
Jardins..	11	43	60	557	92
Vignes.	38	71	50	1726	89
Prés.	46	90	80	1304	70
Pâtures..	27	14	40	336	37
Bois.	160	73	20	2255	36
Châtaigneraies.. . .	2	94	50	35	65
Pinières.	120	63	70	760	22
Landes.	328	70	80	887	64
Sol des bâtimens. . .	6	63	09	301	86
Chem., riv., égl., etc.	76	»	01	»	»
147 Propriétés bâties.	»	»	»	3775	50

Sol argilo-sablonneux, calcareo-sablonneux, sablonneux ; terres à seigle.

Industrie : agricole. Extraction de tufau.

Route de Paris à Nantes.

Population : 763 habitans.

Contrib. : fonc. 2,877 f., pers., mob. 461, port., fen. 175, 27 pat. 200 f. Total 3,713 f.

Le *Bourg*, éloigné de 172 l. de la route de Paris à Nantes, se compose d'un certain nombre de maisons et de l'église dédiée à St.-Pierre. Succursale, bureau de bienfaisance.

Hameaux : la Foussardière au N. O. ; le Bordage a l'E. S. E.

Manoirs : le Château des Perrais, bâti depuis 1/2 siècle, sur une élévation, est décoré de bois et d'avenues ; la Forterie ; la Chevalerie.

Historique. L'abbé de St.-Mémin d'Orléans présentait à la cure et au prieuré ; N., au collége.

L'évêque St.-Bertrand confirma, par son testa-

ment de l'an 615, la donation de la paroisse de Parigné qu'il avait faite à l'abbaye de la Couture. (*Anal.* — *Le Coro.*, 200).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, annexée au château des Perrais, appartenait à la famille de Broc qui possède encore cette terre. La Forterie, à la maison du Bouchet ; la Chevalerie ; le Prieuré. — Poste par Foultourte.

ROEZÉ, Rouézé, *Rosiacum, Roziacum.* Commune à 3/4 l. E. de la Suze, 4 l. 1/4 S. O. du Mans (dist. lég. : 3/4 l., 4 3/4), arrosée de l'E. à l'O. par la Sarthe, les ruiss. des Rosières au N, du Fessard au S. S. E., de la Foulière, au S. O., de l'Orne Champenoise à l'O. Bornes : N. Voivres ; E. Fillé-Guécélard ; S. Parigné-le-Polin ; O. la Suze. *Terrain* : diluvien ; on a trouvé quelques petits fragmens de succin résinoïde aux env. de Coulons; 2 fontaines salées. Surface un peu inégale.

Contenance : 2,638 arpens, 71 perches.

Revenu imposable : 56,008 f. 31 c.

Objets.	arp.	p.	m.	f.	c.
Terres labourables. .	1799	63	19	27327	50
Jardins.	44	36	10	1721	81
Vignes.	10	59	70	355	05
Prés.	320	49	90	16588	41
Pâtures..	190	25	50	1372	18
Bois.	120	34	30	2035	83
Pinières..	52	50	»	319	20
Landes.	63	77	50	66	31
Sol des bâtimens. . .	12	96	20	473	12
Chem., riv., égl., cim.	113	78	61	»	»
269 Propriétés bâties.	»	»	»	5728	98

Sol sablonneux ; terres à seigle.

Industrie : agricole.

Moulins : 3.

Chemin du Mans à la Suze.

Population : 1,389 habitans.

Contrib. : fonc. 6,427 f., pers., mob. 781, port., fen. 209, 52 pat. 468 f. 50 c. Total 7,885 f. 50 c.

Le *Bourg* est situé sur la rive dr. de la Sarthe; à 1 l. 1/4 de la route de Paris à Nantes; église sous l'invocation de St.-Pierre. Succursale. Assemblée, le 29 juillet.

Hameaux : la Moulière, etc.

Manoirs : St.-Fraimbault, Coulons, habitations modernes; la Foulière dont il reste peu de traces.

Historique. L'abbé de la Couture présentait à la cure et au prieuré estimé 2000 liv.; celui de Beaulieu, au prieuré de St.-Fraimbault, réuni à la mense conventuelle de l'abbaye. (*Pouillé*).

Lorsque Jaillot publia (1706), la Carte du diocèse du Mans, la Suze avait pour église paroissiale celle de Roëzé; depuis cette époque, Roëzé devint succursale de la ville.

1044 — 1055. Lodon ou Lonon donne au monastère de la Couture, du consentement de Hubert son fils, l'église de St.-Pierre et de St.-Paul qu'il avait bâtie sur les bords de la Sarthe; il lui assigne pour dotation la terre du lieu avec le bourg, plusieurs terres, prés, vignes, bois, dixmes, moulins et coutumes. A ces objets il ajoute l'église de Marsilly, les chapelles de Ste.-Marie (la Mariette), et de St.-Martin de Coulons, situées forêt de Longaulnai, la 1.re à 1/2 l. N. N. E. de Roëzé, la 2.me à 3/4 l. S. O., la 3.me à 2/3 l. S. E. Renaud de la Suze fait présent de la chapelle de son château (église de la ville). L'évêque Gervais approuve et Hugues II comte du Maine confirme ces dons.

Ce prieuré devait aux pauvres de la paroisse six charges de seigle; il fut uni au séminaire St.-Charles du Mans, lors de son érection en 1731. (*Hist. de Sablé.* — *Etat des biens de St.-Charl.*).

Fiefs et Seigneuries. La Foulière, les prieurés de Roëzé et de St.-Fraimbault; la Sg. de paroisse membre du comté de la Suze. — Poste par Foultourte.

SOULIGNÉ-SOUS-VALLON, *Sublimiacum*, *Vallis Sublignea.* Commune à 2 l. 1/2 N. de la

Suze, 3 3/4 O. du Mans (dist. lég. : 2 l. 3/4, 4 1/4), arrosée par les ruiss. de Renon à l'E., de l'Onglée à l'O., de Champdolain au S. O. Bornes : N. Brains, Coulans, Fay ; E. Etival : S. Louplande, Chemiré ; O. Vallon, Crannes. *Terrain* : calcaire jurassique ; un peu de roussard ; Jaillot indique 2 fontaines minérales près du château des Epichelières. Surface un peu inégale.

Contenance : 1,652 arp., 84 perch., 93 mètres.
Revenu imposable : 59,445 f. 69 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	1126	27	20	32021	89
Jardins.	37	75	20	2081	33
Vignes.	90	49	»	5434	32
Prés.	226	96	80	13199	42
Pâtures.	13	11	20	177	80
Bois.	79	13	80	1424	62
Landes.	11	65	80	15	22
Douves.	»	53	50	25	95
Sol des bâtimens. . .	14	01	10	678	14
Chem., riv., egl., etc.	54	90	33	»	»
226 Propriétés bâties.	»	»	»	4450	»

Sol argileux ; sablonneux vers Louplande ; caillouteux aux env. de Flacé ; terres à froment.

Industrie : agricole.

Population : 1,001 hab. Mét. 25. Bord. 31.

Contrib. : fonc. 6,817 f., pers, mob. 555, port., fen. 201, 22 pat. 161 f. Total 7,735 f.

Le *Bourg*, éloigné de 1 l. 1/2 de la route du Mans à Laval, se compose de 46 feux et de l'église dédiée à St.-Rigomer : le chemin du Mans à Vallon le traverse. Succursale ; école tenue par un frère de St.-Joseph. Assemblée, le dimanche le plus près du 23 août, fête de St.-Rigomer ; à Flacé, le 24 juin.

Hameaux : Flacé, anc. paroisse ; la Lande, le Tertre, etc.

Manoirs : Le château des Epichelières, au milieu d'un parc entouré de murs et traversé par le

ruiss. de l'Ong'ée ; la Roche ; le Bois de Maquillé. (*M. Leroy adjoint, Descript. de Souligné*).

Historique. L'abbé de St.-Vincent et le chapitre de St.-Pierre présentaient alternativement à la cure ; le Sgr. de la paroisse, à une chapelle ; celui de la Roche, à une autre.

515 — 560. Sous l'épiscopat de St.-Innocent, St.-Rigomer fit bâtir, à Souligné, un oratoire et 2 ou 3 cellules où il se retira avec quelques solitaires. Il y mourut et y fut enterré; lors des guerres des Normands, son corps et celui de Ste.-Trénetine furent transportés à l'abbaye de Maillezais en Poitou. (*Le Corv.*, 143).

1529, 8 oct. Le chapitre du Mans accorda au président Guillard un morceau d'un ecôte de St.-Bertran pour la chapelle des Epichelières. Cette relique était, en 1789, conservée dans l'église de Souligné. (*Le Paige*).

Fiefs et Seigneuries. Les Epichelières auxquelles était annexée la Sg. de paroisse; la Roche, l'Onglée. — Charles Guillard, né au Maine, président au parlement de Paris en 1521, Sgr. des châtellenies de Crenon, Vallon, Maigné et Souligné, mourut le 13 nov. 1537, au château des Epichelières qu'il avait bâti. (*Le Paige*). — Poste par Chemiré-le-Gaudin.

FLACÉ, *Flaciacum*, *Flaceium*, anc. paroisse à 1/2 l. S. de Souligné auquel un décret du 8 nov. 1810, l'a réunie ; à 2 N. N. O. de la Suze, 4 O. S. O. du Mans (dist. lég. : 1 1/2, 4 1/2), comptait en 1805, 320 hab. *Terrain* : calc. jurassique. Sol argilo-calcaire ; terres à froment. Le *Bourg*, situé à la jonction des ruiss. de Renon et de l'Onglée, renferme une dizaine de maisons et l'église sous l'invocation de St.-Jean-Baptiste. L'abbé de la Couture présentait à la cure, le Sgr du Bois de Maquillé, à la chapelle de son château.

Feodalité. La terre du Bois de Maquillé se com-

posait de la châtellenie de Maupertuis à laquelle était annexée la Sg. de paroisse ; des fiefs du Bois d'Auvers, de la Richardière, de Bonveu, situés sur la paroisse et de quelques autres ; le 1.er, Maupertuis, relevait de Pirmil, les 2.e et 3.e, de Louplande, le 4.e, de Sourches, le 5.e, des Epichelières, les autres relevaient de Lavardin, du Gros-Chenai, de la Verrerie. — La terre du Bois fut possédée par une anc. famille de ce nom qui en jouissait dès l'an 1250. Thibault du Bois ayant dans le 15.e siècle, épousé Marguerite de Couanon, veuve de Robert, Sgr. de Maquillé en Anjou, ajouta à son nom celui de Maquillé que ses descendans adoptèrent. La branche de cette famille propriétaire du Bois fondit en celle de Couterne. La veuve du comte d'Etival-Couterne se fit adjuger cette terre pour ses reprises et la porta dans la famille de la Rivière. Louise-Madelaine-Joseph-Marie de la Rivière, dame du Bois de Maquillé, épousa en 1704, Joseph marquis de Mailly. Un échange transmit le Bois à la dame de Baillon, femme de M. Amiot d'Inville, après la mort duquel M. Amiot de Viviers obtint cette terre par licitation avec sa belle-sœur, et la possédait en 1776. — Le château du Bois de Maquillé, bâti dans le 17.e siècle, est décoré d'avenues et de bois bien percés. (*Le Puige*, *Art. Flacé*). Flacé conserve son église et son presbytère.

SPAY, Spai, *Speltariæ*? Commune à 2 l. 1/2 E. N. E. de la Suze, 2 l. 1/2 S. S. O. du Mans (dist. lég. : 3 l., 2 3/4), arrosée à l'E. et au S. par la Sarthe qui la divise en deux parties, le ruiss. des Rosières à l'O. Bornes : N. Etival, Allonnes ; E. Pontlieue, Moncé ; S. Moncé, Fillé-Guécélard ; O Voivres. *Terrain* : diluvien. Surface assez égale.

Contenance : 1,532 arp., 44 perch., 75 mètres.
Revenu imposable : 27,725 f. 72 c.

Objets.	arp.	p.	m.	f.	c.
Terres labourables. .	1064	60	62	1533	96

Jardins.	13	92	70	528	73
Prés.	101	80	60	5556	46
Pâtures.	20	98	24	379	41
Bois.	91	39	93	1172	54
Pinières.	80	23	80	452	92
Landes.	85	33	36	466	25
Douves, mares. . . .	»	23	40	8	65
Sol des bâtimens. . .	8	50	81	314	80
Chem., riv., égl., cim.	65	38	29	»	»
167 Propriétés bâties.	»	»	»	3511	»

Sol sablonneux, peu fertile; terres à seigle.

Moulin : de Spay, sur la Sarthe.

Chemin de Fillé au Mans.

Population : 775 habitans. Mét. 19. Bord. 30.

Contrib. : fonc. 3,252 f, pers., mob. 519, port., fen. 126, 37 pat. 386 f. Total 4,283 f.

Le *Bourg*, situé peu loin de la rive droite de la Sarthe, se compose de 25 feux et de l'église dédiée à Ste.-Anne. Un bateau le fait communiquer avec la rive gauche de la rivière et avec la route de Paris à Nantes, dont il est éloigné de 172 l. Succursale. Assemblée, le dimanche le plus près du 26 juillet et le jour de Ste.-Catherine (25 nov.).

Hameaux : la Pierre, les Guillarderies, les Aunais, les Pelouses, les Vigneaux, à la droite de la Sarthe; Arnage (la portion au S. du ruiss. de Bellève), les Loges, les Martrays, les Matefeux, sur la gauche. (*M. Landeau maire*, *Descript. de Spay*).

Manoirs : les Bizerais, Belleborde. (*Jaillot*).

Historique. L'évêque présentait à la cure. Le Sgr. des Bizerais, à la chapelle de son manoir.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, annexée au fief de Crez, était membre de la terre du Gros-Chenai; les Bizerais. — Poste par le Mans.

VOIVRES. Commune à 1 l. 275 N. N. E. de la Suze, 3 172 S. O. du Mans (dist. lég. : 1 l. 272,

3 3/4), arrosée à l'E. et au S. par l'Orne Champenoise. Bornes : N. Etival-lès-le-Mans ; E. Spay ; S. Roëzé, la Suze ; O. Louplande. *Terrain* : calcaire jurassique. Surface un peu inégale.

Contenance : 1,138 arp., 56 perch., 65 mètres.
Revenu imposable : 26,497 f. 10 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	767	56	60	15237	17
Jardins.	19	74	60	864	27
Vignes.	25	56	40	794	85
Prés.	122	16	60	5521	50
Pâtures.	40	88	30	559	69
Bois.	102	08	50	1215	61
Landes.	16	28	»	45	62
Douves, mares. . .	»	10	30	1	44
Sol des bâtimens. . .	6	77	20	286	95
Chem., riv., égl., cim.	37	40	15	»	»
102 Propriétés bâties.	»	»	»	1970	»

Sol sablonneux ; terres à seigle.
Moulin : de Randonnai, sur l'Orne.
Population : 508 habitans.
Contrib. : fonc. 2,880 f., pers., mob. 277, port., fen., 60, 12 pat. 80 f. Total 3,297 f.

Le *Bourg*, situé sur la rive droite de l'Orne, à 2/3 l. du chemin du Mans à Sablé, renferme un petit nombre de maisons et l'église sous le patronage de St.-Etienne. Succursale.

Hameaux : le Verger, les Cheveries.
Manoir : la Chenaie.
Historique. Le chapitre de St.-Pierre du Mans présentait à la cure.
Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, membre de la baronnie de Louplande, Randonnai, la Chenaie. — Poste par Chemiré-le-Gaudin.

CANTON DE LOUÉ.

Ce canton, situé à l'O. du département, entre le 2 d. 18 m. et le 2 d. 38 m. de longitude, entre le 47 d. 58 et le 48 d. 6 m. 1/2 de latitude, a pour

limites les cantons de Sillé et de Conlie au N., de Mans et de la Suze à l'E., de Brûlon au S., de Ste.-Suzanne (Mayenne) à l'O. Il appartient à la Champagne et à la Charnie que nous avons décrites dans la Statistique de la Flèche, p. 28 et 27.

La surface, tantôt plane, tantôt inégale, peut avoir dans sa plus grande longueur de l'E. à l'O. 6 l. 1/2 sur une largeur moyenne de 2 1/2; elle est arrosée par le Trulon à l'O., le Palais et la Vègre au centre, la Doucelle et la Gée à l'E., rivières dirigeant leurs cours vers le S. *Terrain* : anthracite non exploité; le calcaire jurass. domine; on observe aussi différens marbres, des grès anciens blancs et colorés, le grès à aiguiser; du minerai de fer; des argiles propres à la brique, à la poterie et à la fayence. Sol varié : argileux, argilo-calcaire, cailloutoux et généralement fertile; terres à froment. Assolement quadriennal, surtout dans les métairies; le sexennal est suivi en certains lieux.

Plusieurs communes ont des vignobles dont les vins très-médiocres ne franchissent guères les limites du canton. Les prairies naturelles, quoiqu'assez étendues et de bonne qualité, ne suffisent pas aux besoins de l'agriculture; on cultive beaucoup de trèfle, un peu de sainfoin et rarement la luzerne. Les principaux massifs de bois se rencontrent à St.-Denis, Joué, etc.; le chêne en forme l'essence. Les landes si multipliées, il y a 40 ans, ont à peu près disparu; des champs fertiles les remplacent.

Le canton élève un très-grand nombre de bestiaux de différentes espèces : les génisses, vaches et bœufs vont aux foires de Loué, Vallon, Sablé et du Mans; les poulains, presque tous destinés à faire des chevaux de trait, se vendent à Conlie et Fresnay; les brebis et agneaux, à Sillé-le-Guillaume et surtout à Loué; les porcs à Loué et à Vallon, pour le Mans; 750 ruches entretiennent de miel le pays et fournissent un peu de cire à la manufacture de bougie du Mans.

Toutes les communes fabriquent des toiles en 3/4; Loué compte près de 80 métiers battans; Vallon fait quelques étoffes grossières de laine; la tannerie d'Epineu occupe 3 ouvriers; elle n'exporte pas ses produits. Loué, Vallon, Brains et Joué possèdent des chaussumeries et tuileries; St.-Denis a une poterie et une fayencerie; Loué, un atelier de marbrerie. La papeterie de cette commune pourvue d'une seule cuve emploie quatre ouvriers.

21 Moulins sont mus par les cours d'eau, 2 par le vent.

Le commerce très-actif consiste en productions du pays et en produits des fabriques : bestiaux, grains, chanvres, lins, graine de trèfle, noix, fruits cuits, cire, miel, bois, toiles, fils, cuirs, papiers, poteries, etc. Les routes du Mans à Laval, de Sablé à Sillé; les chemins du Mans à Vallon et à Loué, de Sablé à Conlie, de Ste.-Suzanne à Sablé traversent le territoire dans différentes directions. 6 Foires annuelles : 2 à Loué, 4 à Vallon, 2 marchés hebdomadaires.

Population : 15,063 habitans.

			f.	c.
Contrib. : foncière. .	80,184	f. c.	95,908	30.
Personn. et mob.	8,341	»		
Port. et fen. . .	2,985	»		
424 Patentes. . .	4,398	30		

Ce canton renferme 14 communes : Loué, Amné, Auvers-sous-Montfaucon, Brains, Chassillé, Chemiré-en-Charnie et Etival-en-Charnie; Coulans, Crannes-en-Champagne, Epineu-le-Chevreuil; Joué-en-Charnie et Montreuil-en-Champagne; Longnes, St.-Denis-d'Orques, Tassillé, Vallon.

Etablissemens : 1 justice de paix, 4 notariats, 1 bureau de l'enregistrement, 4 perceptions, 1 recette des contributions indirectes, 1 bureau de distribution pour les lettres, 1 relais de poste, 1 gîte d'étape, 1 brigade de gendarmerie à pied;

1 curé, 13 succursales, 1 école tenue par des frères; 2 maisons et écoles de charité, 3 bureaux de bienfaisance; plusieurs instituteurs et institutrices, dont quelques uns reçoivent une légère rétribution des communes; 1 hospice. (*M. Gaté, anc. juge de paix, Descr. du cant. de Loué*).

LOUÉ, *Loëium*. Commune chef-lieu de canton à 7 l. O. du Mans (dist. lég. : 7 l. 3/4), arrosée par la Vègre du N. E. au S. O., la Corbinière au S. Bornes : N. Chassillé ; E. Auvers-sous-Montfaucon, Tassillé ; S. Mareil-en-Champagne ; O. Joué-en-Charnie et Montreuil. *Terrain* : calcaire jurassique; marbre gris en exploitation. Surface inégale. Sol argileux, caillouteux et fertile ; terres à froment ; assolement quadriennal.

Industrie : agricole ; élève de bestiaux et de poulains.

Fabrique de toile en 3/4 (env. 80 métiers); atelier de marbrerie établi vers 1824 ; chaussumerie et tuilerie ; papeterie de la Roche, d'où sortent des papiers communs. Il n'existe plus de tannerie.

Moulins : de Coulaines, M. neuf, du Bourg à 2 roues, Barigné, sur la Vègre.

Chemin du Mans à Loué ; etc.

Population : 1,674 habitans. Mét. 20. Bord. 48.

Contrib. : fonc. 8,203 f., pers., mob. 1,174, port., fen. 451, 113 pat. 1,192 f. 67 c. Total 11,020 f. 67 c.

Le *Bourg*, situé sur la Vègre, à 3/4 l. de la route du Mans à Laval, renferme 248 feux et l'église sous l'invocation de St.-Simphorien dans laquelle était une confrairie du St.-Sacrement. Le chemin de Sablé à Conlie le traverse. Notariat, perception; cure, bureau de bienfaisance, instituteur et institutrice. — Foires : le lundi de l'octave de la Fête-Dieu, le mardi après le 30 août. — fort marché le mardi. — Assemblée, le dimanche de la Fête-Dieu.

Hameaux : les Barattières, la Corbinière, la Fosse, la Godardière.

Manoirs : le château de Coulaines avec fossés et pont-levis ; depuis 1820, on a enlevé les ruines de l'anc. château bâti au bord de la rivière, près du bourg. (*M. Fouret, maire, Descr. de Loué*).

Historique. L'abbé de la Couture présentait à la cure et au prieuré ; le prieur de Château-l'Hermitage, au prieuré de Bastein, estimés 1,200 l., 1,500 et 2,000 ; le curé nommait à la chapelle de la Pépinière estimée 1,000 liv., fondée le 28 mai 1647, par Michel Moriceau sieur de la Patrie. Le chapelain était chargé de nourrir et d'entretenir 2 pauvres, l'un de Loué et l'autre de Joué. (*Pouillé*).

Raoul de Beaumont fonda, en 1218, le prieuré de Loué en faveur de l'abbaye de la Couture. Le collége, établi sous le nom de prestimonie de la Renaudière ou de l'Ecole, était tenu par le vicaire. La fabrique de l'église avait obtenu les biens de l'anc. maladrerie. Le grenier à sel approvisionnait 28 paroisses.

Le canton de Loué, le 5.e du district de Sillé-le-Guillaume, se forma d'abord des communes de Loué, St.-Denis-d'Orques, le Creux, Joué, Montreuil, Longnes, Auvers-sous-Montfaucon, Tassillé ; en 1800, il avait 5011 habitans, et le principal de ses contributions s'élevait à 52,778 f., savoir : foncier 49,358, personnel et moh. 3,420 f.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, châtellenie annexée à l'anc. château ; Coulaines à l'extrémité N. E. ; Bastein à l'extrémité N. N. O. ; le prieuré de Loué ; la Closerie peu loin du bourg. La Sg. de Loué appartenait aux vicomtes de Beaumont. Jeanne de Brienne, fille de Louis de Brienne et d'Agnès vicomtesse de Beaumont, l'apporta avec plusieurs autres héritages à Guy VIII de Laval, au mois de novembre 1286. Cette terre resta dans la maison de Laval-Loué jusqu'au décès de Guy de Laval, marquis de Nesle, comte de Joigny

et de Maillé, vicomte de Brosse, baron de Bressuire et de la Motte-St.-Heraye, seigneur de Loué, etc. Guy mourut sans enfans, d'une blessure qu'il reçut à la bataille d'Yvry (14 mars 1590), en combattant pour Henri IV. (*Hist. de Montmorency.—Simpl.*)

Jean de Lessillé, Sgr. de Coulaines vers le milieu du 14.e siècle, laissa en 1384, cette terre à Nicolas Leclerc son neveu. René I d'Assé épousa en 1572, Françoise Leclerc dont les descendans possédaient encore en 1776, la terre de Coulaines, à laquelle la St. de paroisse avait été unie. La juridiction de Loué reportait à Beaumont. Les archives de ce bailliage et celles du château de Coulaines furent brulées en 1793. — Patrie d'Abel Foulon, ingénieur de Henri II, mort en 1563; de Germain Pilon ? célèbre statuaire du 16.e siècle. — Poste par Chemiré.

AMNÉ, Amnai, Amné-en-Champagne, et non Amné-le-Château, *Ameneium*. Commune à 2 l. 1/2 N. E. de Loué, 5 1/4 O. N. O. du Mans (dist. lég.: 2 l. 1/2, 5 3/4), arrosée par les ruiss. de la Doucelle à l'E., des Bordeaux au S. E. Bornes: N. Ruillé-en-Champagne, Bernay; E. St.-Julien-en-Champ., Coulans; S. Brains, Longnes; O. Epineu-le-Chevreuil. *Terrain*: calcaire jurassique. Surface plane, limitée a l'O., au N. et au N. E. par une suite de côteaux. Sol argileux, argilo-calcaire et fertile; terres à froment; assolement quadriennal. Chemin de Sablé à Conlie.

Population: 847 habitans.

Contrib.: fonc. 6,181 f., pers., mob. 434, port., fen. 202, 16 pat. 95 f. Total 6,912 f.

Le *Bourg*, éloigné de 1/2 l. de la route du Mans à Laval, se compose d'env. 70 feux et de l'église dédiée à l'év. St.-Martin, dont le chœur et les chapelles sont voûtés en pierre. Succursale; instituteur recevant de la commune une légère retribution. Assemblée, le 24 juin.

Hameaux: les Petites Groies, Château-Guetrau

Manoirs : les Bordeaux; le château de Milon st démoli.

Historique. L'abbé de Fontgombaut dans le iocèse de Tours présentait à la cure et au prieuré e Montlivoi estimé 2,000 l.; le Sgr. de Milon, à chapelle de son château. — Le 11 mai 1699, ndré du Bois Sgr. de Courceriers et Marie-Elisaeth de la Porte son épouse fondent la chapelle des Bordeaux, et obligent le chapelain dont ils se réserent la nomination, à faire l'école aux enfans. Les eunes filles étaient admises à l'école de Chassillé. *Pouillé.* — *Arch. de la Préfect.*).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, annexée u château de Milon, appartenait en 1775 à la faille de Broc; en 1789, à celle de Biré; les Bordeaux à la famille du Bois de Courceriers; le prieuré le Montlivoi. — En octobre 1508, René d'Aron Sgr. des Bordeaux assista à la reformation de la outume du Maine. — Poste par Coulans.

NOTA. Les auteurs de *l'Atlas National de rance* se sont trompés dans la Carte du département de la Sarthe, aux articles *Amné*, *Saint-ulien-en-Champagne*, *St.-Georges-la-Couée*, u'ils appellent Amné-le-Château, Saint-Julien-n-Huchelou, Saint-Georges-la-Martinière. es mots le Château, Huchelou, la Martinière, lacés sur la Carte de l'Académie, au-dessous des oms Amné, St.-Julien, St.-Georges, appartiennent à des fermes, comme on pourra s'en convaincre ar l'inspection de la feuille n.° 64 de la Carte de rance de Cassini.

AUVERS-SOUS-MONTFAUCON, *Alver-um propè Montem Fulconis.* Commune à 1 l. 3/4 . N. E. de Loué, 5 1/4 O. du Mans (dist. lég. : l. 3/4, 5 3/4), arrosée à l'E. par la Douelle. ornes : N. Lougnes; E. Brains; S. Crannes-en-champ., Tassillé; O. Tassillé, Chassillé. *Terrain* :

calcaire jurassique. Surface généralement plan Sol argileux, argilo-calcaire, fertile; terres à fr ment; assolement quadriennal.

Industrie : agricole, élève de bestiaux.

Population : 420 habitans.

Contrib. : fonc. 3,524 f., pers., mob. 206, port. fen. 68, 6 pat. 34 f. 32 c. Total 3,832 f. 32 c.

Le *Bourg*, éloigné de 173 l. de la route du Man à Laval, se compose d'environ 35 feux et d'un antique église dédiée à St.-Pierre. Succursale. Assemblée, le dimanche le plus près du 1.er mai.

Hameau : Beaulieu à l'O.

Manoir : Le château de Montfaucon au S. S. E du bourg, sur une hauteur et dans une positio agréable, est en partie démoli.

Historique. L'abbé de Beaulieu présentait a prieuré-cure; l'abbé de Tyron, au prieuré de Beaulieu estimé 1,000 l.; Le Sg de Montfaucon, à l chapelle de son château.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse annexé au château de Montfaucon, le prieuré. — La terr de Montfaucon appartenait à la famille d'Assé, l'une des plus anciennes du Maine. Hubert d'Ass fut chevalier de l'ordre de la Genète institué pa St.-Louis. Geoffroy d'Assé occupa le siège épiscopal du Mans (1269 — 1277); un autre Geoffroy s'attacha avec la meilleure partie de la noblesse d'Anjou et du Maine à Louis II duc d'Anjou, Ro de Naples et de Sicile. Jean II d'Assé, chevalier du Croissant, servit le Roi Charles VIII qui l fit capitaine de 40 lances; il avait épousé Agn fille unique de Robin de la Motte, Sgr. de Mont faucon. M. de Médavi possédait cette terre en 178 — Poste par Chemiré-le-Gaudin.

BRAINS, *Brinniacus*? Commune à 2 l. 1/ E. N. E. de Loué, 4 1/2 O. du Mans (dist. lég. 2 l. 1/2, 4), arrosée au S. par la Gée. Bornes : N Amné, St.-Julien-en-Champagne; E. Coulan

S. Souligné, Crannes ; O. Auvers-sous-Montfaucon, Longnes. *Terrain* : calcaire jurassique ; belle pierre de taille exploitée à la Fosse ; marne grise à pieds de profondeur ; argile. Surface inégale. Sol argileux, argilo-calcaire, argilo-sablonneux ; terres froment, quelques unes à seigle. Assolement quadriennal.

Industrie : agricole ; élève de bestiaux, de poulains. — Chaussumerie et tuilerie. Extraction de la pierre.

Moulin : de la Morinière, sur la Gée.

Population : 1,200 habitans. Métairies 14. Borlages nombreux.

Contrib. : fonc. 5,860 f., pers., mob. 628, port., en. 187, 28 pat. 199 f. Total 6874 f.

Le *Bourg*, situé sur une élévation, près de la route du Mans à Laval, se compose de 80 feux et de l'église dediée à la Vierge. Succursale. Assemblée, le 8 septembre.

Hameaux : N. les Peroulières, les Guédonnières ; S. les Epolards, les Chenons, les Bachelotières, les Fougerais, Blanchard, Conerié, les Champs, les Frogeries, Courteillers, Paty, Vauguion.

Manoirs ; les Touches dans une agréable position, au S. du clocher. (*M. Fleurau*, *maire*, *Descript. de Brains*).

Historique. L'abbé de Beaulieu présentait au prieuré-cure. L'év. Guillaume de Passavant (1145 — 1187.), le donna à cette abbaye en échange du lieu de Courtelles qu'elle avait cédé à Philippe abbé de Clermont. — La fabrique de l'église possédait les biens de l'hospice des lépreux, bâti à l'extrémité S. E. du territoire. (*Pouillé.* — *Le P.* — *Arch. de la Préfect.*).

Fiefs et Seigneuries. La Sᵉ. de paroisse annexée à la terre de Montfaucon, en Auvers ; les Touches prétendant à la coseigneurie de paroisse ; le prieuré.

M. Prudhomme de la Boussinière, évêque con-

stitutionnel de la Sarthe, est enterré à Brains.
Poste par Coulans.

CHASSILLÉ, *Chassilleium*. Commune à 1
N. E. de Loué, 6 1/2 O. du Mans (dist. lég. : 1
6 3/4), arrosée du N. au S. par la Vègre, par l
ruisseaux des Noës au N. O., de la Corbinière
l'O. S. O. Bornes : N. Epineu-le-Chevreuil ; l
Longnes; S. Loué; O. Loué, Montreuil. *Terrain*
marbre un peu argileux, aux Pentières ; calcai
jurassique oolithique avec coquilles ; la Croix
Courcelles et la Tuilerie fournissent un peu de pier
de taille ; marne grisâtre ; argile ; plusieurs sourc
d'eaux minérales purgatives, près du Sablonn
l'O. du bourg. Surface inégale. Sol caillouteux sur
droite de la Vègre, argileux sur la gauche, ass
fertile ; terres à froment ; assolement quadrienn

Industrie : agricole ; élève de bestiaux. — Cha
sumerie et tuilerie, au hameau de la Tuilerie
extraction de calcaire et d'argile.

Moulins : d'Anet ; de Courcelles à 2 roues, s
la Vègre.

Population : 602 habitans. Feux 158. Mét.
Bord. 36.

Contrib. : fonc. 3,216 f., pers., mob. 299, port
fen. 119, 14 pat. 125 f. 20 c. Total 3,759 f. 20 c.

Le *Bourg*, situé sur la route du Mans à Lava
dans une presqu'île formée par la Vègre, se com
pose de 40 feux et de l'église dédiée à la Vierg
St.-Eloy, 2.e patron ; il communique avec la riv
gauche de la rivière, par un beau pont en pier
Brigade de gendarmerie à cheval, gîte d'étap
succursale, bureau de bienfaisance. Assemblée,
dimanche le plus près du 2 juillet, Visitation de
Vierge. La voiture publique passe tous les jour

Hameaux : la Groye, Vaugaliot, la Tuilerie
la Finaudière, la Chellerie, la Plante, Planchet
les Bodries, la Maison-Neuve, Rionner, la Big

fière, les Defers, le Sablonné, Maucartier, la Hantelle, la Vignolerie, le Pont.

Manoir : une maison moderne remplace l'anc. château qui était bâti sur une motte entourée de fouves. (*M. Droinneau maire, Descr. de Chass.*).

Historique. L'abbé de Beaulieu présentait au prieuré-cure. — Le collége et la maison de charité n'existent plus. Celle-ci fondée le 15 juill. 1675, par Louis Samson, prêtre, bachelier en Sorbonne et Sgr. de la paroisse, était confiée à 3 sœurs de St.-Vincent de Paule. (*Pouillé. — Le Paige*).

Décembre 1793. Beaucoup de malheureux Vendéens, dans leur fuite du Mans, furent atteints sur le territoire de Chassillé, où on les fusilla. Cette commune, pendant la guerre civile des départemens de l'O., a été le théâtre d'un grand nombre de combats entre les royalistes et les républicains.

La Sg. de paroisse était annexée au château.

On a découvert au lieu du Bois, un cercueil en pierre blanche avec son couvercle. — Poste par Coulans.

CHEMIRÉ-EN-CHARNIE, et ÉTIVAL-EN-CHARNIE, *Chemireium in Carneto*. Commune à 1. N. de Loué, 8 O. du Mans (dist. lég. 2 l. 114,), arrosée du N. E. au S. O. par le Palais, par es ruiss. de Gassau et de Roty au N., de l'abbaye au N. O. et au S., de la Haie-d'Assé au S. O. Bornes : N. Neuvillette ; E. St.-Simphorien, Epineu-le-Chevreuil ; S. Montreuil et Joué ; O. St.-Denis-d'Orques. *Terrain* de transition : marbre ; très ancien ; poudingues ; minerai de fer. Surface très-inégale; côteaux élevés, couverts de bois ou nus. Sol peu fertile ; terres à seigle ; assolement triennal.

Industrie : les grosses forges de Chemiré, sur le Palais, fabriquent annuellement 400,000 liv. de fer pliant ; elles tirent le minerai de Vallon, Brûon et Chemiré, et leur affouage, des bois voisins ; cette usine appartient à la famille de Tourzel. Les

ploitation de marbre gris; extraction de grès; exploitation des bois.

Moulins : de Rocheray, sur le Palais; de l'Abbaye et de Lessivet, sur le ruiss. de l'Abbaye.

Population : 881 habitans.

Contrib. : foncière 3,481 f., pers., mob. 465, port., fen. 175, 30 pat. 690 f. 81 c. Total 4,811 f. 81 c.

Le *Bourg*, situé sur la route de Sablé à Sillé-le-Guillaume, contient environ 230 habitans et l'église dédiée à St.-Gilles. Succursale; maison de charité. Assemblée, le 1.er septembre.

Hameaux : Etival, anc. paroisse; la Forge, Jouchery, Calais.

Manoir : le logis de la Forge.

Historique. L'abbé de la Couture présentait à la cure. — M.me la marquise de Tourzel, les demoiselles de Lamarre, M. Bourdon-Durocher et plusieurs autres habitans ont établi la maison de charité.

La seigneurie de paroisse était membre du marquisat de Sourches. — Poste par Coulans.

ETIVAL-EN-CHARNIE, *Stivale in Carneta*, anc. commune à 173 l. O. de Chemiré auquel elle est réunie; à 2 l. 174 N. N. O. de Loué, 8 173 O. du Mans (dist. lég. : 2 l. 172, 9 172), arrosée par les ruisseaux de l'Abbaye du N. O. au S. E., de la Meute à l'O., de la Hugerie à l'O. S. O. Surface inégale; terres à seigle et à froment. *Moulins* : de l'Abbaye et de Lessivet déjà cités. Depuis fort longtems, la verrerie située au N. du bourg est tombée. Les forges de la Conuère ne travaillent plus.

Population : en 1805, 146 habit. Bourg formé d'env. 50 habitans et de l'église dediée à St.-Fiacre (à la Vierge, *Pouillé*). La présentation de la cure et la seigneurie de paroisse appartenaient à l'Abbaye. A 173 l. sont les ruines du château de la Meute, rendez-vous de chasse des seigneurs de Bouillé; l'abbaye d'Etival touchait le bourg. Raoul

de Beaumont fonda, en 1109, ce monastère, à la sollicitation de l'hermite St.-Aleaume et nomma pour première abbesse Godehilde sa sœur, qu'il fit venir de l'abbaye du Roncerai d'Angers. En 1218, Thibault VI comte de Blois soumit, à l'obéissance de l'abbesse d'Etival, le prieuré de Boullay qu'il établit près de Château-Renault; Jeanne de Brienne, veuve de Guy VIII de Laval, donne à l'abbaye la terre de Livet. St.-Aleaume, le fondateur et plusieurs membres de la famille de Baumont furent inhumés à Etival. L'abbaye a été gouvernée par 31 ou 32 abbesses, dont 11 ou 12 de nomination royale. — Suivant le Pouillé, Etival était originairement une forteresse bâtie, vers 780, par Gane, neveu de Charlemagne. (*Pouillé.* — *Le P.* — *Cenomania*). Les ruines du château de Gane, que Jaillot marque à l'O. du bourg d'Etival, semblent appartenir au territoire de St.-Denis-d'Orques.

COULANS, anciennement Colens, *Collinum, Coloniæ.* Commune à 2 l. 2/5 E. N. E. de Loué, 3 4/5 O. du Mans (dist. lég. : 3 l. 1/2, 4 1/4), arrosée par la Gée et la Boire à l'O., les ruiss. de la Cave, de la Menagerie au N., de l'Orne Champenoise à l'E., des Gauteleries au S. E. Bornes : N. Neuvy, la Quinte; E. Chaufour, Fay; S. Souligné; O. Crannes, Brains. *Terrain* : calcaire jurassique avec nombreux corps organiques fossiles. Surface inégale. Sol argileux, argilo-calcaire; terres à froment; assolement quadriennal.

Industrie : agricole; élève de bestiaux et de poulains.

Moulins : de Volet, Rosay, Doucelle, Halfray, et Gautier, sur la Gée.

Population : 1,872 habitans.

Contrib. : fonc. 8,688 f., pers., mob. 1,049, port., fen. 286, 45 pat. 297 f. Total 10,320 f.

Le *Bourg*, traversé par la route du Mans à Laval, contient une centaine de feux et l'église

sous l'invocation de St.-Martin. Notariat, perception, bureau de distribution des lettres, relais de poste; succursale, maison de charité; tous les jours, voiture publique du Mans à Laval et retour. Assemblées, les dimanches le plus près des 4 juillet et 11 nov. — Les foires des 4 juillet et du lendemain des fêtes de Noël, et le marché du mardi, autorisés par lettres patentes d'aout 1722, reg. à la Chambre des Comptes, le 4 mars 1740, n'ont pas eu lieu.

Manoirs : le château, de construction moderne, accompagné d'un bois percé de longues avenues, remplace l'ancien; Courteille.

Historique. Le chapitre de l'église du Mans présentait à la cure; le seigneur, à la chapelle de son château. La paroisse posséda un hopital de lépreux, dont les biens passèrent à la fabrique de l'église. Vers 1549, Jean Broulier, chanoine du Mans et archidiacre de Passais, y fonda un collége. L'évêque, en érigeant le 31 juillet 1776, la chapelle du château, lui réunit celles de Rouperroux, de la Faverie, de la Peignerie et le Collége, et obligea le chapelain à faire l'école. — Les sœurs de la congrégation d'Evron furent installées le 15 juillet 1824, dans la maison de charité établie par la famille Pasquier.

Le Pontifical rapporte que, dans le 4.e siècle, l'évêque St.-Liboire consacra l'église de Coulans. Hildebert (1097 — 1125.), retira des mains laïques et fit restituer à son église, la moitié de la cure de cette paroisse; Guillaume de Passavant (1145 — 1187), investit ses chanoines du droit de présentation à cette cure. (*Analecta*).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, annexée au château; Courteille, le Châtelier, Brancai, Boire, la Cave, Rouperroux, la Faverie, la Peignerie, les Charrières, la Drourie, etc. La baronnie de Coulans, membre du comté de la Suze, en fut détachée vers la fin du 17.e siècle, et vendue à Paul Gautier, dont une fille la porta dans la famille

Pasquier. La juridiction exercée par bailli, procureur fiscal et greffier, ressortissait au présidial du Mans. Une ordonnance royale, enregistrée à la Cour d'Angers le 3 décembre 1828, érige la terre de Coulans en majorat pairie avec titre de baronnie, en faveur de M. Etienne Pasquier, transmissible à M. Jules son frère et à ses descendans.

Antiquités, Monumens. On observe, dans les bois de Coulans, des amas de scories provenant d'anc. forges à bras; dans les champs aux environs de la Croix, des restes de murs que l'on soupçonne être de construction romaine; des fragmens de marbres antiques, des morceaux de briques, de poteries et quelques médailles romaines; des mottes féodales à Brancai, Boire, la Cave; celle du château de Coulans a disparu.

CRANNES, Crannes-en-Champagne, *Crannis.* Commune à 2 l. E. de Loué, 4 475 O. du Mans (dist. lég.: 2 l. 174, 3 172), arrosée du N. au S. par la Gée. Bornes: N. Auvers sous-Montfaucon, Brains; E. Coulans, Souligné; S. Vallon; O. Vallon, Tassillé. *Terrain*: calcaire jurassique. Surface inégale. Sol argilo-calcaire, fertile; terres à froment; assolement quadriennal.

Industrie: agricole; élève de bestiaux et de quelques poulains. Extraction de pierre de taille; la tannerie est tombée.

Moulins: Neuf, du Bourg, Coché, sur la Gée; un moulin à vent.

Population: 764 habitans.

Contrib.: fonc. 4,475 f., pers., mob. 386, port., fen. 136, 17 pat. 147 f. 50 c. Total 5,144 f. 50 c.

Le *Bourg*, situé sur la rive droite de la Gée, communique par un pont en pierre avec la partie nommée le faubourg de la Chapelle; il renferme 500 habitans et l'église dédiée à St.-Cyr et à Ste.-Julite; le chemin du Mans à Loué le traverse. Succursale. Assemblées, le lundi de Pâques et le

dimanche le plus près du 16 juin (St.-Cyr et Ste.-Julite). — Chapelle au cimetière vers l'extrémité du faubourg.

Hameau : Grimault, au N. E.

Manoirs : le château du Mirail, bâti par Catherine de Coesme, abbesse du Pré (1515 — 1550) le Châtelier, converti en ferme.

Historique. L'abbesse du Pré nommait à la cure. Le collége fondé en 1696, par Drouet curé de Douillet, n'existe plus. M. Belin de Béru a légué aux pauvres, 2,000 f. (*Ordonnance royale du 2 juin* 1831).

Fiefs et Seigneuries. La St. de paroisse, annexée au château du Mirail, appartenait à l'abbaye du Pré; le Châtelier, la Grande Maison. — Patrie de Thomas-François Dalibard, botaniste, mort en 1779. — Poste par Chemiré-le Gaudin.

EPINEU-LE-CHEVREUIL, *Espinum Capreoli.* Commune à 1 l. 1/2 N. N. E. de Loué, 6 3/8 O. N. O du Mans (dist. lég. : 1 l. 1/2, 6 3/4), arrosée du N. E. au S. par la Vègre, par les ruisseaux de Quineau, de Casseau, au S. O., de la Buchaille à l'E. Bornes : N. St.-Simphorien, Ruillé; E. Amné, Longne; S. Chassillé; O. Joué, Chemiré. *Terrain* : calcaire jurassique; eaux minérales à la Fontaine Blanche à l'extrémité O. S. O. du territoire. Surface un peu inégale. Sol argileux, argile calcaire, caillouteux, assez fertile; terres à froment. assolement triennal et quadriennal.

Industrie : agricole; élève de bestiaux, de quelques poulains. — Petite tannerie.

Chemin de Sablé à Conlie.

Population : 1,060 habitans.

Contrib. : fonc. 5,894 f., pers., mob. 532, portes fen. 179, 12 pat. 113 f. 10 c. Total 6,718 f. 10 c.

Le *Bourg*, situé sur la rive dr. du Quineau près du confluent de cette rivière avec la Vègre

et à 1/2 l. de la route du Mans à Laval, se compose d'environ 60 maisons et de l'église sous l'invocation de St.-Fraimbault, dont le chœur et les bras de la croix sont voutés en pierre. Succursale. Assemblée, le 15 août.

Hameaux : la Chantelerie, les Grouas, la Gestière, le Pont, les Gillières.

Manoirs : la Cour peu loin du clocher, la Buchaillé, Vauhuon, Bois-Simon.

Historique. Le chapitre de l'église du Mans présentait à la cure ; le seigneur de la Cour, à la chapelle de son château, qui fut, en 1750, réunie à celle du château de Sourches.

L'évêque Hoel (1085 — 1097), donne à ses chanoines l'église d'Epineu qu'il avait acquise. De Pallu leur cède la dixme qu'il avait droit de percevoir dans cette paroisse. (*Analecta.* — *Le Paige*).

Epineu devint en 1790, le chef-lieu du 4.e canton de Sillé ; ce canton formé des communes d'Epineu, Etival-en-Charnie, Chemiré-en-Charnie, St.-Simphorien, Ruillé, Amné, Chassillé avait en 1800, 4732 habitans, et payait, pour le principal de ses contributions, 49,561 f., savoir : foncier 46,908, personnel et mobilier, 2,653 f.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse annexée à la terre de la Cour, membre du marquisat de Sourches, appartenait, au commencement du 16.e siècle, à la famille de Baïf ; la Buchaille, Vauhuon.

Patrie de Jean Cosset, docteur en théologie, gardien des Cordeliers du Mans, auteur de *La Bataille de Dieu et de Gédéon contre Madian, sous la description de la bonne et mauvaise Conscience.* Le Mans 1553. -- Poste par Coulans.

JOUÉ-EN-CHARNIE, *Gaudiacum*, *Jovecium in Charniâ*, et MONTREUIL-EN-CHAMPAGNE. Commune à 1 l. N. O. de Loué, 7 4/5 O. N. O. du Mans (dist. lég. : 1 l., 8 1/2), arrosée par le Palais du N. au S., par les ruiss. des Bruyères et de l'Hommois au N. E., de la Groie des Forges

au S. E., de la Berterie au S. Bornes : N. Etival, Chemiré ; E. Epineu, Chassillé, Loué ; S. Mareil, Brûlon ; O. Viré, St.-Denis-d'Orques. *Terrain* : calcaire marbre ; calcaire jurassique ; roussard, rare. Surface très-inégale. Sol argileux, argilo-calcaire, argilo-sablonneux ; terres à froment, méteil et seigle ; assolement triennal et quadriennal. Beaucoup de bois. Les 2 landes de Joué et de Montreuil, vendues au profit de la commune, forment aujourd'hui des champs productifs.

Industrie : agricole ; élève de bestiaux.

3 Chaussumeries élévées en 1827, emploient l'anthracite pour la calcination du marbre ; 1 tuilerie, créée deux ans plutôt. Exploitation du marbre pour la chaux et la pierre de taille, aux carrières de Beaumont, de Chassegrain et des Brettes.

Moulins : de Beaumont, Chassegrain, de Palais, le moulin à tan de Cudeloup, tous sur le Palais.

Les routes du Mans à Laval, de Sablé à Sillé-le-Guillaume se croisent à 172 l. O. du bourg.

Population : 1,288 hab. Mét. 21. Bord. 91.

Contrib. : fonc. 6,755 f., pers., mob. 650, port., fen. 176, 16 pat. 197 f. Total 7778 f.

Le *Bourg*, situé sur la route du Mans à Laval, comprend 56 feux, 270 habit. et l'église dédiée à l'év. St.-Martin. Succursale. Assemblée, le dimanche le plus près du 11 novembre. La voiture publique passe tous les jours.

Hameaux : Montreuil, anc. paroisse; la Poterie, les Gautiers, les Forges, Palais, les Berteries, les Bouillons, Poipaille.

Manoirs : Beaumont, l'Hommois, la Crespinière. (*M. Gélin. Stat.* — *M. Bourné maire, Descript. de Joué et Montreuil*).

Historique. L'abbé de la Couture présentait au prieuré-cure estimé 1000 liv. Les religieux qui y vivaient en communauté, se retirèrent, vers le milieu du 15.e siècle, à la Couture. Le prévôt de l'abbaye, alors prieur de Joué, conserva ce titre jus-

qu'en 1660, époque à laquelle le monastère admit la réforme de St.-Maur. Depuis, un des anciens bénédictins demeura au prieuré et fit les fonctions curiales. (*Le Paige*).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse annexée au prieuré, avec haute moyenne et basse justice non exercée, relevait de Sablé; l'Hommois que posséda très-long-tems la famille de Biars, l'une des plus anciennes de la province; Beaumont, dont fut propriétaire M. Chenon de Beaumont, conseiller à l'élection du Mans, député aux Etats-Généraux, en 1789; la Crespinière, terre composée des fiefs de la Crespininière, de Baubigné, et du Puy, fut demembrée de celle de Coulaines à Loué; le Plessis, les Isles, Bouillé, situés à Mareil, St.-Ouen, Torcé. Les seigneurs de Bouillé avaient même droit d'être recommandés aux prières nominales de l'église, à cause du droit d'usage dans leur bois qu'ils avaient donné aux habitans. — Poste par Coulans.

MONTREUIL-EN-CHAMPAGNE, *Monasteriolum in Campania*, anc. commune à 2/5 l. E. de Joué, auquel un décret du 22 décembre 1809, l'a réunie; à 3/4 l. N. de Loué, 7 l. 1/4 O. N. O. du Mans (dist. lég. : 3/4 l., 8 1/4), séparée de Joué par le ruiss. de Palais, de Chemiré, par celui des Bruyères. Bornes : N. Chemiré; E. Epineu, Chassillé, Loué; S. Mareil; O. Joué. *Moulin* de Palais, déjà cité. *Population* : 317 habitans, dont 80 dans le bourg. L'église sous l'invocation de St.-Maximin et le cimetière sont conservés. L'abbé de St.-Vincent présentait à la cure et au prieuré de Palais, auquel la seigneurie de paroisse était annexée. Giroie de Montreuil, s'étant fait moine à St.-Vincent, donna à l'abbaye la terre dont il portait le nom. (*Le Paige.* — *Menage*).

LONGNE, *Loënna.* Commune à 1 l. 1/4 N. E. de Loué, 5 3/4 O. N. O. du Mans (dist. lég. :

1 l. 172, 6), arrosée par les ruiss. de Doucelle et des Bordeaux à l'E. Bornes : N. Epineu-le-Chevreuil, Amné ; E. Brains ; S. Auvers-sous-Montfaucon ; O. Chassillé. *Terrain* : calcaire jurassique compacte, exploité comme pierre de taille. Surface assez égale. Sol argileux, argilo-calcaire, fertile ; terres à froment.

Industrie : agricole ; élève de bestiaux. Extraction de la pierre de taille.

Population : 506 habitans.

Contrib. : fonc. 2,415 f., pers., mob. 256, port., fen. 78, 9 pat. 102 f. Total 2,851 f.

Le *Bourg* se compose principalement d'une rue que parcourt la route du Mans à Laval, et de l'église dediée à l'év. St.-Martin. Succursale. Assemblée, le 29 juin. — Tous les jours, il passe une voiture publique.

Historique. Le chapitre de l'église du Mans avait la présentation à la cure que lui avait rendue l'évêque Guillaume de Passavant (1145 — 1187). Au commencement du 13.e siècle, Pierre de Chassillé abandonna au même chapitre, dont il reçut 13 liv. 10 sols mansais, la moitié des dixmes de la paroisse de Longne, que le seigneur de fief affranchit de toute servitude. (*Pouillé.* — *Le Paige*).

La seigneurie de paroisse était annexée au château des Bordeaux en Amné. (*Le Paige*). — Poste par Coulans.

SAINT-DENIS-D'ORQUES, *Sanctus Dionysius de Orcis.* Commune à 2 l. 173 N. O. de Loué, 9 174 O. du Mans (dist lég : 2 374, 10 172), arrosée par les ruiss. de Trulon et de la Croyère à l'O., des Faucheries au N. E., de Valifer à l'E., de la Baratière au S. E. Ces ruisseaux y forment 13 étangs dont les plus considérables sont : la Sauvagère de 80 arp., les Faucheries de 75. *Terrain* : de transition : les rochers d'Orques, au N. du bourg, présentent une masse considérable de pier-

res d'une grosseur prodigieuse, placées horizontalement les unes sur les autres. Ces roches de grès ancien (vieux grès rouge), recouvertes de bruyère, en quelques endroits, traversent la lande de St.-Denis et se prolongent dans le département de la Mayenne. Le grès à aiguiser se montre à la ferme de la Cour; l'anthracite non exploité existe à 30 ou 40 pieds au-dessous du sol, près du lieu de Brèteau; veine de pierre de taille, à la ferme du Tertre; peu de roussard; depuis plusieurs années, les forges de Moncor négligent le minerai de fer, à cause de la profondeur de 10 à 60 pieds à laquelle il se trouve; fontaine au sommet du rocher d'Orques, élevé à 300 pieds; de ce point on apperçoit la ville d'Angers, distante de 15 lieues. La surface, partie en plaine, partie montueuse, comprend 6,439 arpens anciens, savoir: terres labourables, 2987, jardins 80, prés 849, bois 1704, landes 555, étangs 264, plusieurs sont desséchés. Revenu net 68,407 f.

Sol argileux, caillouteux, mouillant; terres à seigle.

Industrie: agricole; élève de bestiaux. 1 Poterie; 1 fayencerie. Depuis très-long-tems, la verrerie, située à 1/3 l. S. E. du bourg, a cessé ses travaux.

Moulins: de la Sauvagère, de la Chaussée, sur le Trulon; 1 moulin à vent.

Chemin de Sablé à Ste.-Susanne.

Population: 1,788 hab. Mét. 62. Bord 94.

Contrib. fonc. 9,681 f., pers., mob. 826, port., fen. 373, 31 pat. 347 f. Total 11,227 f.

Le *Bourg*, assis sur le plateau étroit d'une petite colline élevée de 250 pieds, et peu loin de la route du Mans à Laval, renferme 92 feux, 312 hab. et l'église sous l'invocation de l'apôtre de la France. Du milieu du bourg surgit une fontaine, dont les eaux abondantes fournissent aux besoins de la population et alimentent un lavoir. Notariat, perception, relais de poste, brigade de gendar-

merie à pied ; succursale, bureau de bienfaisance. Assemblée, le dimanche le plus près du 9 octobre. Une voiture publique du Mans à Laval passe tous les jours.

Hameaux : le Creux avec chapelle, anc. succursale de Brûlon, situé sur une hauteur ; les Barres, le Barreau, la Poterie, la Fouquetterie, le Minerai, la Maçonnerie, les Chartreux, la Touche, les Loges, Montours, Laleu, Valifer, les Fossés, Mergère, les Perraudries, l'Anerie, les Courtoisières, la Croix de Mission. (*M. Leroy maire, Descript. de St.-Denis*).

Historique. L'abbé d'Evron présentait à la cure; le seigneur de la Raguenière, à la prestimonie de ce nom ; les Chartreux nommaient au collége ; cet établissement fondé avant 1677, n'a pas survécu à la perte de sa dotation.

1235. Raoul vicomte de Beaumont donna à Marguerite comtesse de Fif, sa nièce, le parc d'Orques, pour y établir une chartreuse ; Richard son fils, Raoul de Thorigné, Hervé de Sourches firent des dons considérables à l'établissement ; mais le principal bienfaiteur fut Geoffroy de Loudon. Cet évêque fit bâtir en 1244, la maison et l'église qu'il dédia à la Vierge ; il consacra le prix de la vente de ses biens à augmenter les revenus des chartreux ; engagea l'abbé et les moines d'Evron, à leur céder par amphitéose perpetuelle le prieuré de St.-Denis avec la moyenne et basse justice, dont l'abbaye se réserva la suzeraineté, ainsi que le patronnage de l'église. La superbe maison que les Chartreux bâtirent, vers le milieu du 18.e siècle, et l'église, dans laquelle était enterré l'évêque Geoffroy, sont démolies ; une maison bourgeoise remplace ces vastes bâtimens. (*Le Corv.*). Sur le tombeau de ce prélat on lisait l'épitaphe suivante :

Hîc jacet humatus Cenomanis Præsul amatus,
Gaufridus gratus Domino, vitâ que probatus,
Moribus ornatus, humilis, castus, moderatus

Cujus jure status benè creditur esse beatus.
Obiit anno 1255, *Anagniæ in Italiâ.*

Fiefs et Seigneuries. La Sé. de paroisse appartenait à la Chartreuse du Parc; la Raguenière, Montrhenou; la Cour, près du Creux. — Poste par Coulans.

LE CREUX, anc. succursale et à 1 l. 1/2 N.N.O. de Brûlon, à 1/4 S. de St.-Denis-d'Orques, auquel il est réuni, à 2 l. 1/4 E. S. E. de Loué, 9 O. du Mans. Cette commune établie en 1790, et supprimée en 1795, est arrosée par les ruiss. de Trulon et des Alleux. Le bourg, sur un monticule, vers l'extrémité N. du territoire, n'a plus d'église et se compose d'une vingtaine de maisons. *Manoirs* : la Cour possédait la seigneurie de paroisse; la Fontenelle, autre fief, sur une butte, d'où sort une fontaine minérale ferrugineuse. Ambroise IV de Loré, arrière petit-fils du fameux capitaine de ce nom, et Marguerite de Fouscher, sa femme, seigneurs du Creux, fondèrent en 1497, la chapelle de leur manoir, ou la prestimonie de la 1.re messe, desservie dans l'église succursale. (*Pouillé*).

TASSILLÉ, *Tassilleium.* Commune à 1 l. 1/4 E. de Loué, 5 7/8 O. du Mans (dist. lég. : 1 l. 1/4, 6 1/4), privée de cours d'eau. Bornes : N. Chassillé, Auvers-sous-Montfaucon; E. Auvers, Crannes; S. Vallon, St.-Christophe-en-Champagne; O. Loué. *Terrain* : calcaire jurassique. Surface assez égale. Sol argileux, argilo-calcaire, assez fertile; terres à froment. — Elève de bestiaux.

Chemins de Vallon à Loué, de Crannes à Mareil.

Population : 335 habitans.

Contrib. : fonc. 3,038 f., pers., mob. 196, port., fen. 58, 3 pat. 17 f. Total 3,309 f.

Le *Bourg*, éloigné de 3/4 l. de la route du Mans à Laval, se compose de 30 à 40 feux et de l'église dédiée à l'év. St.-Martin. Succursale.

Historique. Le chapitre de St.-Pierre du Mans présentait à la cure estimée 800 liv., l'abbé de Fontgombaut, au prieuré de Teillau, fondé au S. du bourg, réuni par la suite à la sacristie du monastère. — M. Belin de Béru a légué 2,000 f. aux pauvres. (*Ordon. roy., du 24 juin* 1831).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse annexée à la terre de Montfaucon à Auvers; le prieuré de Teillau. — Poste par Chemiré-le-Gaudin.

VALLON, *Valontum.* Commune à 1 l. 7/8 E. S. E. de Loué, 5 1/2 O. du Mans (dist. lég.: 2 l., 6), arrosée du N. au S. par la Gée, par les ruiss. des Rigaudières au N., des Bourleries au S. Bornes: N. Tassillé, Crannes: E. Souligné, Chemiré-le-Gaudin; S. Maigné; O. St.-Pierre-des-Bois, St. Christophe-en Champagne. *Terrain*: calcaire jurassique: minerai de fer; argile pour la brique. Surface assez égale. Sol argileux, argilo-calcaire, fertile; terres à froment; assolement quadriennal et triennal.

Industrie: agricole; élève de bestiaux et de poulains.

Fabrique de toiles et d'étoffes de laine de commande: 1 chaussumerie et tuilerie; extraction de la pierre: exploitation du minerai de fer à la Barberie et dans les bois de Vallon.

Moulins: de Launay, de l'Arche, Prend-sans-droit, sur la Gée; de Pontmartin, sur les Rigaudières.

Population: 1,826 habitans.

Contrib.: fonc. 8773 f., pers., mob. 1,240, port., fen., 497, 94 pat. 840 f. 70 c. Total 11,350 f. 70 c.

Le *Bourg*, situé sur la rive droite de la Gée, à 1 l. 2/3 de la route du Mans à Laval, se compose d'environ 200 feux et de l'église sous l'invocation de St.-Pierre. Le chemin du Mans à Loué le traverse. Notariat, bureau d'enregistrement pour les cantons de la Suze et de Loué, perception; suc-

cursale, école tenue par 2 frères de St.-Joseph, hospice, maison et école de charité; bureau de bienfaisance. — Foires, 6 : les lundis : Gras, de la Quasimodo, après l'Ascension, le plus près de St.-Pierre, St.-Denis, Ste.-Catherine, ou des 29 juin, 9 oct., 25 nov. Marché le jeudi.

Hameaux : O. la Carterie, l'Ormeau, E. la Goilardière, les Croneries, la Fauvelière, les Richebourgs; S. E. Noyau; S. les Bourleries; S. O. la Fuie.

Manoirs : Beru, Menuau, Vaux, le Chatin, Guiberne.

Historique. L'abbé de la Couture présentait à la cure et au prieuré estimé 2,200 liv. L'ordre du Temple eut ici un établissement; le collége fondé le 13 nov. 1677, par Catherine Rose, veuve de Langlée, en faveur des paroisses de Vallon, Maigné et Souligné n'existe plus; le bâtiment sert à l'école primaire. — Jeanne Garreau, veuve de René Guillon médecin, établit, par son testament de 1720, déposé le 9 août 1726, une école gratuite pour les jeunes filles; la maison est conservée. M. et M.me Belin de Beru, autorisés par ordonnance royale du 30 déc. 1818, ont, le 21 fév. suivant, doté cette école d'une rente de 400 f., à condition qu'elle serait desservie par 2 sœurs d'Evron.

L'hospice est dû à la piété de M. François-Philbert Pineau, curé actuel de Vallon; ce vénérable ecclésiastique a consacré plus de 80,000 fr. à cette bonne œuvre. Ayant acquis le Temple, M. Pineau en a disposé et augmenté les bâtimens pour y placer l'asile des pauvres et l'école de charité. L'hospice contient 16 lits destinés aux malades, aux infirmes et aux vieillards hors d'état de gagner leur vie; l'école occupe un local approprié à son objet et à la tenue d'un pensionnat. Ses immeubles affermés 84 f. sont réunis au nouvel établissement, moyennant une rente annuelle de 100 f. Les demoiselles Moiré et Cohéreau ont donné à l'hopital

deux maisons évaluées ensemble 800 f., pour y être reçues et entretenues : le montant des immeubles cédés par le fondateur s'élève à 63,000 f. Des ordonnances royales, du 3 déc. 1823 et 20 nov. 1830, ont confirmé ces dispositions et érigé l'hospice en établissement public. Les revenus sont de 3,011 f., 4 sœurs le desservent et tiennent l'école. (*Archiv. de la Préfect.*).

L'abbé Fournoux, prieur de Vallon, légua aux pauvres de cette paroisse une rente de 250 liv. au capital de de 5,000 liv. colloqué sur le clergé. — M. Jacques-Louis Belin de Beru, anc. procureur du Roi au présidial du Mans, et dame Anne-Françoise Guyonneau son épouse, donnèrent le 17 mars 1821, une rente de 200 f. sur l'état, dont le montant doit être employé en distribution d'argent ou de comestibles aux pauvres domiciliés à Vallon depuis 10 ans. (*Ordonn. roy. du 22 août 1821*). — Le même M. de Beru, par son testament, visé le 1.er déc. 1828, légua aux pauvres 5,000 fr., sur la rente qui en proviendra, il sera prélevé les fonds nécessaires pour faire célébrer par les prêtres de Vallon 60 messes basses et un service anniversaire solennel, à l'intention de M. et de M.me de Beru. (*Ordonn. roy. du 24 juin 1831*). Ce testament accorde aux pauvres : du Mans 4,000 fr., de Crannes 2,000, de Tassillé 2,000, de Sargé 1,000. (*id.*).

M. Jacques de Chambray demeurant au château de Chambray en Normandie, abandonna le 5 thermidor an 12, les halles de Vallon à la commune.

Le 6.e canton de district du Mans dont Vallon devint le chef-lieu en 1790, renfermait 8 communes. Vallon, Brains, Crannes, Athenay, Flacé, le Grand-St-Georges, Souligné-sous-Vallon, Coulans ; en 1800, il comptait 6360 habitans ; le principal des contributions s'élevait à 59,576 fr., savoir : foncier 55,494, personnel et mob. 4082 f.

849. Noménoé duc des Bretons défait l'armée de

l'empereur Charles-le-Chauve, près de Vallon; Jaillot marque le champ de bataille entre Vallon et Athenay, à égale distance de ces bourgs. (*Le Corv.*, 297).

Fiefs et Seigneuries. Les châtellenies de Vallon; de Beru au N. N. O.; de Crenon à l'E. N. E.; Menuau près du bourg; au N. E. l'Epinai, à l'E. la Fauvelière, Chevrigné; au S. le Grand et le Petit Noyau, Vaux; au S. O. le Chatin, Baignolais; le Prieuré, la Bufetière, les Croix. — En 1784, la terre de Vallon se composait des châtellenies de Vallon, Crenon, Maigné; de la haute justice de Crenon; des seigneuries de Guiberne, Menuau, l'Epinai, la Fauvelière, le Grand et le Petit Noyau, la Bufetière, Chevrigné et les Croix; auxquelles étaient attachés 12 métairies, 5 bordages, 3 moulins bannaux, le four bannal et les halles de Vallon; la juridiction ressortissait au présidial du Mans. Cette terre était alors possédée par Jean-Joseph Carrier de Monthieu et Geneviève-Thérèse Ferry sa femme. (*Affiches du Mans* 1785, *n.°* 81). — En 1776, elle appartenait au comte de Laval. — La terre de Crénon possédée dans le 12.e siècle, par une famille de ce nom, fut apportée à Geoffroy de Thouars par Elisabeth, fille de Baudouin sire de Crenon et de Vallon; Ambrosine de Thouars épousa, vers le commencement du 15.e siècle, Jean de Champagne, sire de Parcé, duc de Bari, grand maréchal de Naples et d'Anjou; leur petite-fille Anne de Champagne, morte en 1501, vendit, pour payer les dettes de son époux, les Sg. de Vallon, Crenon, etc. à Charles Guillard président au parlement de Paris. — En 1715, la terre de Vallon était dans la famille de la Rivière; elle passa à celle de Laval Montmorency; Gabriel de Laval mort en 1723 est qualifié Sgr. de Vallon. (*Le P.*).

La terre de Béru fut acquise par la famille Belin, du Mans; en 1785, René Belin des Roches, Sgr. de Chatin, membre du présidial du Mans, acheta

la terre de Menuau pour 40,000 liv. (*Le Paige Affich. du Mans*, 1785).

CANTON DE MONTFORT.

Ce canton situé à l'E. de l'arrondissement, entre le 1 d. 48 m. et le 2 d. 1 m. de longit., entre le 47 d. 57 m. 1/2 et le 48 d. 9 m. 1/2 de lat., a pour limites les cant. de : Ballon et Bonnétable au N. ; Bonnétable, Tuffé et Bouloire à l'E. ; du Mans au S. et à l'O. ; l'Huisne le traverse de l'E. à l'O. ; la Vive-Parence l'arrose au N., le Narais au S., le Merdereau à l'O. *Terrain* : calcaire jurassique ; grès vert ; craie-tufau ; marnes grise et blanche ; grès blanc ; roussard ; cailloux siliceux roulés ; argiles à brique. Surface, partie inégale, partie en plaine, inclinée vers l'O. Sol généralement sablonneux ; terres à seigle, à semis de pin. Champagné, St.-Corneille, St.-Celerin ont des vignobles, dont les vins se consomment dans le pays ; culture des oignons, aulx, etc., à Montfort ; un assez grand nombre de champs sont ensemencés en maïs. Les prés des bords de l'Huisne produisent de bons foins ; la qualité aride du sol ne permet pas de faire des prairies artificielles ; les landes ont presque totalement disparu sous les semis de pin maritime. Assolement triennal.

Industrie : agricole ; élève de bêtes aumailles, de quelques poulains, de cochons ; le nombre des bêtes à laine a diminué, depuis que la culture du pin a fait des progrès ; chèvres assez multipliées.

Fabrique de toiles ; blanchiment de fil ; tannerie à Connerré ; 1 chaussumerie et tuilerie à Soulitré ; papeterie à St.-Mars. — Une vingtaine de moulins dont plusieurs à 2 roues, établis sur les cours d'eau ; 1 moulin à vent.

Le commerce consiste principalement en productions agricoles : grains, bestiaux ; produits des fabriques et des usines, fils, toiles, cuirs papiers

briqueterie; menues denrées. — 9 Foires à Montfort, Connerré, Pont-de-Gennes. — 2 Marchés.

Les routes du Mans à Mortagne, de Paris à Nantes, du Mans à St.-Calais traversent le territoire au N., au centre et au S.; les chemins de Beaumont à Bouloire, du Mans à la Ferté le parcourent, l'un du N. au S., l'autre de l'O. à l'E.

Population : 15,272 habitans.

Contrib. : fonc.	68,133 f.	» c.	84,982 f. 65 c.
Pers., mob..	8,779	»	
Portes, et fen.	3,620	»	
491 Patentes. . .	4,450	65	

Le canton renferme 16 communes : Montfort et Saussay; Ardenay, Champagné, Connerré, Fatines, le Breil, Lombron, Nuillé-le-Jalais, Pont-de-Gênes, St.-Célerin, St.-Corneille; St.-Mars-de-la-Brière et St.-Denis du-Tertre; Sillé-le-Philippe, Soulitré, Surfond, Torcé.

Etablissemens : justice de paix, 4 notariats, 1 bureau de l'enregistrement, 3 perceptions, 1 recette à cheval des contributions indirectes, 1 bureau de la poste aux lettres, 2 relais de poste, 2 brigades de gendarmerie à cheval, 1 gîte d'étape, 1 cure, 12 succursales, 1 hospice, 3 maisons de charité, 7 bureaux de bienfaisance, plusieurs instituteurs primaires dont quelques uns reçoivent une légère rétribution des communes.

Antiquités, Monumens : Dolmen à Torcé. Cercueils en pierre observés à Connerré et St.-Mars.

MONTFORT, Montfort-le-Rotrou, *Mons Fortis Rotroci*, et SAUSSAY. Commune chef-lieu de canton à 4 l. 1/4 E du Mans (dist. lég. 4 l 3/4), arrosée par l'Huisne au S., les ruiss. de la Baudonnière au N. Bornes : N. St.-Corneille, Lombron; E. Lombron, Pont-de-Gênes; S. Pont-de-Gênes, St.-Mars-la-Brière; O. Fatines, St.-Corneille. *Terrain* : grès vert; marne grise à 20 pieds de profondeur; cailloux siliceux roulés. Surface inégale.

Sol sablonneux, argilo-sablonneux; terres à seigle; assolement triennal.

Industrie : agricole : culture maraîchère d'oignons, d'échalottes et d'aulx. — Fabrique de toiles (100 métiers); blanchiment de fil, ce travail occupe les 1/3 de la population.

Commerce : Grains, bestiaux, chanvre, fil, toiles, menues denrées.

Population : 1,177 hab. Feux 300. Métairies et Bordages 10 principaux.

Contrib. : fonc. 4,364 f., pers., mob. 881, port. fen. 452, 95 pat. 837 50 c. Total, 6,534 f. 50 c.

La paroisse, à la fin du 17.e siècle, comptait 183 feux et payait 1,110 l. de taille.

La ville, bâtie sur une hauteur, éloignée de 1/2 l. de la route de Paris à Nantes, se compose de deux rues, d'une place, de 200 feux et de l'église dédiée à Ste.-Croix. Elle est dominée par un tertre élevé, sur le plateau duquel etait l'ancien château féodal d'un aspect imposant, que M. le marquis de Nicolaï vient de remplacer par un bâtiment dans le goût moderne. Pont-de-Gènes à l'E. semble être le faubourg. Les chemins du Mans à la Ferté-Bernard, de Beaumont à Bouloire la traversent. Justice de paix, notariat, bureau d'enregistrement, recette à cheval des contributions indirectes, perception; cure, bureau de bienfaisance; hospice établi au Pont-de-Gènes pour les 2 communes. — Foires, 4 : les samedis après la mi-carême, veille des Rameaux, avant la Ste.-Croix (3 mai), le plus près de St.-Gervais (19 juin). — Marché, le samedi. — Assemblées, le dimanche le plus près du 3 mai; à Saussay, le dimanche après le 15 août.

Hameau : Saussay, anc. paroisse.

Manoirs : le château cité plus haut, doit communiquer par une galerie souterraine avec la place de l'église; la Baudonnière à Saussay. — (*M. Maréchal adjoint, Descr. de Montfort*).

Historique. L'abbesse de St.-Avit présentait à la ure.

Montfort avait une maladrerie à laquelle Rotrou ⅌r. du lieu donna, avec l'approbation de l'évêque Geoffroy de Laval (1231 — 1234), sa dixme de lé et de vin dans le fief de la Bruyère. Un arrêt u conseil, du 19 juin 1699, réunit cette maladrerie t celle du Pont-de-Gennes, annexes de la commanderie du Mans, de l'ordre de St.-Lazare, pour ormer l'hospice, où sont entretenus 14 lits, sous a direction des 3 sœurs. Louis de Bresteau, se prétendant, en sa qualité de marquis de Montfort, fondateur de l'hopital, en donna l'administration à René son frère, religieux de l'abbaye de Vaas. Celui-ci voulant comme administrateur retenir le tiers du revenu (500 l.), la sénéchaussée du Maine, ur l'opposition du curé Julien Bigot, ordonna par entence du 4 juin 1721, que les pauvres de Montfort et de Pont-de-Gênes occuperaient le grand âtiment, que René de Bresteau rendrait compte les sommes qu'il avait perçues et le condamna aux lépens envers le curé. Le ⅌r. appella du jugement. En 1789, l'établissement jouissait d'un revenu de 762 l. 10 s., réduit en 1805, à 2777 f. 50 c. Les œurs font les petites écoles. (*Bibl. de la Sarthe*, .° 8822. — *Ann.* 1805).

Rotrou, dont Montfort prend le surnom, bâtit e château, vers les 3/4 du 12.e siècle.

1189. La conférence tenue à la Ferté-Bernard our rétablir la paix entre la France et l'Angleterre l'ayant produit aucun résultat, l'armée de Philipe-Auguste abandonne Nogent, et, dans sa marche ontre le Mans, s'empare de Montfort. (*Le Corv.* 54).

1312. — 1326. L'évêque du Mans Pierre de Gouel reçoit à foi et hommage Jean d'Harcourt ⅌r. e Montfort, du chef de sa femme Jeanne de Parenay, et lui remet les clés de son château qui ait été saisi faute d'homme. (*id.*, 560).

1355. A la cérémonie de l'intronisation de l'évêque du Mans, le Sgr. de Montfort devait aider à porter le prélat, de l'église de St.-Ouen dans le chœur de la cathédrale, et au diner lui donner à laver dans un bassin qu'il avait le droit d'emporter. Lors de sa première entrée à St.-Julien, l'év. Michel de Brèche permit à Pierre de Vendôme, Sgr. de Flouray, de remplacer la dame de Montfort, Jeanne de Parthenay sa cousine. (*Le Corv.* 591).

1790. Montfort devient le chef-lieu du 10.e canton du district du Mans, il renfermait 12 communes: Montfort, Nuillé-le-Jalais, le Breil, Soulitré, St.-Mars-la-Brière, Champagné, Pont-de-Gènes, Fatines, Saussay, Lombron, Connerré, St.-Celerin; en 1799, il avait 9,303 hab.; le principal de ses contributions s'élevait à 75,519 f., savoir: foncier 69,346 f.; personnel et mobilier 6,173 f.

Féodalité. Montfort a donné son nom à une ancienne famille dont Rotrou, 3.e fils de Rotrou I comte de Mortagne, est le chef. Vers la fin du 13.e siècle, cette terre entra dans la maison de Parthenay, par le mariage de Jeanne de Montfort avec Jean l'Archevêque, Sgr. de Parthenay. Isabeau de Parthenay leur fille, dame de Montfort, Bonnétable et de Vibraye, fut mariée le 22 juillet 1315, à Jean IV, 1.er comte de Harcourt, vicomte de Chatellerault, tué à la bataille de Crécy, en 1346. Marguerite de Harcourt leur petite-fille, épouse de Jean, Sgr. de Ferrières, Dangu, Thury, etc., dans les partages qu'elles fit en 1401, avec ses sœurs, de la succession de Guillaume leur père, eut Montfort et Vibraye. Léonore de Ferrières fut alliée à Jacques de Montigny, Sgr. de Fresne en Vendomois. Leur fille, Jacqueline de Montigny, dame de Montfort, épousa 1.o le 12 oct. 1537, Paul Chabot, Sgr. de Clervaux, mort après 1560; 2.o François de Daillon, Sgr. de Sauteray, chevalier de l'Ordre du Roi, elle ne laissa pas d'enfans.

Des lettres patentes de 1616, régistrés d'après de

nouvelles lettres du 10 août 1661, au parlement, le 7 juillet 1662, à la chambre des comptes, le 11 avril 1663, érigèrent Montfort en marquisat, en faveur de Louis-Antoine de Bresteau. — N. de Bresteau, fille et unique héritière de Louis et de Jacquine de Courtavel-Pezé, fut mariée à Jacques-César de Murat. Mademoiselle Marie de Murat leur petite-fille a porté la terre de Montfort à M. Jean de Nicolaï qui vient de rebâtir le château. (*Simplicien. — Compil. Cron.*).

Le marquisat se composait des seigneuries de Montfort, Pont-de-Gènes, Champagné, Saussay, etc. Sa juridiction, exercée par 1 bailli, 1 lieutenant, 1 procureur-fiscal, 1 greffier, s'étendait sur 30 paroisses : Montfort, Ardenay, Champagné, la Chapelle-St.-Remy, Connerre, St.-Denis-du-Tertre, Duneau, Fatines, St.-Maixent, St.-Mars-la-Brière, Pont-de-Gènes, Saussay, Sceaux, Soulitré, Torcé, etc. ; elle ressortissait au présidial du Mans. — Autres fiefs : le prieuré de Pont-de-Gènes, etc. (*Etat des paroisses de la Sénéch. du Maine. — Alman. manc. — Le Paige*). — Poste par Connerré.

SAUSSAY, Saussé, *Sauceium*, anc. commune à 1/2 l. N. N. O. de Montfort, auquel elle est réunie, 4 l. 1/5 E. N. E. du Mans (dist. lég. : 1/2 l., 4 1/2), comptait en 1803, 245 hab. Le *Bourg* se compose de 25 maisons et de l'église dédiée à la Vierge. L'év. présentait à la cure. Assemblée, le dimanche après le 15 août. *Manoir* : la Baudonnière, dont le possesseur contestait la S^e de paroisse au marquis de Montfort. L'église est propriété particulière.

ARDENAY, Ardenai, *Ardeniacum*, *Ardenayum*. Commune à 1 l. 3/4 S. de Montfort, 4 1/2 E. du Mans (dist. lég. : 1 l. 3/4, 5), arrosée du N. E. au S. par la Merise, le Combray à l'E., la Sourice au S., le Narais à l'O. Bornes : N. St.-

Denis-du-Tertre (St.-Mars-la-Brière), Soulitré; E. Soulitré, le Breil, Surfond; S. Surfond, Challes, Parigné ; O. Parigné. *Terrain* : marnes blanche et grise; couches de sable quartzeux; d'argile grossière; de cailloux roulés; poudingues à fragmens de quartz liés par un ciment ferrugineux ; tourbe. Surface inégale. Sol sablonneux peu fertile ; terre à seigle ; assolement triennal.

Industrie : agricole.

Moulins : de la Caleyère, sur la Sourice; Neuf, Soteau, sur le Narais.

Chemins de Lucé et de Challes à Montfort, de Parigné-l'Evêque à Connerré.

Population : 402 habitans. En 1775, on y comptait 7 métairies, 8 borgages.

Contrib. : fonc. 1486 f., pers., mob. 177, port. fen. 73, 12 pat. 70 f. 66 c. Total, 1806 f. 66 c.

Le *Bourg*, situé sur un côteau, peu loin de la route du Mans à St.-Calais, se compose de 36 feux et de l'église dédiée à l'év. St.-Hilaire. Succursale, bureau de bienfaisance. Assemblée, le dimanche le plus près du 8 septembre.

Hameaux : les Faux, la Piltière, le Freteau.

Manoir : le Château, bâti vers le milieu du 18.e siècle, remplace l'ancien ; il est entouré de larges fossés secs et jardins, bois et avenues. (*M. Langlois maire, Descript. d'Ardenay*).

Historique. L'évêque présentait à la cure, depuis que Marmoutier n'avait plus d'abbé.

Les seigneurs d'Ardenay, étant calvinistes, avaient un temple près de l'église. Un arrêt de la chambre de l'Edit, du 21 mars 1665, défend aux protestans de la paroisse de tenir le prêche pendant la célébration du service catholique, etc., sous peine de 500 liv. d'amende. Un 2.e arrêt, du 14 août suivant, condamne la dame de Voisins, veuve Levasseur, à faire démolir ce temple jusqu'à la voute du caveau où les seigneurs avaient leur sépulture, lui permet

le conserver dans l'emplacement 3 toises fermées e murs, de 4 pieds d'élévation, pour servir de imetière aux protestans, sans pouvoir l'employer d'autre usage; autorise enfin cette dame et sa famille à exercer leur religion dans le château, ce qui ut lieu jusqu'à la mort de Gaspard Levasseur décédé n 1682.

M. François-Philbert Pineau, curé et fondateur le l'hospice de Vallon, donna le 8 fév. 1822, aux œuvres d'Ardenay, des immeubles évalués 2000 f. — Le 3 août 1827, mademoiselle Marthe-Henriette Gauvain de Biard a doté la cure de 116 f. de ente. (*Ord. roy. des* 23 *juill. et* 25 *fév.* 1827).

La seigneurie de paroisse, annexée au château, vait une haute justice. Ce fief s'étendait dans les aroisses de Soulitré dont il donnait la seigneurie; le St.-Denis du Tertre dont il avait la suzeraineté, le St.-Mars-la-Brière, de Surfond, Bouloire, horigné, du Breil, du Pont-de-Gènes et de ombron; la majeure partie reportait à Montfort, e reste, à St.-Aignan. (*Le Paige*).

La terre d'Ardenay, possédée long-tems, par une amille de ce nom, échut en 1581, à Charles de uyot, époux de Rolande d'Ardenay. Leur fille a porta en 1587, à Jacques de l'Enfernat. En 1654, rdenay fut acquis par Suzanne de Voisins, veuve le Louis Levasseur, dont la petite fille Elisabeth evasseur épousa François Huguet de Sémonville, ommandeur des ordres du Mont-Carmel et de t.-Lazare. Charles-François leur fils vendit en 767, cette terre à Jean-Baptiste-Jacques Leprince, ecrétaire du Roi; une des petites-filles de l'acquéeur la possède. (*id.*). — Poste par Connerré.

CHAMPAGNÉ, *Campaniacus super fluvium doneæ*, *Camponia*, *Champaneium*. Commune 1 l. 172 O. S. O. de Montfort, 3 E. du Mans dist. lég. : 1 l. 172, 3), arrosée de l'E. à l'O. par Huisne, par le Guéribard au N. O. Bornes : N.

Fatines ; E. St.-Mars-la-Brière ; S. Changé ; O Yvré-l'Evêque. *Terrain* : grès vert rempli de coquilles ; roussard ; grès blanc au S. ; cailloux siliceux roulés ; silex corné (pierre cosse) ; fontaine minérale, près du moulin ; surface plane, excepté vers le N. O. Sol généralement sablonneux ; terre à seigle, à semis de pins. Assolement triennal.

Industrie ; agricole ; culture de haricots, oignons, melons. — Extraction du grès.

Moulin : du Bourg, à 3 roues, sur l'Huisne.

Population ; 764 habitans.

Contrib. : fonc. 3,150 f., pers., mob. 441, port. fen. 202, 16 pat. 151 f. Total, 3,944.

Le *Bourg*, situé sur la rive gauche de l'Huisne, à 174 l. de la route de Paris à Nantes, se compose d'env. 100 feux, 460 hab. et de l'église sous l'invocation de St.-Désiré ; il communique avec la rive dr. de la riv. par un pont en pierre, de 13 arches. Succursale, maison de charité, bur. de bienfaisance. Assemblées, les dimanches des Rameaux, après l'Ascension et le 8 septembre ; celle-ci, où l'on danse, a lieu dans la prairie.

Hameaux : S. O. Villiers, la Lande ; S. les Rochers de Rossay, sur la route de St.-Calais à Bourgneuf-de-Champagné, sur la route de Paris.

Manoirs : la Brétèche, Briolay, la Gachetière, la Beuvalière, le Rocher, Reveillon, le Vivier, Mirçon, etc.

Historique. L'abbé de St.-Vincent présentait à la cure et au prieuré, fondé dans le XI.e siècle, par les ancêtres de Gosbert Bochet. (*Pouillé.* — *Hist. de St.-Vincent*).

La paroisse a perdu la fondation en l'honneur du St.-Sacrement, faite en 1663 ; le collége fondé en 1603, par Gilles de Rétrix, curé de St.-Corneille ; l'école des filles, bienfait des curés et des demoiselles Gabrielle, Anne et Françoise Brossard. Mademoiselle Marie-Madelaine Leconte, MM. Pâris, desservant actuel et Pierre Champeau viennent de

relever celle-ci en fondant une maison de charité ; la 1.re a donné une rente de 300 f., le 2.e une maison avec ses dépendances estimée 3300 f., le 3.e une somme de 1609 f. pour la disposer et meubler. — M. François-Philbert Pineau desservant de Vallon, céda le 9 janv. 1823, aux pauvres, un immeuble de 2000 f. (*Ordonn. roy. des 9 juin 1824 et 9 avril 1823*).

Le dimanche des Rameaux, on apporte solennellement de la chapelle du cimetière à l'église, un grand Christ ; après la grand'messe, la jeunesse à cheval va sur la route de Paris tirer la lance ; autrefois cet exercice avait lieu sur le poteau seigneurial. — Le jour de la fête de St.-Désiré, le curé du Pont-de-Gènes, son clergé et ses paroissiens se rendaient processionellement à l'église de Champagné ; lors qu'ils arrivaient sur le pont, on leur distribuait du pain et du vin aux dépens de la cure du Pont-de-Gènes, qu'un Sgr. d'Auvour avait aumônée pour cela, d'une dixme inféodée dans le clos des Piloïères d'Yvré. — Les vicaires jouissaient de la plus grande partie des regains des prés de la paroisse. Ces usages ont cessé. (*Le Paige*).

1216. Philippe de Rousset donna à St.-Vincent les dixmes de Champagné. (*Hist. de St.-Vincent.*

1652. Lors des troubles de la fronde, les ponts de Champagné, d'Yvré et du Pont-de-Gènes, établis sur l'Huisne, furent rompus.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse annexée au manoir de la Bréteche et membre du marquisat de Montfort, Villiers, Briolay, la Gachetière, la Beuvelière, le Rocher, Mirçon, la Lande, Auours, les fiefs de Malte, du prieuré. — Anne de Villiers, dame de Champagné, fille de Guillaume et de Jeanne de Mar, épousa, vers le milieu du 15.e siècle, Hardouin de Maillé.

On observe, au milieu de la chapelle St.-Salveur, fondée dans le cimetière vers 1530 par Jean Crépon, la tombe de cet ecclésiastique, sur laquelle,

il est représenté en habits sacerdotaux à l'antique. On voyait dans l'église les épitaphes de Jean et de Gabriel Mouray, d'un Sgr. d'Auvour et de Marguerite de Vaulogier. — Patrie de Pierre, que sa science et sa vertu firent choisir pour coadjuteur de l'év. Aigilbert (680 — 707). — (*Le Paige*).- Poste par le Mans.

CONNERRÉ, *Conedralium*, *Conedrarium*, *Connerreium*. Commune à 1 l. 3/4 E. de Montfort, 5 8/9 E. du Mans (dist. lég. : 2 l., 6 3/4), limité du N.E. au S.O. par l'Huisne, arrosée par le Dué et le Gué-aux-Anes au S. Bornes : N. le Pont-de-Gènes, Lombron, Beillé ; E. Dueneau ; S. Thorigné ; O. Pont-de-Gènes. *Terrain* : grès vert, marnes blanche et grise ; cailloux siliceux roulés. Surface inégale. Sol sablonneux, argilo-sablonneux, terres à seigle ; quelques unes à froment ; assolement triennal.

Industrie : agricole ; élève de bestiaux. Fabrique de toiles canevas (30 metiers) ; 3 tanneries.

Moulins : de la Croix, du Chaillouer, sur l'Huisne ; Haut, Bas, du Bourg, sur le Dué.

Population : 1,499 habitans.

Contrib. : fonc. 8,122 f., pers., mob. 1,027, port. fen. 376, 71 pat. 853 f. Total, 10,378 f.

Le *Bourg*, situé dans un vallon étroit, sur la rive gauche du Dué qu'on y passe sur deux ponts en pierre, dont un moderne de 3 arches, et près de son embouchure, se compose d'un petit nombre de rues, de l'église dédiée à St.-Symphorien et de 7 à 800 habitans. Les routes de Paris à Nantes, les chemins du Mans à Montmirail et Brou, de Vibraye au Mans, de St.-Calais à Bonnétable s'y réunissent ; il communique avec la rive droite de l'Huisne par un pont en bois, pour les gens de pied, construit au dessous d'un gué. Notaire, bureau de poste, relais, brigade de gendarmerie à cheval, gîte d'étape, succursale, maison de charité, bureau

de bienfaisance, instituteur retribué par la commune. — Foires 3 : mercredis après le 20 janvier, avant l'Ascension et la Toussaint : marché le mercredi. Assemblées, les dimanches le plus près des 27 juillet et 22 août (St.-Jacques et St.-Symphorien); le jour de Ste.-Anne, 26 juillet, grande affluence de personnes à l'église, pour se faire dire des évangiles. — Tous les jours, passage du courrier, de diligences et autres voitures publiques.

Hameaux : les Maussibottières, les Landes, les Echouguettes, la Folie, les Croix.

Manoir : la Rimbaudière.

Historique. L'abbé de St.-Vincent présentait à la cure estimée 1,500 l., et au prieuré établi en 1100. Les biens de l'hospice ou léproserie, situé au S. O. du bourg, semblent avoir été partagés entre l'abbaye de St.-Vincent et la cure; l'une possédait le taillis de la maison-Dieu, l'autre un champ de même nom. La maison de charité, après la perte de sa dotation (200 l.), s'est relevée. (*Pouillé.* — *Arch. de la Préf.*).

Avesgaud de Connerré, qu'Orderic Vital nomme Garnier, donne, le 1.er mai 1100, au monastère de St.-Vincent, tout ce qu'il possède dans les églises de St.-Symphorien et de N.-D., permet aux moines de faire un bourg dont ils auront le revenu, excepté le tribut des marchandises qui s'y vendront et dont il leur cède la dixme; il les autorise à faire paître leurs cochons et ceux du prêtre dans ses forêts et à prendre dans l'une d'elles le bois qui leur sera nécessaire, etc. L'acte porte que si lui, ou l'un de ses héritiers du nom de Connerré, veut se faire moine, il n'aura à payer, pour sa reception, qu'un supplément convenable. Brille sa femme, Robert de St.-Celerin son gendre et sa fille Félicie, femme de Robert, consentirent à cette donation (*Marten.*, *Ampl. Coll.* 1., 570).

Vers 626, l'évêque St.-Innocent ayant appris que Karilef ou Calais avait, sans sa permission, élevé

sur les bords de l'Anille un monastère, lui adressa de vifs reproches. Ce chef vint à Connerré, où se trouvait le pontife, demanda pardon, soumit son monastère à la juridiction de l'évêque et de l'église cathédrale. (*Anal.*).

836. Le Corvaisier parle de plusieurs guérisons opérées en ce lieu, lors du passage des reliques de St.-Liboire accordées par l'église du Mans à celle de Paderborn. (*Le Corv.*, 290).

1136 — 1144. Hugues de St.-Calais, év. du Mans, céda à l'abbaye de St.-Vincent le droit qu'il avait dans l'église de Connerré, à la charge d'entretenir toujours allumée une lampe dans le chapitre du monastère, devant la sépulture des évêques. — Geoffroy Freslon (1258 — 1269) affecte, aux revenus de son évêché, les cens qu'il perçoit en cette paroisse. (*Le Corv.* 440, 522).

1209. Rotrou de Montfort révoque la défense qu'il avait faite à ses vassaux de Connerré de payer les coutumes pour les objets qu'ils achètent ou vendent au marché de Tuffé. (*Hist. de St.-Vincent*).

En 1364, dit un auteur moderne, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, fut envoyé contre les compagnies et mit le siège devant Connerré qu'il prit. Les historiens rapportent que Philippe duc de Bourgogne, chargé par le Roi Charles V d'exterminer le reste des Tard-venus qui tenaient encore plusieurs forteresses, leur enleva les châteaux de Caumerolles, de Marcheranville, de Drue, de Preux et de Connay. (*Mezeray*. T. I, p. 861, éd. in-fol., Paris, 1643). Ces places ne sont pas du Maine, et Conay est un autre lieu que Connerré.

1589, 2 décembre. Le duc de Brissac attaché au parti de la ligue, sort avant le jour de la Ferté-Bernard, arrive le soir à Connerré, y entre par une petite porte non gardée, charge les Reîtres qui étaient à table ou au lit, pille leurs voitures, enlève 80 chevaux, 3 drapeaux avec le cornette et conduit le tout à la Ferté. (*Trouillart*, 191).

Avril 1731. Le feu se manifesta un matin, et l'incendie, animé par un vent impétueux, fit des progrès si rapides, qu'en peu de tems, 2 églises et 133 maisons furent détruites, les cloches de la grande église fondues ; un prêtre ne put achever sa messe et eut peine à se sauver avec les vases sacrés ; il n'échappa à la destruction qu'un seul faubourg. (*Hist de St.-Vinc. — Lièvre*).

La terre de Connerré, possédée dans le XI.e siècle, par une famille de ce nom, appartenait à la fin du 14.e, à celle de Courtremblai. Le Roi Charles VI, l'ayant achetée de Bouchard de Courtremblai, en investit, au mois d'avril 1407, l'église du Mans, à la charge de célébrer chaque année, après son décès, un service solennel pour le repos de son ame, et une messe tous les jours, à perpétuité pour lui, ses prédécesseurs et successeurs. Cette messe célébrée par un chanoine à l'issue des matines, s'annonçait par 30 coups de la grosse cloche. (*Le P.*). Autres fiefs ; le Prieuré, la Rimbaudière, etc.

Avesgaud (Garnier), Sgr. de Connerré, marie, vers la fin du XI.e siècle, Félicie sa fille à Robert Giroie Sgr. de St.-Celerin qui en eut plusieurs enfans. (*Orderic Vital*).

Connerré dépendait en partie de la baronnie de la Ferté-Bernard, par le bailliage de la Bosse. — Le grenier à sel que Le Paige indique, n'est établi ni sur la carte topographique des greniers à sel de la direction du Mans, dressée par Nolin ; ni sur le tableau de cette direction imprimé dans l'Almanach de la Sarthe, 1791. La commune était du grenier de Bouloire.

Antiquités. Il existe près de l'église, un mur flanqué de plusieurs tours, restes des fortifications de la place. — En juillet 1803, on découvrit, à 6 pieds au dessous du sol, une quarantaine de cercueils en pierre coquillière, garnis de leurs couvercles ; 3 furent extraits : le premier offrait des rainures dans son intérieur ; sur le couvercle, des

chevrons rentrant les uns dans les autres avec 2 carrés en haut et en bas ; le deuxième avait le carré sans les chevrons. Chacun renfermait des ossemens humains avec un vase d'une terre fine et légère assez ouvert, muni de 2 anses et contenant des charbons. (*Renouard*, *Annuaire an* XI). Patrie de Julien Garnier, bénédictin et éditeur des ouvrages de St.-Basile. — Poste.

FATINES, *Fatinæ*. Commune à 1 l. 175 O. de Montfort, 3 175 E. N. E. du Mans (dist. lég. : 1 l. 174, 3 172), arrosée par le Merdereau au N., l'Huisne au S. Bornes : N. St.-Corneille ; E. Montfort ; S. St.-Mars-la-Brière, Champagné ; O. Yvré-l'Evêque. *Terrain* : grès vert. Sol sablonneux, argilo-sablonneux ; terres à seigle.

Industrie : agricole. — Chemin du Mans à Montfort.

Population : 393 habitans.

Contrib. : fonc. 1,395 f., pers., mob. 176, port., fen. 73, 1 pat. 4 f. Total, 1,648 f.

Le *Bourg*, éloigné de 3/4 l. de la route de Paris à Nantes, contient 10 à 12 maisons et l'église ayant le titre de chapelle vicariale dédiée à St.-Jacques. Assemblée, le dimanche le plus près du 27 juillet.

Historique. L'abbesse de St.-Avit présentait à la cure. *Pouillé*.). — En 1775, M. Amellon possédait la Sg. de paroisse annexée à la terre de la Bécane. (*Le Paige*). — Poste par le Mans.

LE BREIL, *Brogilus*, *Brugilum*, *Brolium*. Commune à 1 l. 3/4 S. E. de Montfort, 5 174 E. du Mans (dist. lég. : 1 l. 3/4, 6), arrosée par la Mérise et le Combrai au S., la Tortue à l'E. Fontaine intermittente de la Héalerie, près de Pescherai : ses eaux, retenues plusieurs années de suite dans le bassin, en franchissent quelquefois les bords et forment un ruisseau. Cette crue, suivant l'observation, présage la cherté des grains. Bornes : N.

Nuillé-le-Jalais; E. Thorigné, St.-Michel, Bouloire; S. Volnay, Surfond, Ardenay; O. Ardenay, Soulitré, Nuillé. *Terrain* : calcaire oolitique ; tufau ; marnes blanche et grise à 4 et 7 mètres de profondeur ; le grès blanc affleure la terre, près de la Poterie. Surface inégale. Sol sablonneux : un peu argileux vers le S. E.. terres à seigle; quelques unes à froment.

Industrie : agricole. — Fabrique de toiles (plus de 300 métiers) : les pièces ont de 50 à 60 aunes de long, sur diverses largeurs; blanchiment du fil. Extraction du tufau et du calcaire oolitique.

Moulins : Neufs, sur la Tortue ; de la Mérise sur la Merise.

Population : 1,417 hab. Mét. 13. Bord. 120.

Contrib. : fonc. 4,801 f., pers., mob. 785, port., fen. 407, 72 pat. 549 f. Total, 6,542 f.

Le *Bourg*, situé sur le chemin de Montfort à Bouloire et distant de 1/2 l. de la route du Mans à St.-Calais, renferme 250 feux, 832 habitans et l'église sous l'invocation de St.-Pierre. Notariat, perception ; succursale. Assemblée, le 29 juin ou le dimanche le plus près.

Hameaux : à l'E. les Pilavinières, les Poplinières, Tillé, la Herbaudière, Toucheronde, les Epaulières : à l'O. Royau, les Maizières, la Brière, les Moulins-Neufs, les Roquinières, les Juberdières, les Coulivaux, le Grand et le Petit Moiré, Chambouillet.

Manoirs ; le Château de Pescherai au S. E. du clocher. la Taille à l'E. S. E.

Historique. Le chapitre du Mans, d'après le don fait par l'év. Guillaume de Passavant (1145 — 1187) présentait à la cure estimée 1,800 l. ; le Sgr. de Pescheray, à la chapelle de son château fondée le 17 octobre 1673, par Louise de Vallée, veuve de Thomas de Laval. Le chapelain devait faire l'école et le catéchisme aux enfans. (*Pouillé*). — Par testament du 5 avril 1825, dame Renée Guellien a donné aux pauvres 200 f., convertis en rentes 5

pour cent sur l'Etat. (*M. Lehoux, maire, Descr. du Breil*).

Ce n'est pas, comme le dit Le Paige, cette paroisse que Louis le Débonnaire fit restituer à l'église du Mans; mais Neuville-sur-Sarthe, qui s'appellait aussi le Breil : *Villa quæ Brogilus et Novavilla nominatur.* (*Baluz., Miscell.* III, *p.* 24).

Fiefs et Seigneuries. Pescherai, auquel était annexée la Sg. de paroisse; le Genetai, les Chesneaux, la Merize, ses dépendances; la Taille, Ardenay.

Patry Levayer acquit Pescherai de 1351 à 1377. — Marie Levayer, femme de Jean de Vallée, Sgr. de Passai, en hérita par la mort de son frère. — Louise de Vallée, leur petite fille, fut mariée en 163., à Thomas de Laval, Sgr. de la Faigne et de Tartigny, mort en 1651, laissant 4 fils et 2 filles. — Cette terre vint à la famille de Broc; le marquis de Broc (Michel-Armand), l'a posséda après son père, et la vendit, le 10 juin 1769, à M. Fontaine de Biré; M. Goupil, receveur général du département de la Sarthe, l'ayant acquise, le 4 décemb. 1820, de Madame Lattaignant de Biré, en est aujourd'hui propriétaire. (*Genéal. de Levayer. — Moréri. — Le Paige. — M. Goupil*).

Patrie de Mathurin Héret, médecin du 16.e siècle. — Poste par Connerré.

LOMBRON, *Lombronium.* Commune à 4/5 l. N. de Montfort, 4 l. 3/4 E. N. E. du Mans (dist. lég. : 1 l., 5 1/2), arrosée par l'Ortier et le Crocieux au N. O., les ruiss. de la Ragotière et de la Grande-Maison au centre, d'Arancé au S. E. Bornes : N. St.-Celerin, la Chapelle-St.-Remy; E. la Chapelle, Beillé; S. Connerré, Pont-de-Gènes, Montfort; O. St.-Corneille, Sillé-le-Philippe. *Terrain* : grès vert; marnes blanche et grise. Surface inégale. Sol sablonneux, argilo-sablonneux; terres à seigle. *Contenance* : 2,925 arp. anciens :

Terres labourab.	2067	Patures.	11
Jardins. . . .	111	Bois.	205
Vignes.	2	Pinières.	9
Prés.	260	Landes.	72

Industrie : agricole. Fabrique de toiles.

Moulin : de Crocieux, sur le Crocieux.

Population : 1,291 hab. Mét. 19. Bord. 55.

Contrib.. fonc. 7,470 f., pers., mob. 753, port., fen. 278, 20 pat. 111 f. Total, 8,612 f.

Le *Bourg*, éloigné de 1 l. 1/4 de la route de Paris à Nantes, de 1 l. 3/4 de celle du Mans à Montagne, renferme 109 feux et l'église sous l'invocation de l'év. St. Martin; le chemin de Bonnétable à Montfort le traverse. Succursale, bureau de bienfaisance doté, en 1822, par M. Belin-de-Beru; le notariat est supprimé. Assemblée, le dimanche de l'octave de la Toussaint.

Hameaux : les Bizardières, les Boivinières, les Fermes, les Bresteaux, le Tertre, les Trébuchets, Vaubenard, les Touches, les Montchevreaux, les Jouasières.

Manoirs : Loresse appartenait à la famille de Montmorency; le Pavillon, à M. Belin-de-Beru; la Grande Maison, à M. Guionneau officier en cour, est aujourd'hui à sa fille, Madame Belin-de-Beru. (*M. Renvoisé, sous-principal du coll. du Mans*, Notes).

Historique. L'abbé de St.-Calais présentait à la cure et au prieuré de Bresteau ou de St.-Jean-de-la-Pelouse, *alias* la Pélerine estimés, l'une 3,500 l., l'autre 500 l.; le vicaire tenait le collége et jouissait de la dotation. (*Pouillé. — M. Renvoisé*).

La chapelle du hameau de Bresteau, situé à 1/3 l. N. du bourg, fut, suivant la tradition du pays, l'église paroissiale, jusqu'au moment de sa ruine par les calvinistes, dans la dernière moitié du 16.e siècle; Jaillot la nomme la vieille église. Tout auprès, on observe une motte de terre ou redoute assez

élévée, qui semble avoir été établie pour la défense de ce point.

L'év. Guillaume Rolland (1255 — 1258) autorise ses chanoines à céder leurs dixmes de Lombron au curé pour une rente de 10 l. tournois. Geoffroy d'Assé (1269 — 1277) leur accorde une somme pour en acheter d'autres dans cette paroisse. Gui de Galerande écuyer, de la paroisse de Beaufay, les investit en 1275, de toutes celles qu'il possède à Lombron et d'une grange pour les déposer. (*Le Corv.* 529. — *Le Paige*).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, membre du comté de Bresteau, Loresse, la Grande-Maison, le Prieuré.

La terre de Loresse possédée en 1460, par Jacques de Taillement, passa, quelques années après, dans la famille d'Avaugour. Guillaume d'Avaugour Sgr. de Boisruffin, Courtalain, Loresse, etc. épousa Perrette de Baïf. Jacqueline d'Avaugour, leur arrière petite fille, fut mariée à Pierre de Montmorency, baron de Fosseux. Par la mort de ses frères, elle eut en partage, au mois de février 1573, Courtalain; plus tard, Loresse, Brusson, Haute-Perche. Pierre leur 3.e fils, Sgr. de Loresse, châtelain de Brusson, Haute-Perche, devint le chef de la branche de Loresse; il épousa 1.° en 1584, Louise de Laval, dame de la Faigne, de Ver, etc; 2.° en 1607, Susanne de Rieux, dont il eut 3 fils et 2 filles. Loresse appartenait en 1784, au vicomte de la Châtre: ses fiefs s'étendaient sur Lombron, Torcé, Connerré, le Pont-de-Gènes. — Dans le 18.e siècle, les seigneurs de Montfort et de Bresteau transigèrent relativement à la suzeraineté de cette terre. *Le C.*, 733. — *Hist. de Montmorency. p.* 299 *et suiv.* — *Affic.* 1784, *n.*° 22).— Poste par Connerré.

NUILLÉ-LE-JALAIS, *Nulliacum.* Commune à 1 l. 3/4 S. E. de Montfort, 5 1/2 E. du Mans (dist. lég.: 1 l. 3/4, 6 1/4), arrosée par les ruiss.

du Gué-aux-Anes au N., des Haies au N. E. Bornes : N. Connerré, Thorigné ; E. Thorigné, St.-Michel-de-Chavaigne ; S. le Breil ; O. Soulitré, St.-Mars-la-Brière. *Terrain*: calcaire oolitique ; marne grise. Sol : 2/3 sablonneux, 1/3 caillouteux ; terres à seigle.

Industrie : fabrique de toiles.

Population : 462 habitans.

Contrib. : fonc. 1,706 f., pers., mob. 229, port., fen 83, 8 pat. 32 f. Total, 2,050 f.

Le *Bourg*, distant de 1 l. 1/4 de la route de Paris, à Nantes, de 1 l. de celle du Mans à St.-Calais, est traversé par le chemin de Montfort à Bouloire ; église sous l'invocation de St.-Pierre. La paroisse dépend de celle du Breil.

Hameau : les Hayes.

Historique. L'évêque présentait à la cure estimée 1,000 l.

La Ss. de paroisse était membre du marquisat de Thorigné. (*Le Paige*). — Poste par Connerré.

PONT-DE-GÈNES, Gennes, *Pons Yogenæ*. Commune à 1/4 l. E. de Montfort, 4 l. 1/2 E. du Mans (dist. lég. : 1/4 l., 5), arrosée par l'Huisne de l'E. à l'O., l'Arancé au N. E. Bornes : N. Lombron ; E. Connerré ; S. Soulitré ; O. St.-Mars-la-Brière, Montfort. *Terrain* : diluvien. Surface assez égale. Sol sablonneux ; terres à seigle ; assolement triennal.

Industrie : agricole. — Fabrique de toiles communes et canevas.

Moulins : à 2 roues, du Breil, du Bourg, sur l'Huisne.

Route de Paris à Nantes.

Population : 907 habitans.

Contrib. : fonc. 4,586 f., pers., mob. 709, port., fen. 298, 56 pat. 540 f. 33 c. Total, 6,133 f. 33 c.

Le *Bourg*, situé sur la rive droite de l'Huisne qu'on y passe sur un pont en pierre, et distant de

1/4 l. de la route de Paris à Nantes, se compose d'une rue principale et de l'église sous l'invocation de St.-Victeur, aujourd'hui, de St.-Gilles. Les chemins du Mans à Tuffé, de Ballon à Bouloire s'y croisent. Succursale, hospice commun avec Montfort; les sœurs font l'école. 2 Foires dites de St.-André et de Ste.-Luce: les jeudis 4.e de nov., avant Noël. Assemblée, le dimanche le plus près du 1.er septembre. — La chapelle de St.-André, au cimetière, n'existe plus.

Hameau: la Croix-Douce ou Belle-Inutile, sur la route de Paris. (*M. Germain, Descr. du Pont-de-Gènes*).

Historique. L'abbesse de St.-Avit présentait à la cure et au prieuré estimés, l'une 1,500 l., l'autre 2,400 l.

Anne de la Porte, dame du Pont-de-Gènes, fonda en 1202, le prieuré qu'elle plaça sous la direction de l'abbesse de St.-Avit, diocèse de Chartres.

Un arrêt du conseil, du 19 juin 1699, unit à l'hopital de Montfort la maladrerie annexée auparavant à la commanderie du Mans de l'ordre de N.-D. du Mont-Carmel et de St.-Lazare.

1567. On célèbre, à la cathédrale du Mans, une messe solennelle pour la paix, pour le Roi et pour la conservation de l'évêque Charles d'Angennes et de ses soldats occupés de la poursuite des Bretons ennemis de l'église, qui devastaient Montfort, le Pont-de-Gènes et les environs. (*Extrait des Rég. du Chap.*). — 1652. Pendant les troubles de la fronde, le pont établi sur l'Huisne fut rompu. (*Le Paige*).

Avant 1790, le clergé et les paroissiens se rendaient processionnellement à Champagné, le jour de la fête patronale; lorsqu'ils arrivaient sur le pont, on leur distribuait du pain et du vin, aux dépens de la cure du Pont-de-Gènes (*Le Paige*).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, membre du marquisat de Montfort le Prieuré, les Pilliers appartenant à la famille de Monduison. Le S.r

des Pilliers avait un droit de chasse qui s'étendait jusque dans la cour et les jardins du château de Montfort. Lorsqu'il l'exerçait, le Sgr. de Montfort devait se trouver personnellement à la porte d'entrée, pour lui offrir et verser un verre de vin. Quelques années avant la révolution, ce droit fut une fois exercé dans toute la rigueur. — Poste par Connerré.

SAINT-CELERIN-LE-GÉRÉ, *Sanctus Cerenicus Geroii.* Commune à 2 l. 1/2 N. de Montfort, 5 3/4 N. E. du Mans (dist. lég. : 2 l. 1/4, 6 1/4), arrosée par les ruiss. de Boisdoublet, au N., de la Ramée à l'E. Bornes : N. Bonnétable, E. Prévelles, la Chapelle-St.-Remy ; S. la Chapelle, Lombron ; O. Sillé-le-Philippe, Torcé. *Terrain* : grès vert. Sol sablonneux, argilo-sablonneux ; terres à seigle.

Moulin aux Moines, sur le Boisdoublet.

Population : 915 habitans.

Contrib. : fonc. 4,088 f., pers., mob. 460, port., fen. 171, 12 pat. 69 f. 66 c. Total, 4,788 f. 66 c.

Le *Bourg*, éloigné de 1 l. de la route du Mans à Mortagne, se compose d'une rue principale que suit le chemin de Bonnétable à Montfort, et de l'église sous l'invocation de St.-Cenery. Succursale.

Manoirs : Boisdoublet, Bouis.

Historique. Depuis qu'il n'y avait plus d'abbé de Marmoutier, l'évêque présentait à la cure ; le Roi, au prieuré estimé 4,500 l. ; N. nommait au collége. (*Pouillé. — Arch. de la Préfect.*).

La commune tire son surnom d'un de ses anc. seigneurs, Robert Giroie, qui, vers la fin du XI.e siècle, épousa Félicie fille d'Avesgaud, Sgr. de Connerré.

Seigneuries. La Sg. de paroisse annexée au prieuré ; Boisdoublet, Bouis. — Poste par Bonnétable.

SAINT-CORNEILLE, *Sanctus Cornelius de Banniolo.* Commune à 1 l. 1/4 O. N. O. de Mont-

leur beau-frère, que l'év. Jean de Tanlai y retenait prisonnier. (*Le Corv.* 533).

1355 — 1366. La garnison, informée de la marche d'une troupe de vagabonds appellés les Tard-Venus, commandés par Robert Marcau, arrache les pivots du pont-levis, détache les clous et chevilles et laisse le pont abaissé. Marcau et grand nombre des siens se précipitent dessus, tombent dans les fossés et se noient. Les soldats ferment les portes, montent au haut des murailles et sur les terrasses, d'où lançant des pierres et des flèches sur le reste de la troupe, ils la forcent de s'éloigner. (*Le Corv.* 593).

1589. De Lansac ayant obtenu du gouverneur du Mans 200 hommes d'élite et 3 pièces de canon, assiégea cette forteresse, bloquée depuis long-tems par un corps nombreux. Ces forces réunies obligèrent le capitaine Cabeau qui la défendait contre la ligue, à capituler, moyennant 3000 écus qui lui furent payés. D'Argenson, les curés de Sargé et de la Bazoge, auxquels on en confia la garde, y mirent une garnison de 30 soldats. Le siège coûta 40,000 écus. La reddition de la place suivit immédiatement la prise du Mans par Henri IV, au mois de décembre. (*Extrait d'un MS, comm. par M. Lethat.* — *Renouard*, *Essais* II, 75).

Adam Châtelain assemble à Touvoie (1408) les abbés et supérieurs des monastères de St.-Benoît et de St.-Augustin de son diocèse, qui voulaient se dispenser d'assister au concile général de Pise, afin de les taxer pour les frais et les dépenses, d'après le revenu de leur abbaye. — Il termine (1438 ou 1439) sa carrière dans ce château, où son successeur, Jean d'Hierrai mourut en 1449, d'une chute qu'il avait faite de l'une des terrasses.

C'est dans les jardins de Touvoie, que René du Bellai (1535 — 1546) se plaisait à cultiver et à acclimater les végétaux qu'il faisait venir des pays étrangers.

Sous l'épiscopat de Gontier de Baignaux, Touvoie

fut érigé en baronnie, par lettres du mois de mai 1369, portant permission d'y tenir deux foires par an et un marché toutes le semaines. Les seigneurs du Breil en Parigné-l'Évêque, de Belin, de Montfort, de Vaux près d'Yvré, Sillé-le-Guillaume, Neuville-sur-Sarthe, Pilmil, de Mondoubleau en relevaient, et lors de l'intronisation de l'évêque, étaient tenus de porter le prélat, depuis l'église de de St.-Ouen sur les fossés, jusque dans le chœur de la cathédrale. La juridiction exercée au Mans, par un bailli, 1 procureur fiscal et 1 greffier, s'étendait sur 30 paroisses : Coulaines, St.-Pavace, Neuville-sur-Sarthe, Sargé, Yvré, Savigné, St.-Corneille, Sillé-le-Philippe, Dehaut, Evaillé, etc. (*Le Corv. — Le Paige*). — Poste par Savigné.

SAINT-MARS-DE-LA-BRIÈRE, *Sanctus Medardus de Bruiera*, et ST.-DENIS-DU-TERTRE. Commune à 4/5 l. S. O. de Montfort, 3 l. 1/2 E. du Mans (dist. lég. : 1 l., 4), arrosée par l'Huisne au N., le Narais, le Besnier et plusieurs étangs à l'O. Bornes : N. Fatines, St.-Corneille, Montfort; E. Pont-de-Gènes, Soulitré S. Ardenay, Parigné-l'Evêque; O. Champagné. *Terrain* : diluvien; couches de cailloux siliceux. Sol sablonneux; terres à seigle, à semis de pin maritime.

Industrie : agricole. — Papeterie dans le bourg, sur le Narais.

Moulins : du Bourrai, avec usine nouvellement établie pour la préparation du chanvre, sur l'Huisne; de la Gautrée, de St.-Mars, de Biard, sur le Narais.

Population : 1,366 habitans.

Contrib. : fonc. 6,324 f., pers., mob. 796, port., en. 326, 33 pat. 359 f. Total, 7,805 f.

Le *Bourg*, situé sur la rive droite du Narais qu'on y passe sur un pont en pierre, se compose d'une rue principale que suit la route de Paris à Nantes, d'une petite place et de l'église dediée à St.-Médard. Relais de poste, brigade de gendar-

conservé le souvenir, sans en avoir retenu l'époq
On trouve dans les jardins, en creusant la terr
des pierres calcinées et des charbons.

La Sg. de paroisse annexée au château de Pas
Cette terre possédée en 1394, par Gervais d'Ia
appartenait dans le 16.e siècle, à la famille de Val
Louise de Vallée la porta en 163., à Thomas
Laval, Sgr. de Tartigny. La famille Ogier deve
propriétaire de Passai, avant 1775, continue
jouir de ce domaine. Sillé relevait de la baron
de Touvoie. (*Le Corv.* 623. — *Généal. de Levay*
— *Le Paige*).

Sillé, où l'év. Gauziolène mourut en 770, s
semble être Sillé-le-Guillaume. — Poste par Be
nétable.

SOULITRÉ, *Solitreium*. Commune à 1 l.
S.O. de Montfort, 5 l. E. du Mans (dist. lég. : 1 l.
5 3/4), arrosée par la Merize, au S. Bornes :
Pont-de-Gènes, E. Nuillé-le-Jalais, le Breil;
le Breil; Ardenay; O. Ardenay, St.-Mars-la-Brie
Terrain : calcaire oolitique; marne blanche et gri
Sol sablonneux; argileux sur quelques points; ter
généralement à seigle.

Industrie : agricole.

La tuilerie-chaussumerie de la Roche occ
plus de 100 ouvriers : elle fabrique annuellem
de 4,500 à 5,000 barriques de chaux : 200 mill
de carreau et 1,800 milliers de tuile. Tous ses pr
duits sont de première qualité. Le carreau se
au moyen d'une forte presse à balancier; la ch
grasse est très-recherchée; l'administration
ponts et chaussées ayant reconnu par l'analyse,
supériorité de la chaux hydraulique de cette us
sur toutes les autres du département, lui a don
la préférence pour les travaux du canal de navig
tion de la Sarthe. La pierre et l'argile s'extra
peu loin de l'usine; les bois de la Roche et les p
nières du voisinage fournissent le combustible;

itons de Bouloire, Montfort, de la Ferté et la e du Mans servent de débouchés aux produits. tte usine est dirigée par M. Busson-la-Groie, en est propriétaire.

opulation : 651 hab. : 750, renseignemens par- liers. Métairies 6 Bordages 52.

ontrib. : fonc. 3,294 f., pers., mob. 357, port., 134, 14 pat. 195 f. 50 c. Total, 3,980 f. 50 c.

e *Bourg*, éloigné de 172 l. de la route du Mans t.-Calais, de 314 l., de celle de Paris à Nantes, ompose de 45 maisons et l'église sous l'invocation St.-Martin. Le chemin de Montfort à Lucé le rerse. Succursale

Hameaux : la Simonière, les Haut et Bas Tertres,

Canots : la Roche-Breslé, la Fauvelière.

Historique. L'év. du Mans présentait à la cure mée 1,800 f. (*Pouillé*).

Fiefs et Seigneuries. La Ss. de paroisse annexée château d'Ardenay; la châtellenie de Brusson passa de la famille d'Avaugour à celle de Mont- ency-Fosseux; la Roche-Breslé. — Poste par nerré.

URFOND, *Surdi Fontes.* Commune à 2 l. 172 . E. de Montfort, 5 1/4 E. S. E. du Mans (dist. : 2 l. 172, 6), arrosée de l'E. à l'O. par la Sou- qui lui sert de limites. Bornes : N. le Breil; Bouloire; S. Volnay. O. Ardenay. *Terrain* : ne blanche à 9 mètres de profondeur. Sol argi- , caillouteux, sablonneux; terres à froment et igle; assolement triennal.

ndustrie : agricole. — La fabrique de toiles oc- : une partie de la population.

opulation : 262 habitans. Feux 78. Hommes. 6. lages 14.

ontrib. : fonc. 902 f., pers., mob. 112, port., 55, 9 pat. 43 f. Total, 1,122 f.

: *Bourg*, situé sur la rive droite de la Sourice, stant de 1/3 l. de la route du Mans à St.-Calais,

se compose de 69 feux (12 dépendent de Volnay
et de l'église dédiée à la Vierge : les chemins
Montfort et de Connerré à Lucé s'y réunissent
La paroisse dépend d'Ardenay pour le spirit
Assemblées, les lundi de Paques, et 15 août.

Hameau : les Touchettes.

Manoir : à l E. le Coudrai, propriété de M.
Longueval d'Haraucourt, bâti sur le sommet d
côte. (*M. Barbault maire, Descr. de Surfon*

Historique. L'abbé de la Couture présentat
la cure.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, ann
à la terre du Coudrai, appartenait dans le 17 et
siècles, à la famille Jeudon de Segrais; le prieur
Volnay. — Poste par Connerré.

TORCÉ, N.-D. de Torcé, Torcé-en-Val
Torciacum, *Torceium*, *Beata Maria de Torc*
Commune à 2 l. 172 N. de Montfort, 5 1/4 N.
du Mans (dist. lég. : 2 l. 172, 6), arrosée du
S. par la Parence, le Boisdoublet au S. E. Bou
N. Beaufay, Briosne, Bonnétable; E. St.-Cén
S. Lombron; O. Sillé-le-Philippe, Beaufay.
rain : grès vert; roussard; marne grise à 4
de profondeur. Sol caillouteux et sablonneux;
à seigle; assolement triennal; 47 hectares de v
donnent un vin blanc qui se consomme dans le
Industrie : agricole. Fabrique de toiles (
muns et canevas).

Moulins : à 2 roues, sur la Vive-Parence
Grand Boré, le Petit Boré, de Rose, du Bo
des Eards, des Aulnais.

Population : 1743 habitans. Feux 259. Ferm
Bordages 30.

Contrib. : fonc. 7,581 f., pers., mob. 928, p
sen. 333, 30 pat. 302 f. Total, 9,144 f.

Le *Bourg*, situé sur la rive gauche de l'O
et distant de 1/4 l. de la route du Mans à Mort
se compose de 120 feux et de l'église dédiée

Vierge. Cette église surmontée de deux clochers, l'un ur la grande porte, l'autre sur le chœur, est belle renferme un buffet d'orgues. Notariat, perception; uccursale, maison de charité, bureau de bienfaiance : instituteur retribué par la commune. 2 Asemblées, le 8 septembre, l'Angevine. La dévotion amène un nombre considérable de personnes; utrefois l'affluence était si grande, que la prenière messe se disait à minuit; vers 1780, l'évêque le Gonssans changea l'heure.

Le 2 juillet, la Juilliette. Cette assemblée est niquement religieuse, une demi-heure après l'ofice, tout a disparu du bourg; aucune réunion ans les auberges, ni chez les particuliers; il ne s'y end que du pain, des fruits et des cierges. Le jour e la Visitation de la Vierge, trois ou quatre paoisses viennent processionnellement à l'église de Torcé; celle de St.-Germain-de-la-Coudre, canton u Theil (Orne), avec une très-belle torche et rand nombre de cierges. La torche est un cierge rné des figures de la Ste.-Vierge et de St.-Germain, e fruits et d'oiseaux en cire. sa grosseur extraorinaire lui a fait donner le nom de *Souche*. Une ingtaine de prêtres disent la messe et sont occupés epuis l'aube du jour jusqu'à onze heures, moment e la procession, à réciter des évangiles aux nomreux pélerins. Ceux-ci, pour la plupart, arrivent jeun ils entendent la messe, déjeunent et s'en ont. La procession est immédiatement suivie d'une nesse solennelle qui termine la cérémonie. On esime encore aujourd'hui à 6,000 les étrangers qui, e 2 juillet, viennent à Torcé se faire dire un ou lusieurs évangiles.

D'autres paroisses visitent avec leur prêtre, mais on processionnellement, l'église de Torcé, à difrentes époques ce sont : Beaufay, St.-Celerin, Chapelle St.-Remi, St.-Corneille, Jauzé, Sables, ourcemont, Souligné, Terrehault, Mezières, Larolles, Dissé, Congé-sur-Orne, Lucé, St.-

Mars-de-Ballon, Ponthouin, René, Nouans, Chérancé, St.-Germain-de-la-Coudre (Sarthe).

Hameaux : N. les Guillonneries, les Yvories, les Gaugardières, les Blazotières, le Chenai, la Lévrie ; S. Vaux, les Nauderies, la Chaussée, Touques, la Montabonnière.

Manoirs : les Brulonnières, Pontigny, le Grand Chenai, le château des Aulnais, dont il reste un pavillon en ruines ; les anciens fossés annoncent qu'il dut être assez important. (*M. Richard maire, Descr. de Torcé*).

Historique. Depuis la suppression de l'abbé de Marmoutier, l'év. du Mans présentait à la cure; le Roi, au prieuré estimé 1,500 liv. : ce prieuré devait avoir deux moines. (*Pouillé*). Le collége a perdu sa dotation et est tombé. — Le prêtre Jacques-François Lecorvaisier, principal du collége de Torcé, donna le 4 mars 1780, les fonds nécessaires pour convertir l'anc. école en maison de charité. Sur 494 liv. de revenu, l'établissement perdit dans la révolution, 50 l. de rente.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, annexée à la terre des Aulnais, appartenait à la Visitation du Mans; Pontigny, le Prieuré; Loresse et Lombron.

Antiquités. On observe près du bourg, la table d'un dolmen; quoique récemment diminuée, elle a encore 18 pieds de long, 16 de large, et diagonalement, 22; l'épaisseur est de 2. (*M. Richard*).

Patrie de Gervais Lebarbier de Francour, avocat au Mans, puis chancelier du Roi de Navarre, et maître des requêtes de Charles IX, mort à Paris, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572. De Francour a publié : 1.° *Remontrance envoyée au Roi pour la Noblesse du Maine, avec un avertissement de ce qui s'est passé de remarquable audit pays, l'an 1564, jusqu'au mois de mai 1565.* Orléans 1565. 2.° *Conseil sur*

l'un Gentilhomme françois aux Eglises de Flan-dres, servant d'avertissement aux seigneurs des Pays-Bas et d'Exhortation aux princes protes-tans de l'Empire. Anvers 1567. Il avait pris son surnom de Francour d'une terre qu'il possédait à peu de distance et à l'O. S. O. du village de Torcé, *La Croix du Maine*). — Poste par Bonnétable.

CANTON DE SILLÉ-LE-GUILLAUME.

Ce canton situé à l'O. du département, au N. O. de l'arrondissement, entre le 2 d. 19 m. et le 2 d. 34 m. de longitude, entre le 48 d. 6 m. et le 48 d. 16 m. 1/2 de latitude, a pour bornes les cantons de : Fresnay au N. ; Beaumont au N. E. ; Conlie à l'E. et au S. E. ; Loué au S. ; Ste.-Susanne, Evron, Bais, cantons de la Mayenne, à l'O. Sa plus grande longueur du N. au S., de Mont-St.-Jean à Neuvillette est de 5 l. 1/4, sur une largeur moyenne de 4. Les petites rivières d'Orthe, de Longève, Vègre, d'Erve, de Berdin, etc., y coulent dans diverses directions. *Terrain* : de transition : le schiste et le grès ancien appartiennent à la majorité des communes ; des roches pétrosiliceuses se présentent au Grez et à Rouessé ; le porphyre à Sillé ; l'eurite porphyroïde à Mont-St.-Jean ; Rouez exploite le schiste ardoise ; Rouessé et Pezé ont le marbre ; le calcaire jurassique s'observe dans 5 à 6 communes ; Pezé fournit le tufau, Mont-St. Jean, le minerai de fer ; Neuvillette, où se trouve une fontaine minérale, offre le roussard.

Sol varié : caillouteux ou sablonneux dans la majeure partie du canton, argileux dans le reste ; généralement fertile, depuis l'emploi de la marne ; terres à froment ; on cultive un peu le sarasin.

Prés estimés et productifs. La récolte des fourrages est doublée par les prairies artificielles en trèfle ; le sainfoin et la vesce sont peu communs ; luzerne rare.

4,500 Arpens de la forêt de Sillé, dont 3,000 appartiennent à M.me la comtesse d'Uzès se trouvent sur le territoire; c'est un taillis, essence de chêne et de bouleau; on y observe aussi le hêtre, le châtaignier, le tremble, le sorbier des oiseaux. 1/3 est bien planté, 1/3 médiocrement; 1/3 manque de plant; on a semé du pin maritime dans les lieux où d'autres bois ne levaient pas.

Cette forêt, située au N. du chef-lieu, occupe un terrain élevé et couvre même une partie de la petite chaine des Coëvrons. Elle s'étend depuis St.-Georges-de-Foltorte, ou des-Grenouilles, jusqu'aux landes des Bercons au S. de Montreuil-le-Chétif, sur une longueur de cinq lieues et demie. Ce massif, partagé entre les départemens de la Mayenne et de la Sarthe, comprend plusieurs portions assez considérables, telles que la vente de Vassé, les bois de St.-Georges, de Pesé, etc., qui dépendent des terres de St.-Georges, de Vassé, de Pesé, de Mont-St.-Jean, etc., et ne sont, pour la plupart, séparées de la forêt proprement dite, que par un simple fossé. Il sert principalement à l'affouage des forges d'Orthes, de Laune, de Gaudinière et à la consommation de Sillé. Les ruisseaux de Ponceau, de Las, de Gommer, etc. y prennent leur source.

Industrie: l'agriculture et le commerce occupent presque tous les habitans. On élève des chevaux de trait, provenus d'étalons bretons; beaucoup de bêtes aumailles, d'une belle espèce; des moutons de race commune (les troupeaux de mérinos sont rares); un grand nombre de porcs. Les poulains se vendent à l'âge de 6 mois, pour la Normandie; des marchands étrangers viennent acheter les bœufs, vaches et génisses; des gens du pays conduisent les moutons au marché de Poissy; les cochons, objet d'un commerce considérable, se vendent à Sillé ou à des marchands qui parcourent le canton.

Autrefois la fabrique de toiles fines était fort im-

portante ; elle est diminuée depuis 12 ans ; on en fait encore de très-belles à Sillé et à Rouessé ; les grosses toiles et canevas de St.-Remy sont de bonne qualité.

3 Tanneries, au chef-lieu, débitent leurs produits dans les environs.

8 Chaussumeries à Rouessé, Neuvillette, Parennes, Rouez et Crissé.

21 Moulins à blé, dont un mu par le vent ; 2 à foulon ; haut fourneau de Cordé dépendant de la forge de Laune.

Le commerce est très-considérable, surtout en bestiaux et en grains. (Voir le chef-lieu).

7 Foires annuelles, 1 marché hebdomadaire.

Les routes d'Angers à Alençon, du Mans à Mayenne se croisent au chef-lieu, d'où partent des chemins pour Villaines-la-Juhel, Gesvres, Beaumont, Ste.-Suzanne.

Population : 14,780 hab.

				£	c.
Contrib. : foncière. .	66,003	£	c.		
Personn. et mob.	7,950	»		410	66.
Port. et fen. . .	2,433	»			
400 Patentes. . . .	4,024	66			

Ce canton renferme 10 communes : Sillé-le-Guillaume, Crissé, le Grez, Mont-St.-Jean, Neuvillette, Parennes, Pezé, Rouessé-Vassé, Rouez, St.-Remy.

Etablissemens : justice de paix, 5 notariats, 1 bureau de l'enregistrement, 3 perceptions, 1 bureau de la poste aux lettres, 1 brigade de gendarmerie à pied ; 1 cure, 8 succursales, 1 collége, 1 hospice, 1 maison de charité ; 4 bureaux de bienfaisance ; instituteurs et institutrices primaires dans presque toutes les communes.

Antiquités, Monumens. Feu Maulny a observé un dolmen dans la forêt de Sillé, où l'on voit aussi, près d'un étang, et à 172 l. de la ville, les ruines d'un ancien château du 13.e ou 14.e siècle ; l'Annuaire du département (1815), a donné la

description et la figure de cet édifice. (*M. Duval, juge de paix, Descr. du canton de Sillé*).

COEVRONS. On appelle ainsi un chaînon de monticules, s'étendant de Voutré à Rouessé et Vimarcé, sur les limites des départemens de la Mayenne et de la Sarthe. Ces monticules se composent de roches pétrosiliceuses, de diverses couleurs, le blanchâtre, le rose, le violet et le vert. Tantôt la pierre ne présente qu'une seule nuance; tantôt elle en offre plusieurs réunies ensemble, à la manière du marbre brèche; plus rarement, disposées en lignes parallèles qui donnent le pétrosilex rubané. Les rochers sont saillans et nus, dans la partie la plus élevée de cette petite-chaîne, au pied de laquelle sortent l'Erve, la Vègre, etc.

Feu Maulny a observé dans leur voisinage, mais hors de place, 1.° une espèce de siénite, formée d'assez gros cristaux de felspath rouge et d'amphibole noirâtre; elle imite le granit oriental; 2.° une roche dans laquelle le quartz hyalin blanc se trouve engagé avec le spath calcaire blanchâtre, les deux substances en fragmens d'une certaine dimension.

SILLÉ-LE-GUILLAUME, *Siloiacus*, *Sillicum Willelmi*, ville chef-lieu de canton, à 8 l. 5/6 N. O. du Mans (dist. lég.: 9 l. 174), bâtie sur le penchant d'une colline escarpée, à la jonction des routes d'Angers à Alençon, du Mans à Mayenne, se compose d'une rue principale, d'une petite place, de l'église N.-D., du château flanqué de 4 tours, dans l'une desquelles est la prison, et de 2,400 hab. La route la contourne, pour en rendre l'accès plus facile aux voitures. Les faubourgs dépendent du Gres et de St.-Remy. — Justice de paix, 2 notariats, bureau d'enregistrement, de la poste aux lettres, perception, brigade de gendarmerie à pied; cure, hospice, bureau de bienfaisance, collége, institution

réfribué par la commune. — Tous les jours, voiture pour le Mans.

Fabrique de toiles fines, diminuée depuis 12 ans; 3 tanneries débitent dans le pays leurs produits. La manufacture d'étamines est tombée.

Commerce. Grains, diverses espèces de bétail, graine de trèfle, chanvre, fils, toiles, laines, plumes, cire, miel, gibier, volailles, menues denrées.

7 Foires considérables : mercredi 1.er février, 4.e avant Pâques, mercredi après Pâques, 1.er de mai, d'août, 3.e d'octobre, mercredi avant Noël. — *Marché* très-fréquenté, le mercredi. — Assemblée, le 15 août.

Le curé dessert la paroisse du Gres. — L'hospice ou hôtel-Dieu, transféré au 19.e siècle, dans le couvent des Minimes que donna, pour cet objet, mademoiselle Regnard de la Brainière, entretient 12 lits : 6 pour les hommes et 6 pour les femmes; trois sœurs le desservent et font l'école aux enfans. Un arrêt du conseil, du 18 mai 1702, y réunit les biens de la maladrerie de la ville, auparavant annexés à la commanderie du Mans, de l'ordre de St.-Lazare. Revenus en 1789 : 2,073 liv.; en 1803 : 1,473 f.

Le chapitre de Sillé fondateur du collége, en nommait le principal; l'établissement, placé dans le presbytère actuel, jouissait de 1,100 liv. de rente; aujourd'hui, dirigé par un principal et un régent, il occupe un local fourni par l'administration.

La commune arrosée par les ruisseaux du Ruban au S. O., de Las et les 4 étangs de la forêt au N., s'étend dans la campagne. Bornes : N. Mont-St.-Jean; E. St.-Remy-de-Sillé; S. Rouez; O. Roussé-Vassé, le Gres. *Terrain* : roches porphyritiques, grenatifères, schisteuses; grès ancien. Surface inégale. Sol argileux, caillouteux; terres à froment; assolement quadriennal. Élève de bestiaux. — Fabrique de toiles fines et canevas.

Moulin à des Déins.

Population de la commune : 2,426 hab. (2,675, renseignemens particuliers). Mét. 9. Bord. 15.

Contrib. : fonc. 8,100 f., pers., mob. 2,314, port., fen. 756, 190 pat. 2,655 f. 50 c. Total, 13,825 f. 50 c.

Hameaux : les Cours, le Tertre-Pélerin, les Ebonleries.

Manoir : Belle-Fontaine. (*M. Duval, Notes sur Sillé*).

Historique. Sillé possédait un grenier à sel, auquel s'approvisionnaient 25 paroisses et dont la consommation s'élevait en 1700, à 13 muids ; un entrepôt de tabac, une justice seigneuriale ; une collégiale : deux paroisses : St.-Etienne (l'église était sur la place) et le Crucifix ; un couvent de Minimes, fondé en 1623, par le duc de Brisac, et composé en 1789, du correcteur ou gardien et d'un frère. Sillé était aussi chef-lieu de l'un des six doyennés de l'archidiaconé de Passais.

On ne connait ni l'époque à laquelle la collégiale de Notre-Dame fut établie, ni le nom du fondateur. Il est probable que les seigneurs de Sillé instituèrent ce collége pour desservir la chapelle de leur château ; ainsi la nomination des chapelains dut leur appartenir. Vers 1259, le baron de Sillé, pénétré de respect pour les vertus de l'évêque, ou dirigé par un autre motif, accorda, à Geoffroy de Loudon et à ses successeurs, la première prébende avec la présentation des autres au nombre de onze. Le pontife enrichit l'établissement de livres rares et de plusieurs reliquaires. Geoffroy Freslon (1259 — 1269) réforma le chapitre et lui donna de nouveaux statuts. La collégiale se composait d'un chefcier ou doyen et de neuf chanoines, la douzième prébende étant destinée à l'entretien des enfans de chœur, de l'organiste, etc. Elle présentait à la cure du Crucifix, desservie dans son église, à celles de Crissé, de Neuvillette, de Vimarcé ; à la principalité du collége et à quinze chapelles. Le curé du Crucifix et le principal assistaient au chœur avec les cha-

noines. — L'abbé de la Couture présentait à la cure de St.-Etienne, qui avait pour succursale St.-Remy, depuis, érigé en commune. (*Le Corv.* — *Pouillé*).

Cette ville doit son surnom à Guillaume, l'un de ses seigneurs qui bâtit l'ancien château.

Environ 1069. Les Manceaux irrités de l'attachement que Hugues de Sillé témoignait à Hugues comte du Maine, contre lequel ils s'étaient révoltés, choisissent pour chef Geoffroy de Mayenne, obligent l'évêque Arnaud et son clergé de marcher à la tête de l'armée avec la Croix et la bannière, et se dirigent vers Sillé. Geoffroy les voyant décidés à donner l'assaut le lendemain, fait répandre le bruit que les Normands occupent leur ville. A cette nouvelle, ils abandonnent le siége pour voler au secours du Mans. La garnison instruite de leur départ et du peu d'ordre qu'ils observent, sort, les poursuit, les atteint, tue une partie et emmène l'autre prisonnière. L'évêque fut pris, traité avec égard et mis en liberté.

1072. Guillaume le Bâtard, Roi d'Angleterre assiége cette ville qui se soumet. (*Histoire de Bretagne* 1, 98).

1412. Artus comte de Richemont, frère de Jean IV duc de Bretagne, s'en empare.

1432. Gilles de Laval, Sr. de Raiz, force le comte d'Arondel, chef anglais, de lever le siége de cette place. (*Le Corv.*, 704).

Quelque tems après, la garnison anglaise de Ste.-Susanne, ayant fait tomber dans une embuscade celle de Sillé, la conduisait prisonnière, lorsque Ambroise de Loré avec 300 hommes marche au secours des Français, les délivre, tue ou prend plus de 200 ennemis, poursuit les autres jusqu'aux portes de Ste.-Susanne et retourne à Sillé. (*Le Corv.*, 704).

1434. Le comte d'Arondel assiége de nouveau cette place ; Aimery d'Antenaise qui en était gouverneur traite avec lui et donne des otages ; ils convinrent que dans six semaines, les armées se

trouveraient à l'Orme à l'Escament, dans une lande, à 1 l. 172 S.E. de la ville : que si les Français étaient vainqueurs, il rendrait les otages; que si les Anglais étaient les plus forts, la place leur serait remise. Au jour fixé, les deux armées sont réunies; elles restent long-tems en présence, séparées l'une de l'autre par une petite rivière. Les Anglais, quoiqu'ils aient 2,000 hommes de plus que les Français, n'osent attaquer, se retirent et vont se retrancher dans un petit village. Le connétable de Richemont les fait sommer de combattre ou de rendre les otages. Ils répondent par le renvoi de ceux-ci. Le connétable voulait qu'on mît le feu à Sillé et qu'on tranchât la tête au commandant, pour avoir fait une telle composition. De Bueil, afin de sauver d'Antenaise, s'engagea à défendre la place contre l'ennemi. Mais il ne put empêcher qu'après le départ des troupes, elle ne fût emportée d'assaut. (*Hist. de Bret.* 1, 597).

1589. La prise du Mans par Henri IV, au mois de décembre, entraina la soumission de Sillé et des autres places de la province.

1700. La commune renfermait 312 feux et payait 3,320 liv. de taille.

1790. Sillé devient chef-lieu de district et de canton. Ce district, situé à l'O. N. O. du département, avait 24 l. 475 carrées; 5 cantons : Sillé, Conlie, Rouez, Epineu-le-Chevreuil, Loué; 33 communes et 27,466 hab.; il payait en 1791, pour contribution foncière et centimes additionels 479,099 liv. 16 sols. Le canton de Sillé renfermait 5 paroisses : Sillé, Mont-St.-Jean, Pezé, St.-Remy, le Grez; 7,028 habitans et payait en 1800, pour principal des contributions, 49,873 f., savoir : fonc. 45,226 f.; pers. et mob. 4,647 f.

Féodalité. La seigneurie, baronnie annexée au château, donna son nom à une ancienne famille, qui existait dès le 10.e siècle, et s'éteignit dans le 15.e

Sous l'épiscopat de Sigefroy (971 — 994),

Guillaume de Sillé, en réparation de l'assassinat qu'il avait commis sur la personne du baron de Saint-Loup, seigneur de Milesse et de Tucé, fit bâtir une chapelle, dans les bois de Milesse, à l'endroit même, où le meurtre avait eu lieu, et y plaça un ecclésiastique chargé de prier Dieu pour l'âme du défunt. — Hugues de Sillé s'attache (1069) au parti de Hugues, comte du Maine. — Guillaume II avec Geoffroy de Mayenne secourt (1094) Robert Giroie, lorsque le comte de Bellême cherche à s'emparer du château de St.-Cenery, situé sur la rive droite de la Sarthe. — 1118. Robert assiste avec plusieurs seigneurs de cette province, à la bataille de Sees. — 1124 Bernard fonde, du consentement de ses fils Hugues, Richard, Hubert et Simon, l'abbaye de Beaulieu au Mans. — 1190 — 1214. Hubert II vend une vigne à l'év. Hamelin. Vers 1254, Guillaume III assigne aux chanoines du Mans, sur sa baronnie, 5 liv. mansais de rente, partie pour la panneterie, à la charge de donner tous les jours, le pain du chapitre au seigneur de Sillé, quand il serait au Mans; partie pour la fondation de son anniversaire. — 1312 — 1326. Guillaume IV, rend foi et hommage à Pierre de Gougeul, pour la terre et châtellenie de Montfaucon, dont il avait partagé l'un de ses puinés, à la charge de payer tous les ans, 60 livres de cire rendues au Mans, au terme de la Toussaint; par le même acte, il s'avoue vassal de l'évêque à cause de la seigneurie de Sillé. — 1403. Béatrix de Sillé, fille de N. baron de Sillé et de Béatrix de Coulens, devient abbesse d'Etival. Anne, sa sœur aînée, épouse vers la même époque, Jean, Sgr. de Montejean.

Jean II de Montejean, leur fils aîné, dissipa la majeure partie de son bien et vendit Sillé à Bertrand de Beauvau, Sgr. de Précigné; il eut, de Marie de Maillé, Louis qui plaida long-tems pour rentrer dans les terres de sa maison aliénées par son père.

— Jacques fils de Louis et de Jeanne du Chastel, dame de la Bellière et de Combour, sous la tutèle de son oncle en 1508, mourut sans enfans, après 1516. — René son frère et successeur chevalier de l'ordre du Roi, maréchal de France, etc., n'ayant pas laissé de postérité, de Philippe de Montespedon, Anne de Montejean, leur sœur, devint en 1538, dame de Sillé; elle se maria en 2.e noces, à Jean d'Acigné VII, seigneur de Fontenay, baron de Coetmen, etc.

Jean, VIII d'Acigné, leur fils, épousa Jeanne du Plessis, fille de Jean et de Marie de Coesmes; il mourut en septembre 1573. — Judith d'Acigné, leur fille, fut mariée à Charles de Cossé, comte de Brissac, depuis maréchal de France; elle mourut le 11 janvier 1598, son mari, en 1621.

Charles II de la Porte, 1.er duc de la Meilleraye, pair, maréchal et grand-maître de l'artillerie de France, Sgr. de Parthenay, St.-Maixent, Sillé-le-Guillaume, etc., mort le 6 fév. 1664, avait épousé, en 2.e noces, le 20 mars 1637, Marie de Cossé, fille de François, duc de Brissac. Marie décéda le 14 mai 1710, agée de 89 ans.

Sillé passa à la famille de la Baume-le-Blanc, connue sous le nom de la Vallière; il appartenait en 1697, à Marie-Anne de la Baume-le-Blanc, légitimée de France, princesse de Conti. — Adrienne-Emilie-Félicité de la Baume-le-Blanc, fille de Louis-César, duc de la Vallière et d'Anne-Julie de Crussol, épousa en 1756, Louis Gaucher, duc de Châtillon. Madame d'Uzes possède aujourd'hui la terre de Sillé.

Gui du Parc, abbé de Beaulieu, reconnut en 1481, aux assises de Sillé, Antoine de Beauvau, baron de cette ville, pour fondateur de son abbaye.

La juridiction de la baronnie de Sillé s'étendait sur 27 paroisses : Sillé, St.-Remy, Crissé, le Grez, etc.; elle ressortissait, partie au présidial

du Mans, partie à Mayenne. (*Simpl.* — *Dupaz.* *Moréri.* — *Le Corv.* — *Alman. Manc.* — *Le P.*).

En tems de guerre, le seigneur de Sillé devait être reçu au château de Foltorte, à St.-Georges-sur-Erve, et y demeurer autant qu'il le jugeait convenable, lorsque l'abbé d'Evron n'occupait pas cette forteresse. (*Le Paige, art. St.-Georges-de-Foltorte*).

Le baron de Sillé était un des seigneurs tenus de porter l'évêque du Mans, lors de son installation, de l'église de St.-Ouen jusque dans le chœur de la cathédrale ; il devait aussi lui donner à boire à son dîner dans une coupe qu'il avait le droit d'emporter après le repas. (*Le Corv.* 560).

Antiquités, Monumens. Feu Maulny a observé un dolmen dans la forêt. Cette même forêt offre à 1/2 l. N. de la ville les ruines de l'ancien château de Sillé. L'enceinte défendue par de larges fossés remplis d'eaux croupissantes, est assez grande et flanquée de tours. L'on voit à l'extérieur d'un côté, 9 à 10 longues ouvertures; à l'intérieur des restes d'arcades. Il n'existe aucune trace de porte; pour y entrer, on a pratiqué une brèche et rempli la partie du fossé correspondante. Ce château, décrit et figuré dans l'Annuaire de la Sarthe, 1815, aura sans doute été détruit par les Anglais, lorsqu'au 15.e siècle, ils étaient maîtres du Maine.

Patrie de Pierre Pichard traducteur du poëme, intitulé *de Lubrico temporis curriculo*, la Mer du Tems qui court ; le Mans, Gaingnot, 1556. — De Tessier, curé de Jublains, qui a fourni des mémoires à l'abbé Lebeuf, pour établir la position des Diablintes. (*Le Paige*).

CRISSÉ, *Crisciacus*, *Crisseium*, Commune à 1 l. 2/5 E. S. E. de Sillé, 7 1/4 N. O. du Mans (dist. lég. : 1 l. 1/2, 7 3/4), arrosée par la Longève du N. O. à l'E., la Mazure au N., le Berdin à l'O. Bornes : N. Mont-St.-Jean, Pezé; E. Pezé, Vernie,

Neuville-Lalais ; S. Conlie, Rouez; O. Rouez, St.-Remy-de-Sillé. *Terrain* : schiste ; grès ancien, marbre, calcaire jurassique ; marne. Surface généralement plane, excepté vers le N. Sol argileux, argilo-calcaire, terres à froment. La forêt de Sillé s'étend sur le N. du territoire.

Industrie : agricole. — Quelques tisserands. Chaussumerie de Chaufour.

Moulins : de Bas Vigne, de Saint.-Gau, sur la Longève.

Chemins de Beaumont à Sillé, anc. chemin de Sillé au Mans.

Population : 1,170 habitans.

Contrib. : fonc. 8,162 f., pers.; mob. 539, port., fen. 152, 17 pat. 115 f. Total, 8,968 f.

Le *Bourg*, situé sur une élévation, à 1/2 l. de la route du Mans à Mayenne, se compose d'environ 60 feux, et de l'église sous l'invocation de St.-Pierre (St.-Martin, *Pouillé*). Succursale; bureau de bienfaisance; instituteur primaire logé par la commune; il n'y a plus de notaire. Assemblée, le dimanche le plus proche du 29 juin.

Hameaux : Pommeray, etc.

Manoirs : Chaufour ; Sallaines, vendu par la famille de ce nom, antérieurement à l'année 1775 ; Grillemont, la Mazure, Touchegane ; ces trois derniers ne sont plus aujourd'hui que de simples fermes.

Historique. Le chapitre de Sillé présentait à la cure ; N. au collége dont la dotation est perdue. (*Pouillé.* — *Archiv. de la Préfecture*).

A 1 l. N. O. l'Hopitau, commanderie de l'ordre de St.-Jean de Jérusalem, membre de celle de Guéliant. — A 1/5 l. S. O. du clocher, sur l'anc. chemin de Sillé au Mans, Jaillot indique la Fosse aux Anglais. C'est probablement le lieu ou furent enterrés en 1422, les soldats anglais qui tombèrent sous les coups de Jean du Bellay, d'Ambroise de Loré et de Guérin de Fontaine. Le Paige établit leur sépulture à Neuville-Lalais.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse membre de la baronnie de Sillé, la Commanderie, Chaufour, Sallaines, la Mazure, Grillemont, Touchegane, etc. — Sallaines a donné son nom à une famille noble qui s'est éteinte, au mois de février 1830, dans la personne de M. de Sallaines, ancien officier de cavalerie, mort au Mans, le jour qu'il avait 102 ans accomplis. — Poste par Sillé.

LE GREZ, *Gressus.* Commune à 1/2 l. O. de Sillé, 9 l. N. O. du Mans (dist. lég. : 1/2 l., 9 1/2), limitée du N. O. au S. par le ruiss. de Quinquengrand. Bornes : N. le département de la Mayenne; E. Sillé; S. Sillé, Rouessé; O. Rouessé, le dép. de la Mayenne : le territoire s'avance jusque dans la ville de Sillé. *Terrain* : roches pétrosiliceuses, grès ancien. Surface montueuse. Depuis 20 ans, la marne a amélioré le sol; les landes se sont changées en campagnes fertiles; terres à froment; assolement quadriennal. La forêt de Sillé s'étend sur le Grez.

Industrie : agricole.

Moulin : de Quinquengrand sur le ruiss. de ce nom.

Population : 502 habitans.

Contrib. : fonc. 1,409 f., pers., mob 206, port., fen. 61, 11 pat. 51 f. Total, 1,727 f.

Le *Bourg*, situé sur un côteau, à 1/5 l. de la route de Mayenne, comprend 3 à 4 maisons et l'église dédiée à St.-Nicolas. La paroisse est desservie par le curé de Sillé. L'assemblée, avant sa suppression, se tenait le dimanche le plus près du 6 décembre.

Hameaux : les Chainonières; la Thébaudière, faubourg de Sillé.

Manoir : La Vallière, à laquelle était annexée la seigneurie de paroisse.

L'abbé de la Couture présentait à la cure et au prieuré.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse membre de la baronnie de Sillé, le Prieuré. François II,

Contrib. : fonc. 2,751 f., pers., mob. 357, port. fen. 114, 20 pat. 96 f. 66 c. Total, 3,318 f. 66 c.

Le *Bourg*, éloigné de 1/4 l. de la route d'Angers à Alençon, renferme une cinquantaine de maisons et l'église dédiée à Ste.-Jamme. Succursale.

Manoir : la Haute-Fresnaye.

Historique. Le chapitre de Sillé présentait à la cure.

Cette commune avait en 1700, 140 feux et payait 970 liv. de taille.

La seigneurie de paroisse, érigée en vicomté par le Roi François I, en faveur de Bertrand de Caradeux, avait droit de quintaine, de four bannal, de halles, foires et marché; le Sgr. pouvait, trois fois la semaine, chasser à cor et à cris, dans la forêt de Charnie.

Renée de Caradeux, petite-fille de Bertrand, porta Neuvillette à François de Champagne; ils eurent Madelaine, femme de Ravaut de Moret, comte d'Aubigny. Après avoir été possédée par les fils, petit-fils et arrière petit-fils de Ravaut de Moret et de Madelaine de Champagne, la terre de Neuvillette passa successivement aux familles de Clinchamp, de Bouillé, de Daillon, de Charnacé, de Dampierre, de Vilairville, de Bressé et de Nepveu. La juridiction s'étendait sur 7 paroisses et relevait de Ste.-Suzanne.

Antiquités, Monumens. On voyait dans le chœur de l'église, le tombeau de Guyon de Clinchamp, sur lequel était son effigie, armée à l'antique. (*Le Paige*). — Poste par Sillé.

PARENNES, *Parennæ.* Commune à 2 l. 1/4 S. O. de Sillé, 8 1/2 N. O. du Mans (dist. lég. : 2 l. 1/4, 9 1/4), arrosée du N. O. à l'E. par le Végronneau; par les ruiss. de Fay et du Ménil à l'O., de la Choperie au N. E., les Beuneries, le Tremblay à l'E., l'Echiquet au S. E., Conservis au S. Bornes : N. Rouessé-Vassé; E. Rouez, Tennie; S. Neuvil-

lette ; O. Torcé, Voutré (Mayenne). *Terrain* ; schiste-ardoise ; calcaire jurassique ; surface montueuse. Sol argileux ; terres à seigle.

Industrie : agricole. — Exploitation de l'ardoise employée à Sillé, Evron, etc. — 2 Chaussumeries ; une 3.e est tombée ; on a essayé d'établir une poterie ; l'entreprise n'a pas eu de suite.

Moulin : de Parenneau, sur le Végronneau.

Population : 761 hab. Feux 141, Métairies 17. Bordages 25.

Contrib. : fonc. 3,615 f., pers., mob. 352, port., fen. 169, 17 pat. 98 f. Total, 4,234 f.

Le *Bourg*, que traverse la route d'Angers à Alençon, renferme 46 feux et l'église dédiée à St.-Martin. Succursale ; instituteur logé par la commune. Assemblée, le dimanche le plus près du 11 nov. (*M. Goupil maire, Descript. de Parennes*).

Manoir : Courtemanche.

Historique. Le chapitre de St.-Pierre-de-la-Cour présentait à la cure. La maison de charité que le prêtre Cabaret avait établie vers 1782, et dotée d'une rente de 300 liv., n'a pas survécu à la perte de sa dotation.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, annexée à la terre de Courtemanche, appartenait à M. le Maire de Courtemanche.—Poste par Sillé.

PEZÉ, Pezé-le-Robert, *Pezeium Orrici*. Commune à 1 l. 172 O. S. O. de Sillé, 7 374 N. O. du Mans (dist. lég. : 1 l. 172, 8 174), limitée par les ruiss. du Pas-au-Chat au N. E., du Gué de Hersé à l'O. et au S., arrosée par ceux de la Ganetrie à l'O., du Val de Pierre à l'E. Bornes : N. Montreuil-le-Chétif ; E. Ségrie, Vernie ; S. et O. Crissé. *Terrain* : à l'O. schiste ; au N. grès ancien et marbre ; au S. E. tufau, marne ; peu de roussard. Surface assez égale ; excepté au N. E. Sol léger, argilo-calcaire ; terres à froment et à seigle. Vignes ; 2 hect. ; bois 500. Ces bois qui touchent la forêt de Sillé,

cation de St.-Remy. Succursale ; bureau de bienfaisance doté, dans le 19.e siècle, d'une rente de 36 f., par Denis Livet anc. chanoine de Sillé. Assemblées, les 24 juillet ; et 1.er dimanche d'octobre.

Hameaux : Montreuil, la Roche-Houzière, Epinette, Crinsinton, la Grange ; Long-Boyau, faubourg de Sillé.

Manoir : Oigny, dont M. Chauvin d'Oigny du Ponceau, poëte, mort au Mans en 1831, a pris son surnom ; Guégrecier, château ruiné. (*M. Chevalier maire, Descr. de St.-Remy*).

L'abbé de la Couture présentait à la cure et au prieuré estimé 1,600, fondé en 1133, par Geoffroy Lebrun ; les habitans de Sillé nommaient à la léproserie de St.-Jacques, depuis, unie au couvent des Minimes de cette ville. (*Pouillé.* — *Hist. de la Cout.*).

St.-Remy, anc. succursale de St.-Etienne de Sillé, fut érigée en commune, lors de la création des départemens en 1790.

Fiefs et Seigneuries. La Ss. de paroisse, membre de la baronnie de Sillé, le Prieuré, Oigny, etc. — Poste par Sillé.

CANTONS DU MANS.

Ces trois cantons peuvent être considérés comme un seul, divisé en trois arrondissemens, dont chacun a sa justice de paix et pour chef-lieu le Mans.

Le 1.er renferme les sections de l'Est et du Sud (Saint-Julien et la Couture) de la ville avec six communes de la rive gauche de la Sarthe : Coulaines, Neuville, Pontlieue, Sainte-Croix, Saint-Pavace, Sargé. Le 2.e comprend les sections de l'O. et du N. du Mans (St.-Benoît, le Pré); huit communes de la rive droite : Allonnes, la Chapelle-St.-Aubin, Pruillé, Rouillon, St.-Georges-du-Bois, St.-Georges-du-Plain, St.-Pavin, St.-Saturnin. Le 3.e, circonscription ridicule, enveloppe les deux premiers, auxquels il devrait être réuni. Ses communes sont : Aigné, Challes, Changé, Chaufour, Fay, la Bazoge, Milesse, Parigné, Ruaudin, Savigné, Trangé, Yvré.

Leur ensemble a pour bornes : les cantons de : Ballon au N.; Montfort, Bouloire et Lucé à l'E.; Ecommoy, la Suze au S.; Loué, Conlie à l'O. La Sarthe traverse le territoire du N. au S.; la Vive-Parence l'arrose au N. E.; l'Huisne et le Gué-Perré à l'E.; Bellève au S. E.; l'Orne Champenoise au S. O.; le Vrai à l'O. *Terrain* : calcaire jurassique, grès vert, craie-tufau; grès blanc avec ou sans empreinte de feuilles et de fruits; roussard, poudingue, minerai de fer; calcaire d'eau douce avec ménilite et coquilles fluviatiles; terrain diluvien; eaux incrustantes; 3 fontaines minérales.

Contenance : 43,180 arp., 82 perch., 39 mètr.
Revenu imposable : 1,735,995 f. 64 c.

Arrondissemens.	ar.	p.	m.	fr.	c.
1.er	9438	86	08	826176	01
2.e	7019	95	70	237497	51
3.e	26722	»	61	672322	12

Observation. La contenance et le revenu impo-

sable de la commune du Mans sont portés au 1.er arrondissement.

Sol. La partie à droite de la Sarthe et de l'Huisne est variée et fertile ; celle à gauche, maigre et noblonneuse. Peu de métairies ; beaucoup de petites tenues, dans lesquelles la terre donne en général plusieurs récoltes par an ; culture agricole et maraichère ; élève de porcs, de volailles ; entretien de vaches laitières, dont le produit, dans le rayon d'une lieue, se porte tous les matins à la ville, et même le soir, pour les endroits plus rapprochés.

Industrie : Fabrique d'amidon et de fécule de pommes de terre. — Une poterie. — 2 Tuileries. — Chaussumeries. — 3 Papeteries. — Blanchisseries de toiles. — Mécanique pour scier le bois et la pierre. — Bains publics, etc. Voir le chef-lieu.

Moulins : Plusieurs à eau.

Routes : Voir page 5.

Population :	1.er arr.	17,415 hab.	50,7
	2.e —	14,597	
	3.e —	18,702	

Contributions.

1.er arr.	foncière...	114,603 f.	» c.	f.
	pers., mob.	35,579	»	213,634
	port., fen.	19,055	»	
	1,496 pat..	44,397	43	
2.e arr.	foncière...	29,258	»	
	pers., mob.	2,434	»	33,406
	port., fen.	996	»	
	83 patent.	718	»	
3.e arr.	foncière...	84,498	»	
	pers., mob.	11,133	»	102,751
	port., fen.	3,727	»	
	416 patent.	3,393	»	
Totaux.	foncière...	228,359	»	
	pers., mob.	49,146	»	349,791
	port., fen.	23,778	»	
	1,995 pat..	48,508	»	

Nota. La contribution particulière de la ville du Mans est portée au 1.er arrondissement.

Etablissemens. Hors du chef-lieu : 4 notariats, 7 perceptions, 1 cure, 23 succursales, 4 maisons de charité, 2 couvens de religieuses.

La campagne offre une infinité de maisons d'agrément, possédées par des habitans de la ville.

Ces cantons représentent en quelque sorte l'ancien territoire appellé *les Quintes*, *la Quinte*, *Quinta Cenomanensis*, dont on aura la circonscription, si l'on substitue aux communes du Mans, de Challes et de Parigné celles de Coulans, Dégré, Etival, Fillé, la Guierche, Joué-l'Abbé, Moncé, Montreuil, Mulsanne, la Quinte, Spay et Souillé.

LES QUINTES, la Quinte, ces mots employés pour désigner le 5.e mille à partir d'un point, et quelquefois la banlieue, ont ici une acception plus étendue. Les Quintes formaient autour de la ville du Mans une circonférence irrégulière, dont le rayon varie de 2 l. 1/4 à 4 1/4 (9 à 17 k.).

3.e Arrondissement.

AIGNÉ, *Agniacus.* Commune à 2 l. 1/4 N. O. du Mans (dist. lég. : 2 l. 1/2), arrosée par les ruiss. de la Lartonnière de l'O. à l'E., de Rolland, la Crochardière au N. O., la Reuchardière au N. E., la Groirie, Borfetu au S. Bornes : N. Lavardin, Milesse ; E. Milesse ; S. Trangé ; O. Dégré, Lavardin. *Terrain* : calcaire : minerai de fer oolithique ; la surface inégale s'étend jusque dans le bourg de Milesse.

Contenance : 1254 arp., 99 perches, 90 mètres.

Revenu imposable : 40,560 fr. 52 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	858	44	»	22779	51
Jardins.	15	06	70	8-9	37
Prés.	150	54	10	9902	22
Pâtures.	17	79	70	221	21

Bois.	149	95	10	2421	42
Landes.	11	46	90	28	58
Sol des bâtimens. . .	9	79	40	564	21
Rout., riv., égl., cim.	41	94	»	»	»
140 Propriétés bâties.	»	»	»	3764	»

Sol argilo-calcaire assez fertile ; terres à seigle et à froment ; assolement quadriennal.

Population : 798 habitans.

Contrib. : fonc. 5,035 f., pers., mob. 313, port. fen. 78, 7 pat. 36 f. Total 5,462 f.

Le *Bourg*, distant de 114 l. de la route du Mans à Sillé, renferme peu de maisons et l'église dédiée à St.-Jean-Baptiste. Succursale. — Assemblée : le dimanche le plus près du 24 juin.

Manoirs : La Houltière, la Mouchetière.

Historique. Le chapitre de St.-Pierre-de-la-Cour présentait à la cure.

Cette commune, entourée de massifs considérables de bois, tels que les forêts de Lavardin, de la Bazoge, les bois de Milesse, de Pannetière, etc., arrosée d'ailleurs par des cours d'eau nombreux, n'a jamais du élever beaucoup d'agneaux, ni conséquemment recevoir son nom de ce genre d'industrie. — Poste au Mans.

CHALLES, *Calla*, *Chala*, Commune à 4 l. 1/2 S. E. du Mans (dist. lég. : 5 l. 1/4), arrosée par le Narais à l'O., les ruiss. de la Gardonnière et de la Hune au N., du Vivier à l'E. Bornes : N. Ardenay, Surfond ; E. Volnay, St.-Mars-de-Locquenay, Villaines-sous-Lucé ; S. Lucé ; O. Parigné-l'Evêque. *Terrain* : craie-tufau ; marne blanche. Au Gué de Laune, fontaine minérale contenant du carbonate acidule de fer et du carbonate de chaux. Surface inégale.

Contenance : 2,583 arpens, 18 perches.

Revenu imposable : 39,799 fr. 97 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	1449	69	21	22505	12

Jardins.	24	99	64	945	25
Prés.	150	69	84	7022	82
Pâtures.	132	94	62	892	31
Bois.	93	57	07	1238	23
Châtaigneraies. . . .	3	28	92	32	89
Pinières.	193	»	50	1087	90
Landes.	465	91	31	792	09
Etangs.	4	35	30	42	19
Sol des bâtimens. . .	11	22	30	395	17
Chem., riv., égl., cim.	54	47	89	»	»
243 Propriétés bâties.	»	»	»	4846	»

Sol sablonneux, peu fertile; terres à seigle; assolement triennal.

Industrie : fabrique de toiles, brin, commun blanc, bâtard et cannevas.

Papeterie avec une cuve, sur la Hune; M. Touchard a récemment substitué aux piles à maillet deux cylindres.

Moulins : du Bourg, Champion, Begault, sur le Narais; du Vivier, sur le Vivier.

L'ancien chemin du Mans à St.-Calais traverse la partie septentr. de la commune.

Population : 1,258 hab. Feux 290. Fermes 21. Bordages 70.

Contrib. : fonc. 4,834 f., pers., mob. 578, port., fen. 221, 26 pat. 246 f. Total, 5,899 f.

Le *Bourg*, distant de 3/4 l. de la route du Mans à la Chartre, est situé sur le Narais, vers l'extrémité occidentale du territoire; il se compose de 103 feux, d'une place et de l'église dediée à St.-Laurent. Succursale; avant 1821, notariat. Assemblée le dimanche le plus près du 10 août.

Hameaux : les Boulais, les Brémardins, les Brosses, les Coulonnières, les Héraudières, les Vilnettes.

Manoirs : le château du Vivier avec chapelle, maintenant détruit; Griponce, la Chapellière, la Foucaudière; Monchâtre, château avec tourelles;

Grand-Pont. (*M. Grassin, maire, Descript. de Challes*).

Historique. L'évêque présentait à la cure.

874. La dixme de Challes est une de celles que le Roi Charles II (le Chauve) confirme à l'église du Mans. (*Analecta*).

Fiefs et Seigneuries. Le Vivier, auquel était annexée la Sg. de paroisse ; Monchâtre, la Foncaudière, Coursée, le Grand-Coudray, le Grand-Pont, la Chapellerie.

Une cour du village, la Cour de l'Hopital, devait dépendre d'une commanderie de Malte, fondée en ce lieu, ou d'une propriété de l'ordre. Suivant la tradition, il y avait au bas du bourg, près le Narais, le couvent de Ste.-Catherine ; les traces de la chapelle existent encore. (*M. le Maire*) — Poste par Lucé.

CHANGÉ, *Cangiacus, Cangeium.* Commune à 1 l. 1/3 E. S. E. du Mans (dist. lég. : 2 l.), arrosée du S. E. au N. O. par le Gué-Perré, par les ruiss. de Chefraisen, de la Ménèche au N. E., de l'Essard au N., des Vernelles au S. E. Bornes : N. Yvré-l'Evêque, Champagné ; E. Ardenay, St.-Mars-la-Bruyère, Parigné ; S. Parigné, Ruaudin ; O. Pontlieue, Yvré. *Terrain* : roussard, sables siliceux ; couches de cailloux roulés.

Contenance : 3,518 arpens, 20 perches.
Revenu imposable : 68,443 £ 12 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	2013	75	50	40760	37
Jardins.	88	55	50	3787	79
Vignes.	30	96	50	1115	79
Prés.	273	30	40	8018	23
Pâtures.	118	53	30	1203	98
Bois.	273	62	20	4258	81
Pinières.	378	59	20	2258	91
Landes.	192	93	50	196	49
Etangs, douv., mares,	9	30	50	284	28

Sol des bâtimens. . .	18	88	15	792	97
Chem., riv., égl., etc.	119	75	25	»	»
466 Propriétés bâties.	»	»	»	5765	50

Sol sablonneux ; terres à seigle ; à semis de pin.

Industrie : agricole ; culture du marronnier ; des pommiers à cidre.

Une fabrique de sucre de betterave, établie en 1830, à Amigné, par M. de Clinchamp, occupait un grand nombre de personnes ; malheureusement ses travaux ont cessé. — Extraction de la grave pour la route.

La route du Mans à Lucé, l'ancien chemin du Mans à St.-Calais traversent le territoire.

Population : 2726 habitans.

Contrib. : fonc. 8,808 f., pers., mob. 1,374, port., fen. 573, 50 pat. 396 f. Total, 11,151 f.

Le *Bourg*, éloigné de 172 l. de la route du Mans à Lucé, de 3/4 l. de celle de Paris à Nantes, se compose d'environ 100 feux formant une rue principale avec une place, et de l'église dédiée à St.-Martin. Perception; cure, maison de charité, bureau de bienfaisance. Assemblées : les dimanches le plus près des 4 juillet et 11 novembre.

Hameaux : la Chapelerie, les Commèreries, les Courpins, Courteboule, les Papinières, le Pin.

Manoirs : l'antique château de la Buzardière, enceint de murs garnis de tours, et accompagné de bois avec nombreuses allées ; Amigné, très-jolie maison moderne, avec bois et avenues. Chef-Raison, la Gourderie, la Paillerie, la Sauvagère, le Perquoi.

Historique. L'évêque du Mans présentait à la cure.

Antoine Lambert, prêtre habitué de la paroisse, avait légué des fonds pour établir un collége ; mais une sentence du 14 mars 1629, annulla le testament. — Renée Menon, veuve Drouet d'Aubigny et dom Joli, prieur de l'Epau, fondèrent (1784) une école pour les filles. Une maison de charité,

sous la direction de deux sœurs, remplaça en 1814, cette école, tombée depuis long-tems.

Fiefs et Seigneuries. La Châtellenie de la Buzardière à laquelle était annexée la Sg. de paroisse; Chef-Raison, la Robinière, etc. La Buzardière, possédée en 1394, par Jean Chartier; en 1508, par Jean de Clinchamp, appartient à M. le comte de Nicolaï, du chef de son épouse, née de Murat. — Poste par le Mans.

CHAUFOUR, *Calidum Furnum.* Commune à 2 l. 1/4 O. N. O. du Mans (dist. lég. : 2 l. 3/4), arrosée à l'O. par l'Orne Champenoise et le ruiss. de Martigné; par ceux de la Bellemerie au S., de Vezouzes, au S. O. Bornes : N. Dégré, Aigné; E. Trangé; S. Fay; O. Coulans. *Terrain* jurassique : calcaire compacte avec nombreuses espèces de corps organiques fossiles, parmi lesquels on distingue une machoire et plusieurs vertèbres de Crocodile, du sous-genre gavial.

Contenance : 1,114 arpens, 21 perch. 96 mètr.
Revenu imposable : 33,816 f. 96 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	779	40	80	21569	63
Jardins.	16	21	20	867	61
Vignes.	»	95	»	25	27
Prés.	113	58	»	5667	49
Pâtures.	8	38	10	167	54
Bois.	127	96	»	2108	41
Landes.	11	15	10	28	03
Etangs, etc.	»	51	»	9	23
Sol des bâtimens. . .	10	37	20	551	75
Chem., riv., egl., etc.	45	69	56	»	»
142 Propriétés bâties.	»	»	»	2822	»

Sol argilo-calcaire, terres à froment.

Industrie : agricole; carrière de calcaire compacte exploité.

Population : 674 habitans.

Contrib. : fonc. 4,148 f., pers., mob. 358, port., fen. 96, 4 pat. 26 f. Total, 4,628 f.

Le *Bourg*, situé sur la route du Mans à Laval, se compose d'un petit nombre de maisons et de l'église dediée à la Ste.-Vierge. Succursale. Assemblée : le 15 août.

Hameaux : Vezouzes, les Pinaudières, la Cartellerie.

Manoirs : la Denisière, les Mortrais.

Historique. L'abbé de Beaulieu nommait au prieuré-cure, estimé 1,500 liv.

1180. L'évêque Guillaume de Passavant donna au prieuré de St. Martin, dont il étoit le fondateur, la dixme de Chaufour, qui fut ensuite cédée à l'abbaye de Beaulieu, en échange du terrain sur lequel le prieuré fut bâti. (*Cart. de Vivoin*).

Féodalité. La Se. de paroisse, membre de la baronnie de Coulans; les fiefs de la Denisière et des Mortrais. — Poste par le Mans.

FAY, Fai, *Fagus, Faium.* Commune à 2 l. 2/5 O. du Mans. (dist. lég. : 2 l. 3/4), arrosée du N. au S. par l'Orne Champenoise, par les ruiss. de la Masserie au N. E., de la Bosselière à l'E., de Befeu au S. E., de Musserotte au N. O. Bornes : N. Chaufour, Trangé; E. Trangé, Rouillon; S. Pruillé, Souligné; O. Souligné, Coulans. *Terrain* : calcaire jurassique; roussard; fontaine minérale près de Louvrinière.

Contenance : 936 arpens, 64 perches, 23 mètres.
Revenu imposable : 31,477 fr.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	633	74	70	18150	18
Jardins.	24	82	30	1368	98
Vignes.	21	20	60	683	86
Prés.	102	15	30	5785	12
Pâtures.	20	68	»	267	22
Bois.	95	19	90	1408	23
Etangs.	»	90	»	23	49

Sol des bâtimens. . .	9	54	»	498	9a
Chem., riv., égl., etc.	28	39	43	»	»
144 Propriétés bâties.	»	»	»	3191	»

Sol généralement argileux ; sablonneux sur une petite portion ; terres à froment ; quelques unes à seigle.

Industrie : chaussumerie ; extraction de la pierre calcaire.

Moulin : à vent.

Population : 612 habitans.

Contrib. : fonc. 3,838 f., pers.,mob. 359, port., fen. 128, 7 pat. 53 f. Total, 4,378 f.

Le *Bourg*, éloigné de 3/5 l. de la route du Mans à Laval et traversé par le chemin du Mans à Loué, contient env. 50 feux et l'église dédiée à St.-Pierre. Succursale ; bureau de charité, auquel M. Chenon de Beaumont, député aux Etats-Gén. légua, par testament de 1821, une rente de 121 fr. 89 c ; instituteur légèrement retribué ; autrefois, notariat. Assemblées : le dimanche le plus près du 29 juin, et le 26 décembre, fête de St.-Etienne.

Hameau : les Monneries, près du bourg, ainsi nommeés d'une aumônerie ou hôpital de pélerins qui probablement existait en ce lieu. Suivant Le Paige, les propriétaires de ce hameau devaient l'hospitalité aux voyageurs.

Manoirs : Broussin, ancien château avec tours et fossés, en partie détruit ; un souterrain conduit du château au Grand Beauvais, où, son ouverture large de 2 mètres et connue sous le nom de la Tour à la Fée, est close par un mur. La Masserie ; Vandœuvre avec chapelle et bois bien percé ; la Livaudière, le Mortier, Thébert, Louvrinière.

Historique. Le chapitre de St.-Pierre présentait à la cure.

Féodalité. La Sg. de paroisse était annexée à la terre de Broussin, qui donna son nom à une ancienne famille. Béatrix de Broussin, abbesse d'Etival, devait être fille de Guillaume, chevalier,

qui fit hommage de la terre de Marcé en 1403. La châtellenie de Broussin appartenait en 1445, et 1453, à Simon Aimé; elle passa à la famille de Champlais; vers 1605, à celle de Brulart; au 18.e siècle, Louise-Madelaine Brulart la porta à François III de Tressan son mari. — Vandœuvre relevant de la baronnie de Pilmil réunissait le fief de la Rouvillière, dans la mouvance de Coulans. Cette terre possédée à la fin du 17.e siècle, par la famille Levayer, y rentra en 1741, par le mariage de Louis Cajetan Levayer de Faverolles avec Anne-Michelle-Louise Larsonneau de la Jalaise. La Masserie avait trois fiefs, dont un reportait au comte du Maine, les autres à la baronnie de Coulans.

Le chapitre de St.-Pierre, qui prétendait avoir joui autrefois de la seigneurie de paroisse, et le commandeur de Guéliant tenaient une portion de fief dans le bourg.

La famille de Champlais fut propriétaire des terres de Broussin, de la Masserie, et de Vandœuvre. (*Le Paige*).

Antiquités. En creusant un fossé près de la ferme de Vandœuvre, on a découvert un mur dans lequel étaient des fragmens de poterie romaine, de couleur rouge, de grandes briques à rebord et des morceaux de ciment. — Poste par le Mans.

LA BAZOGE, *Basilica.* Commune à 3 l. N. du Mans (dist. lég. : 3 l. 174) arrosée à l'E. par la Sarthe, les ruiss. du Mortier au N., de Montbéard au S., de la Courbe à l'O. Bornes : N. Notre-Dame-des-Champs, Souillé; E. la Guierche, Montreuil, Neuville; S. Neuville, St.-Saturnin; O. la Chapelle-St.-Fray. *Terrain* : roussard; minerai de fer.

Contenance : 2,290 arp., 67 perch., 73 mètres.
Revenu imposable : 82,788 f. 36 c.

Objets.	ar.	p.	m.	f.
Terres labourables. .	1363	22	30	45
Jardins.	32	46	20	5
Prés.	184	48	30	32
Pâtures.	47	92	70	49
Bois.	563	20	40	61
Landes.	6	26	60	13 63
Carrières.	»	12		3 37
Etangs, etc.	»	99		24 25
Sol des bâtimens. . .	15	97		1044 90
Chem., riv., égl., etc.	76	02		» »
491 Propriétés bâties.	»	»		9777 40

Sol argileux, caillouteux, sablo ux; terres à froment et à seigle; on fait un pe maïs.

Industrie: agricole culture des res fruitiers; préparation des guignes et cerises c , des poires tapées.

Fabrique de toiles et de quelque onnades; exploitation du roussard, aux carr des Calonnes, du Bouc-Cornu, de Bric xtraction du minerai de fer pour la forge d'Ani y.

Moulin : de la Courbe, sur le ruiss ce nom.

Chemins de la Guierche à Miless de Ste.-Jammes au Mans.

Population : 2,323 hab. Métair. 1 ord. 68.

Contrib. : fonc. 10,610 f., pers., m . 1,562, port., fen. 429, 71 pat. 496 f. Total, 1 7 f.

Le *Bourg*, se compose de 179 feux et l'église dédiée à la Ste.-Vierge. La route du Man à Alençon parcourt la rue principale, bâtie dep l'ouverture de cette voie. Notariat, perceptio relais de poste; succursale, bureau de bienfaisan ous les jours, passage d'une voiture publique. blée : le dimanche qui suit le 15 août.

Hameaux : la Bodinière, les Clarias, Foug les Gaulardières, les Génilières, la Lande, Lans nière, la Louverie, le Mortray, la Vaindrinière.

Manoirs. : le Mortier avec chapelle et juridiction n'est plus qu'une ferme; la Fromentière, la Bo

elle, le Menard, la Courbe. (*M Niepceron, maire, Descript. de la Bazoge*).

Historique. Le Scholastique de l'église du Mans présentait à la cure.

1790. La Bazoge devient le chef-lieu du 4.e canton du district du Mans. En 1800, ce canton, formé de 9 communes, avait 6488 habitans; et payait pour principal 66,234 f., savoir : contrib. fonc. 59,705 f., personn. et mob. 6,429 f.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse annexée à la chatellenie du Mortier, relevait de Beaumont et appartenait au comte de Tessé : la Fromentière, la Bousselle, la Jusserie, la Courbe.

Antiquités. Amas de scories provenues de forges à bras; découverte de médailles romaines; l'on a cru remarquer à la Croix-des-Buis, au Mortier, etc., des portions assez considérables d'un ancien chemin, construit en scories de fer. — Poste par le Mans.

LA MILESSE, Milesse, *Militia.* Commune à 2 l. N. O. du Mans (dist. lég. : 2 l. 1/4), arrosée par le Vray au N., les ruiss. de la Lantonnière à l'E., de la Groirie au S. O. Bornes : N. la Bazoge; E. St.-Saturnin; S. St.-Aubin, Trangé; O. Aigné. *Terrain* : grès blanc, roussard, surface montueuse.

Contenance : 1,031 arpens, 81 perches.
Revenu imposable : 33151 f. 95 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	729	33	»	19237	64
Jardins.	18	62	30	1182	52
Prés.	109	»	20	6776	27
Pâtures.	10	20	20	135	65
Bois.	124	22	70	1489	39
Landes.	8	22	40	41	49
Mares, douves, etc..	»	68	50	42	34
Sol des bâtimens. . .	8	52	70	526	98
Chem., riv., égl., etc.	42	99	»	»	»
Propriétés bâties.	»	»	»	3819	67

de pin; à l'E. on cultive un peu de froment
des Loudonneaux au N., de Vaugautier au

Industrie : agricole.

Fabrique de toiles de chanvre, produis
année de 1,200 à 1,300 pièces de 60 aunes;
2/5 en brin, 2/5 en commun, 1/5 en bâtar

Papeterie de Cogé, sur le Narais.

Moulins : les Foulerets, le Grand-M
Launay, la Brière, sur le Narais; Fourg
le Fourgas.

Chemins : plusieurs traversent la com
entre autres, celui du Mans à St.-Calais.

Population : 3,189 hab. Métair. 44. Bor

Contrib. : fonc. 11,977 f., pers., mob. 2,093
fen. 711, 81 pat. 623 f. 50 c. Total, 15,404

Le *Bourg*, situé sur la route du Mans
contient 207 feux et une grande église dédi
Ste.-Vierge : très-vaste lavoir couvert. No
perception; succursale, bureau de bienfai
auquel M. Picot-Desormeaux, ancien dép
la Sarthe, et ses deux frères ont donné 2 c
de 110 f. de revenu; la demoiselle Marie Gu
une rente de 61 f. 60 c.; instituteur logé par la
mune. — Le jeudi, petit marché pour le be
les œufs, légumes et autres menues denrées.
semblée : les 24 juin et 15 août.

Hameaux : les Blinières, les Boutinières,
teauroux, les Chaumaisonnières, Clémateau
Défais, les Foulerets, les Guémardières, les G
Brunets, les Gués-Trouvés, les Guilmandi
les Loires, les Moulières, Pisseloup, le Pi
les Poteries, le Tertre, Vaugautier, les Vern

Manoirs : le Breil, Chatons, Loudon sont
truits; la Vaudère à M. de Vanoise. (*M. Bo*
vin, adjoint, Descript. de Parigné).

Historique. Le chapitre du Mans présents
la cure; l'abbé de Tiron, au prieuré de Loud
établi pour deux moines, par l'évêque Geoffr
(1234 — 1255); N. au collège, fondé à la fin

…e, par Jacques de la Motte, abbé de St.-…

…650, Alain, riche seigneur, donna à St.-…
…, évêque du Mans et à son église la terre …
…on. (*Analecta*).
…–1055. L'évêque Gervais cède à la cathé-…
…glise de Parigné que sa famille avait rebâtie. …
…ta).
…–1216. Nicolas déclare par son testament …
…venu des dixmes de cette paroisse qu'il a …
…au chapitre, sera distribué seulement aux …
…es qui assisteront à son anniversaire. (*Le* …
…).
…Hamelin confirme à l'église de Parigné le …
…'être exempte de procuration. (*Cart. du* …
…re).
…–1309. Les bâtimens que l'évêché avait dans …
…paroisse et qui avaient été détruits pendant …
…ubles, furent relevés par Robert de Clin-…
…. (*Le Coro.*, 552).
…Parigné devient le chef-lieu du 9.e canton …
…istrict du Mans. En 1800, ses 8 communes : …
…gné, Ardenay, Brettes, Challes, St.-Denis-…
…ertre, St.-Mars-d'Outillé, Ruaudin, Sur-…
…, avaient 7196 habitans et payaient en prin-…
…46,926 f., savoir : contrib. fonc. 42,750 f., …
…, mob. 4,176 f.
…efs et Seigneuries. La St.e de paroisse, pro-…
…é du chapitre du Mans, fondateur, patron, …
…teur de la cure et décimateur; Loudon, le …
…, Chatons, Brault, etc.
…oudon transmit son nom à une ancienne fa-…
…le et donna en 1234, un évêque au diocèse du …
…ns. Alix de Loudon, morte en 1339, avait ap-…
…té cette terre à Geoffroy Morin, S.gr du Tron-…
…. — Suzanne Morin, dame de Loudon et du …
…nchet, décédée le 9 août 1696, avait épousé …
…is de Clermont-Galerande, chef de la branche …

E. du Mans (dist. lég. : 1 lieue 3/4), arrosée du N. E. au S. O. par l'Huisne, par la Vive-Parence au N. E., le Gué-Perré au S. E. Bornes : N. Savigné ; E. Champagné, Fatines, St.-Corneille ; S. Changé ; O. Ste.-Croix, le Mans. *Terrain* : grès vert ; marne blanche, cailloux siliceux roulés ; quartz hyalin arénacé.

Contenance : 2712 arp., 47 perches, 40 mètres.
Revenu imposable : 102,448 f. 98 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	1556	49	11	48060	79
Jardins.	20	43	74	1577	74
Vignes..	179	11	20	9953	08
Prés.	320	45	30	23622	15
Pâtures.	112	76	96	1960	73
Bois.	217	78	70	4445	59
Pinières..	90	86	»	581	18
Châtaigneraies. . . .	2	59	97	30	94
Landes.	29	92	73	128	01
Douves.	21	31	40	194	21
Sol des bâtimens. . .	21	27	50	1334	01
Chemins, riv., église.	131	56	09	»	»
Landes.	7	88	70	»	»
489 Propriétés bâties.	»	»	»	10560	55

Sol calcaréo-siliceux, argileux, sablonneux ; terres à froment, seigle, maïs et semis de pin ; assolement quadriennal.

Industrie : agricole. — Blanchisserie de toile à l'Epau. — chaussumerie et tuilerie à la Bonde. — Poterie, fabrique de fécule de pommes de terre, de semouille et d'amidon, à Foucoge.

Moulins : Femusson, sur la Vive-Parence ; la Couture, Courmabeuf, Yvré, Noyers, sur l'Huisne.

Routes de Paris à Nantes ; du Mans à St.-Calais. Chemin du Mans à Montfort, de Savigné à Champagné ; chemin aux bœufs, de Pontlieue à la Fourche.

Population : 2,239 habitans.

Contrib. : fonc. 12,523 f., pers., mob. 1,454, p. f. 510, 45 pat. 475 f. Total, 14962 f.

Le *Bourg*, situé près de la rive droite de l'Huisne, que la route de Paris à Nantes y franchit sur un pont en bois, élevé en 1773, se compose de 108 feux et de l'église sous l'invocation de St.-Germain; l'ancien pont en pierre existe un peu plus haut. Notaire, perception; succursale, maison de charité, bureau de bienfaisance. L'assemblée du 15 août a lieu, depuis 1828, le dimanche qui précède; celle de l'Epau, le lundi de la Pentecôte. — Tous les jours, passage du courrier, de diligences, etc.

Hameau : Parence.

Manoirs : Auvour, propriété de M. de Beauchamps; l'abbaye de l'Epau, Vaux; le château des Evêques du Mans n'existe plus. (*M. de Beauchamps, anc. maire, Descript. d'Yvré*).

Historique. L'évêque présentait à la cure, l'une des camérières de l'évêché (voir Coulaines); l'abbé de la Pelice, au prieuré de St. Blaise, réuni au séminaire de St.-Charles.

1097 — 1125. Après la ruine de son manoir de Coulaines, l'évêque Hildébert, bâtit à Yvré, une maison, pour y jouir du repos de la solitude. — 1145 — 1187. Guillaume de Passavant joignit 2 moulins à ce domaine. — 1234 — 1255. Geoffroy de Loudon augmenta les bâtimens. — 1269 — 1296. Geoffroy d'Assé y établit une chapelle voutée. Geoffroy Benoiston releva la maison épiscopale qui avait été détruite, pendant les troubles arrivés sous ses prédécesseurs, et fit construire deux moulins sur l'Huisne. Cette maison ayant été ruinée par les guerres des Anglais, le pape Boniface IX, à la prière de Benoiston, commit les abbés de St.-Vincent et de Beaulieu pour prendre connaissance de l'affaire et prononcer ce qu'il appartiendra. Ces délégués reçurent les offres, par lesquelles l'évêque s'obligeait à rebâtir les granges et quelques habitations. — L'on devait au cardinal Philippe de Luxembourg (1477 — 1519) le château

d'Yvré abattu depuis 1800 ; les évêques en avaient fait leur maison de campagne, et peu loin de là, possédaient le bois de Montsort, de 176 arpens. Le Roi Henri IV logea à ce château, le 27 nov. 1589, veille de son arrivée au Mans.

1129 Bérengère, veuve de Richard Cœur de Lion, Roi d'Angleterre, élève au S. O. du clocher, sur un terrain donné aux frères de Coëffort par Artur de Bretagne, l'abbaye cistercienne de l'Epau, où elle fut enterrée. (*Le Corv.*). Le tombeau de la fondatrice a été transféré dans l'église cathédrale.

1690, 3 oct. Le curé Ambroise Legras fonde le collége avec la chapelle Ste.-Anne son annexe ; il en donne la présentation à l'évêque ; une maison avec jardins, et 5 métairies ou bordages formaient la dotation. (*Pouillé.* — *Le Paige*). Le bâtiment sert aujourd'hui de presbytère.

Cet ecclésiastique établit, par actes des 3 mars 1692, 16 et 22 août 1694, la maison de charité ; une sentence des requêtes du palais, du 12 mai 1696, confirme l'établissement, que dirigent aujourd'hui deux sœurs de St.-Vincent de Paule. Revenu en 1789 : 1,337 liv. ; en 1805 ; 354 fr. (*Pouillé.* — *Ann.* 1805).

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse annexée à l'évêché du Mans par le fief de Touvoie ; Vaux dont le seigneur devait aider à porter l'évêque, le jour de son intronisation, de l'église de St.-Ouen dans le chœur de la cathédrale, et trancher au diner devant le prélat ; les couteaux dont il s'était servi lui restaient. Cette terre appartenait en 1394, à Guillaume Becquet ; en 1789, à la famille Pantin de Landemont. Auvour, le fief de l'Epau, etc. (*Le Corv.*, 621). — Poste par le Mans.

2.e Arrondissement.

ALLONNES, Alones, *Alona.* Commune à 1 l. 173 S. O. du Mans (dist. lég. : 1 l. 1/2), ar-

rosée par la Sarthe à l'E.; les ruiss. de la Bugerie et de St.-Martin au N. O. Bornes : N. St.-Georges-du-Plain; E. le Mans, Pontlieue; S. Spay; O. St.-Georges-du-Bois. *Terrain* : grès vert; grès blanc; roussard. Surface assez unie.

Contenance : 1,794 arpens, 34 perches.
Revenu imposable : 29,597 f. 24 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	1113	18	70	16960	19
Jardins.	28	09	57	1364	96
Vignes.	3	90	22	109	06
Prés.	74	91	13	3771	17
Pâtures.	36	34	32	629	95
Bois.	353	51	67	4332	47
Pinières..	11	58	02	30	11
Landes.	103	51	80	170	32
Sol des bâtimens. . .	6	82	91	361	26
Chem., riv., égl., etc.	61	45	66	»	»
113 Propriétés bâties.	»	»	»	1867	75

Sol sablonneux et maigre; terres à seigle. Bois de Marshain.

Moulin : de Chahoué à 2 roues, sur la Sarthe. Chemins du Mans à Sablé et à la Suze.

Population : 725 habitans.

Contrib. : fonc. 3,528 f., pers., mob. 286, port., fen. 189, 11 pat. 71 f. Total, 4,074 f.

Le *Bourg*, situé à 173 l. du chemin du Mans à Sablé, se compose de quelques maisons et d'une église antique dédiée à l'évêque St.-Martin. Succursale. Assemblées : les dimanches le plus près des 4 juillet et 4 décembre, Ste.-Barbe.

Hameau : la Croix-la-Georgette, près St.-Georges.

Manoirs : Chahoué, la Foresterie, Port-Belot, les Perrières.

Historique. Le chapitre de l'église du Mans présentait à la cure et percevait les 2/3 des dixmes.

1868 — 1092. L'évêque Hoel ayant acquis l'é-

LA CHAPELLE-SAINT-AUBIN, St.-Aubin-lès-le-Mans, *Capella Sancti Albini.* Commune à 1 l. 178 N. O. du Mans (dist. lég. : 1 l. 172), arrosée à l'E. par la Sarthe, qui la limite, par le ruiss. de la Groirie à l'O. Bornes : N. Milesse ; E. St.-Pavace, le Mans ; S. le Mans, St.-Pavin-des-Champs ; O. Trangé. *Terrain* : grès blanc ; calcaire d'eau douce près les Ruelles ; fontaine incrustante, au bordage de la Fontaine.

Contenance : 598 arpens, 51 perches, 90 mètres.

Revenu imposable : 29,469 f. 82 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	438	80	34	20120	97
Jardins.	18	90	02	1644	01
Prés.	60	35	22	4653	33
Pâtures..	10	90	23	208	04
Bois.	10	43	52	226	06
Landes.	14	57	71	15	74
Douves, mares.. . .	»	48	93	33	35
Sol des bâtimens. . .	7	08	38	589	52
Chem., riv., égl., etc.	36	97	55	»	»
113 Propriétés bâties.	»	»	»	1978	80

Sol argilo-calcaire, argilo-sablonneux ; terres à froment ; assolement quadriennal.

Industrie : agricole.

Extraction du grès pour le pavage du Mans.

Moulins : aux Moines, sur la Sarthe ; moitié de St.-Aubin, moitié de St.-Pavace ; de Ville-Germain, sur la Groirie.

Route du Mans à Alençon.

Population : 600 habitans. Métair. 5. Bord. 59.

Contrib. : fonc. 3726 f., pers., mob. 328, port., fen. 120, 11 pat. 110 f. Total, 4284 f.

Le *Bourg*, distant de 173 l. de la route de Tours à Alençon, et formé d'environ 50 feux, consiste dans une rue que suit l'ancien chemin du Mans à Sillé, et dans l'église. La partie, éloignée de 50 toises au N. N. O. du clocher, dépend de Milesse. Succursale. Assemblée : le dernier dimanche d'avril.

Hameaux : les Pinardières, les Vignes.

Manoir : la Croix. (*M. de Linière, maire*).

Historique. La présentation à la cure et la seigneurie de paroisse appartenaient au chapitre du Mans.

679 — 707. L'évêque Aigilbert établit en l'honneur de St.-Aubin un monastère dans lequel il plaça des réligieuses : depuis, l'établissement fut changé en église paroissiale. (*Analecta*).

971 — 994. Sigenfroy donna à son fils Albéric, entre autres, la Chapelle-St.-Aubin. (*Le C.*, 323).

1036 — 1055. Hugues II, comte du Maine, en réparation des dommages qu'il avait causés à l'évêque Hoel, exempta la Chapelle-St.-Aubin, etc., de tous péages et coutumes. (*id.*, 379).

Féodalité. Au N. E. du bourg est l'Usage. Cette terre, qualifiée de Vidamie du Mans, appartenait anciennement à la famille des Usages, elle fut portée dans le 16.e siècle, par Jeanne d'Arquenay à Nicolas d'Angennes, Sgr. de Rambouillet, et passa ensuite à la famille de Vassé, dont l'aîné prenait toujours le titre de Vidame. Originairement les Vidames étaient les officiers des évêques pour l'administration de la justice et la conservation des droits de l'église. Ils se rendirent propriétaires de leurs charges, dont ils firent des fiefs relevant des évêques.

Les habitans de St.-Aubin devaient, la nuit du 26 au 27 janvier, faire la garde dans l'église cathédrale, où plusieurs communautés de la ville venaient chanter l'office. Cet usage à cessé en 1790.

Patrie de Geoffroy de la Chapelle, évêque du Mans (1338 — 1347) et oncle du cardinal de la Forêt, chancelier de France. (*id.*, 570). — Poste par le Mans.

PRUILLÉ-LE-CHÉTIF, Pruillé-le-Gaudin, *Pruliacum Gaudini.* Commune à 2 l. O. du Mans (dist. lég. : 2 l.), arrosée à l'O. par l'Orne Cham-

penoise. Bornes : N. Fay, Trangé ; E. Rouillon, St.-Georges-du-Plain ; S. St.-Georges-du-Bois ; O. Etival, Fay. *Terrain* : grès vert ; calcaire d'eau douce avec silex ménilite.

Contenance : 1,023 arpens, 31 perches, 96 mèt.
Revenu imposable : 30,503 f. 47 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	687	26	09	18787	39
Jardins.	23	37	83	1236	70
Vignes.	16	07	74	723	49
Prés.	103	48	08	4919	43
Pâtures.	21	77	74	358	72
Bois.	127	57	80	1691	73
Pinières.	2	61	37	22	60
Landes.	5	05	67	2	53
Sol des bâtimens. . .	7	79	38	412	28
Chem., riv., égl., etc.	28	30	26	»	»
121 Propriétés bâties.	»	»	»	2348	55

Sol argilo-calcaire, argilo-sablonneux ; terres à seigle.

Chemin du Mans à Sablé.

Population : 610 habitans.

Contrib. : fonc. 3,652 f., pers., mob. 270, port., fen. 74, 3 pat. 33 f. Total, 4029 f.

Le *Bourg*, éloigné de 173 l. du chemin du Mans à Sablé, de 718 l. de la route du Mans à Laval, renferme une trentaine de feux et l'église dédiée à St.-Pierre. Succursale ; bureau de bienfaisance.

Manoirs : le Tertre, la Manouillère.

Historique. Le chapitre du Mans présentait à la cure et possédait la seigneurie de paroisse.

1090 — 1110. Hélie de la Flèche, comte du Maine remit au chapitre et à l'évêque les coutumes et rentes qu'il percevait sur leurs terres, à Pruillé, Savigné, etc. (*Le Paige*).

1145 — 1187. L'évêque Guillaume de Passavant, ayant retiré des mains des laïques plusieurs églises, entre autres celle de Pruillé, les donna à ses chanoines. (*Analecta*).

Antiquités. On observe dans un des champs de la Manouillère des amas de scories venues de forges à bras. — Poste par le Mans.

ROUILLON, *Ruillio*, *Ruoilio*. Commune à 1 l. 1/5 O. du Mans (dist. lég. : 1 l. 1/4), arrosée au S. E. par le ruiss. de l'Arche au Mail. Bornes : N. Trangé, St.-Pavin ; E. St.-Pavin-des-Champs ; S. St.-Georges-du-Plain ; O. Pruillé-le-Gaudin. *Terrain* : grès vert.

Contenance : 224 arpens, 26 perch., 60 mètres. *Revenu imposable* : 35,313 f. 55 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	598	31	01	22060	24
Jardins.	27	56	32	1810	»
Vignes.	74	15	55	2921	69
Prés.	58	79	27	3791	41
Pâtures.	4	67	67	61	73
Bois.	121	73	35	2310	94
Landes.	2	68	94	2	41
Sol des bâtimens. . .	8	68	23	557	18
Chem., riv., égl., etc.	27	46	26	»	»
144 Propriétés bâties.	»	»	»	1797	95

Sol argilo-calcaire : terres à froment.

Population : 714 hab. — En 1775, métairies 8. Bordages 75.

Contrib. : fonc. 4696 f., pers., mob. 296, port., fen., 118, 1 pat. 4 f. Total, 5114 f.

Le *Bourg*, éloigné de 1/3 l. de la route du Mans à Laval, se compose d'un petit nombre de feux et de l'église dédiée à la Ste.-Vierge et à St.-Victur. Succursale. Assemblée : le mardi de Pâques.

Manoirs : la Cour ou château de Rouillon, la Futaye, la Germinière, la Vove.

Historique. L'abbé de Beaulieu présentait au prieuré-cure. L'évêque Hildébert (1097 — 1125) donna à ce monastère l'église de Rouillon.

Vers 1473, les habitans établirent dans leur église la confrairie de St.-Victur, dont l'assemblée,

se tint d'abord, le mardi de la Pentecôte, et fut remise ensuite au mardi de Pâques. On commença en 1498, à distribuer une chopine de vin aux confrères entrans, et un septier aux anciens, pratique suivie jusqu'en 1755, que la confrairie fut supprimée, à cause des abus auxquels le vin donnait lieu.

1768. L'église fut rebâtie. Le 21 juillet le prieur de l'abbaye de Beaulieu bénit, et le seigneur de la paroisse posa la première pierre, sur laquelle est l'inscription suivante :

D. O. M. Hujus parochiæ Ecclesiæ S. Victurio Cen. Ep. dicata. Vetustate caduca. Novæ et auxioris primarium hunc lapidem benedixit C. J. B. Sohier Can. Reg. B. M. de Belloloco Prior, et P. D. F. Nepveu de Rouillon, eques, hujus parochiæ Dominus posuit anno rep. sal. 1768, *die* 21 *mensis julii. Clementis XIII, S. Pontificatûs X, Ludovici XV, Regni* 53. *L. A. de Grimaldi Ep. Cenomanens.* 1. *C. R. Andriot Cong. Gal. Can. Reg. Priore Rectore.*

Le prieur-curé bénit la nouvelle église, le 29 juillet 1770.

Fiefs et Seigneuries. Les religieux de Beaulieu cédèrent dans le 18e siècle, à M. Daniel Nepveu, prévôt provincial du Maine et Sgr. de la Cour, la seigneurie de paroisse annexée au fief des Bourdonnières, se reservant les droits de fuie, de chasse et de motte à conils. Les fiefs : de la Cour, attaché au château de ce nom, de Lancelinière appartenant au seigneur de Rouillon, de la Fuye annnexé à la terre du Boulay, de St.-Martin dépendant du prieuré de Vivoin. (*Le Paige*).

Antiquités. M. Richelet, conservateur de la bibliothèque du Mans, a observé dans les clos de la Divine, de Criloup, etc., les restes d'un aqueduc, dont aucun auteur n'avait parlé. (*Le Mans anc. et mod., p.* 32). — Poste par le Mans.

SAINT-GEORGES-DU-BOIS, le Grand-St.-Georges, *Sanctus Georgius de Nemore*. Commune à 2 l. 1/4 S. O. du Mans (dist. lég. : 2 l. 1/4), arrosée par l'Orne Champenoise et la Baumerie à l'O., le St.-Martin à l'E. Bornes : N. Pruillé-le-Chétif; E. Allonnes; S. Etival-les-Mans; O. Souligné, Flacé. *Terrain* : roussard.

Contenance : 712 arpens, 9 perches, 82 mètres. *Revenu imposable* : 16,157 f. 38 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	476	05	21	11423	99
Jardins.	11	23	94	530	15
Vignes.	4	75	73	168	79
Prés.	33	37	16	1076	60
Pâtures.	7	54	60	30	10
Bois.	80	13	28	737	72
Landes.	75	12	43	138	05
Mares, douv., etangs,	»	07	79	2	90
Sol des bâtimens. . .	3	38	16	125	98
Rout., riv., égl., cim.	20	41	52	»	»
97 Propriétés bâties..	»	»	»	1923	10

Sol sablonneux; terres à seigle. Bois des Fouillets, de 100 arpens.

Industrie : agricole. Exploitation de roussard, à Hacheret

Population : 420 habitans. En 1776, métairies 4. Bordages 33.

Contrib. : fonc. 1867 f., pers., mob. 264, port., fen. 56, 9 pat. 118 f. Total, 2,305 f.

Le *Bourg*, situé sur le chemin du Mans à Sablé, se compose principalement d'une rue, d'environ 60 feux et de l'église. L'eau y est rare, de mauvaise qualité et manque dans les tems de secheresse. Succursale.

Historique. L'abbesse du Pré nommait à la cure.

Les détails fournis par le Corvaisier et Bondonnet, sur la chapelle et le monastère de St.-Georges, se rapportent à l'abbaye de St.-Georges-du-Bois aux environs de Montoire.

Une partie des bois des Teillais, où Charles VI fut attaqué de folie, dépend de cette commune. (*Le Paige*).

1626. Maladie contagieuse à St.-Georges. Les officiers de l'hôtel de ville du Mans arrêtent que les pauvres et les malades de cette paroisse seront nourris aux dépens de la ville. Ils rendent une ordonnance portant défense aux religieux et aux habitans du bourg de jetter dans le chemin aucun objet tiré des maisons attaquées de l'épidémie, à peine d'amende et de punition corporelle; injonction aux procureurs syndic et fabricier de faire des retranchemens aux extrémités du bourg, afin d'en interdire le passage. Le 9 juillet, la dame de Vancé, l'une des religieuses de St.-Georges, fut atteinte de la contagion. D'après un rapport sur les besoins et le denuement des religieux, l'administration décide que l'abbesse du Pré, dame de la paroisse de St.-Georges, leur fournira des vivres ou 8 liv. par semaine, exécutoire au prévôt de santé. (*Extrait des Registres de l'hôtel de ville*). Ces religieux et religieuses étaient venus du Mans, conduits par la charité, secourir et soigner les malades.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse annexée à la crosse de l'abbaye du Pré relevait de la sénéchaussée du Maine. — Poste par le Mans.

SAINT-GEORGES-DU-PLAIN, le Petit-St.-Georges, *Sanctus Georgius de Plano.* Commune à 1 l. S. O. du Mans (dist. lég. : 1 l.), arrosée par l'Arche du Mailau N. E., la Sarthe à l'E. et au S. E. Bornes : N. Rouillon; E. St.-Pavin, le Mans; S. Allonnes; O. Pruillé. *Terrain* : grès vert, silex corné (pierre cosse); fontaine minérale, prairie des Planches.

Contenance : 266 arpens, 94 perches.

Revenu imposable : 18,529 f. 88 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables.	145	58	27	7681	49

Jardins.	8	48	53	697	46
Vignes.	29	37	91	1461	20
Prés.	55	71	12	6045	39
Pâtures..	3	96	80	83	34
Bois.	»	68	80	9	46
Sol des bâtimens. . .	2	71	88	217	54
Chem., riv., égl., etc.	20	40	69	»	»
99 Propriétés bâties..	»	»	»	2334	»

Sol argilo-calcaire, argilo-sablonneux ; terres à froment et à seigle.

Population : 468 habitans.

Contrib. : fone. 2,452 f., pers., mob. 267, port., fen. 109, 11 pat. 123 f. Total, 2,951 f.

Le *Bourg*, situé sur une élévation à l'extrémité S. O. du territoire, se compose d'une rue, qui maintenant se prolonge jusqu'à la ville, et fait la traverse du chemin du Mans à Sablé. Sa petite église est érigée en chapelle vicariale. Assemblée : le dimanche après le 23 avril, St.-Georges. Tous les jours passage de la voiture du Mans à Sablé.

Manoir : la Perronnière, ancienne maison de campagne du séminaire.

Historique. Le chapitre du Mans présentait à la cure, et possédait la seigneurie de paroisse. (*L.P.*).

1097 — 1125. L'évêque Hildébert ayant retiré des mains des laïques l'église et les dixmes de St.-Georges, les donna à ses chanoines. (*Cenomania*).

La maladrerie du Mans, fondée par les comtes du Maine? était située au Pâtis-St.-Lazare, commune de St.-Georges. C'est de cette maison que sortit l'homme qui arrêta le cheval de Charles VI et causa une si grande frayeur au Roi.

La foire dite *aux Oignons* se tient le dernier vendredi d'août près de cette ancienne léproserie, dont les biens sont unis à l'hôpital du Mans.

Fiefs et Seigneuries. La Ss. de paroisse, les Planches. — Poste par le Mans.

SAINT-PAVIN-DES-CHAMPS, *Sanctus Paduinus de Campis*. Commune à 1/4 l. O. du

Mans (dist. lég. : 174 l.), privée de cours d'eau. Bornes : N. Trangé, la Chapelle-St.-Aubin ; E. le Mans ; S. le Mans, St.-Georges-du-Plain ; O. Rouillon. *Terrain* : grès vert ; roussard et fer magnétique en grains, bois de Pannetière ; caillou roulés.

Contenance : 731 arpens, 22 perches.

Revenu imposable : 34,490 f. 48 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	355	42	53	21482	35
Jardins.	18	27	65	1315	90
Vignes.	15	30	»	668	48
Prés.	36	37	80	2869	39
Pâtures.	12	60	70	270	22
Bois.	248	87	80	2246	32
Pinières.	8	17	»	40	55
Landes.	»	39	40	»	20
Mares, douv., etangs.	»	78	40	63	29
Sol des bâtimens. . .	6	07	03	637	48
Rout., riv., egl., cim.	28	99	69	»	»
142 Propriétés bâties,	»	»	»	4896	»

Sol argileux, argilo-siliceux, terres à froment et à seigle ; bois de Pannetière d'env. 450 arpens, au N. O. sur la route de Laval ; un peu plus loin existait autrefois l'étang à l'Abbesse ; presque pas de fermes.

Population : 1004 habitans.

Contrib. : fonc. 3,664 f., pers., mob. 425, port., fen. 189, 30 pat. 196 f. Total, 4,474 f.

Le *Bourg*, situé au bas du tertre de Baugé, sur l'ancien chemin du Mans à Laval, parallèle à la route de ce nom, consiste dans une rue garnie de quelques maisons et une église antique. La population agglomérée occupe la rue St.-Pavin et autres nouvellement ouvertes, qui forment un des faubourgs du Mans. Perception ; succursale. — La commune offre plusieurs maisons d'agrément.

Historique. L'abbé d'Evron présentait à la cure et au prieuré ; l'abbesse du Pré, au prieuré de

Rougemont, fondé les 7 juillet 1691 et 20 juin 1692. (*Pouillé*).

560 — 591. L'évêque St.-Domnole bâtit, au pied du tertre de Baugé, un monastère dont il confia la direction à St.-Pavin, alors prieur de St.-Vincent. Les moines y ouvrirent une école fréquentée par un grand nombre d'élèves. Dans la suite le monastère devint un prieuré dépendant de l'abbaye d'Evron, et son oratoire, l'église paroissiale de St.-Pavin.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse, annexée à l'abbaye du Pré? le prieuré de St.-Pavin. — Poste par le Mans.

SAINT-SATURNIN, *Sanctus Saturninus.* Commune à 1 l. 172 N. N. O. du Mans (dist. lég. : 2 l.), arrosée du N. O. au S. E. par le Vrai, à l'E. par la Sarthe qui la sépare de St.-Pavace. Bornes : N. la Bazoge, Neuville; E. Neuville, St.-Pavace; S. St.-Aubin; O. Milesse. *Terrain* : marne blanche; minerai de fer avec empreintes de coquilles; cailloux roulés.

Contenance : 969 arpens, 19 perches, 42 mètr.
Revenu imposable : 43,435 f. 69 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	620	43	15	26993	01
Jardins.	24	10	67	2135	43
Prés.	131	31	61	8860	16
Pâtures.	16	52	69	282	01
Bois.	114	57	31	2310	21
Landes.	8	03	35	4	01
Sol des bâtimens. . .	9	20	66	782	09
Chem., riv., égl., etc.	44	99	98	»	»
110 Propriétés bâties.	»	»	»	2068	77

Sol argileux, caillouteux; terres à froment.

1 Moulin sur le Vrai.

Routes du Mans à Alençon, du Mans à Mayenne.

Population : 573 habitans; plus de 600, renseignemens particuliers: Métairies 7. Bordages 44.

Contrib. : fonc. 5,673 f., pers., mob. 298, port., fen. 141, 7 pat. 63 f. Total, 6,175 f.

Le *Bourg*, éloigné de 175 l. des routes ci-dessus, renferme une vingtaine de maisons et l'église. Succursale. Assemblée : le dimanche le plus près du 4 décembre.

Hameaux : le Chêne-Vert, le Petit-Maule, sur la route d'Alençon.

Manoirs : Maule, les Roches, les Etrichés, Châtenay, le Hameau. (*M. Hérisson de Villiers, anc. maire, statist. de St.-Saturnin*).

Historique. L'abbé de Beaulieu présentait au prieuré-cure.

Mademoiselle Renard de la Brainière, ayant acquis l'église et le presbytère de St.-Saturnin, transmit gratuitement ces objets à M. de Pidol, év. du Mans, pour y établir le séminaire du diocèse, depuis transféré au Mans. Le 30 nov. 1826, l'évêque les abandonna à la commune.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse membre du marquisat de Lavardin, au comté de Tessé; les Roches, terre en franc aleu; Maule, les Etrichés, le prieuré, Châtenay, etc.

Les Etrichés formaient la dotation d'une chapellenie fondée à la cathédrale et dépendaient de la paroisse de St.-Jean-du-Mans, dont ils sont distraits aujourd'hui. Les titulaires de ce bénéfice y bâtirent maison de campagne et chapelle, on lisait dans celle-ci l'inscription suivante :

En mars mil six cent vingt-sept,
Michel Vasse, sage et discret,
Prêtre à St.-Julien chanoine,
Conseiller clerc et juge idoine
Dans le Présidial manceau,
Digne curé du Grand-Oisseau,
Seigneur de Courteuvre au Bas-Maine
Natif dans le bourg de Vilaine,
Dévot chapelain de ce lieu,
Fit parfaire en l'honneur de Dieu

Cet édifice périssable
Pour en gagner un perdurable.

Les habitans de cette portion de la paroisse, très-éloignés de leur église, fréquentaient celle de Neuville placée sur l'autre rive de la Sarthe. Un jour, le bateau surchargé coule, et ceux qu'il transportait se noient. Le curé Gaceau, désirant prévenir de nouveaux malheurs, légua des fonds pour un prêtre tenu de célébrer la messe dans la chapelle des Etrichés, les dimanches et fêtes. L'évêque approuva ces dispositions et autorisa même de faire l'eau bénite et le catéchisme. (*Le Paige*). — Poste par le Mans.

1.er Arrondissement.

COULAINES, *Coloniæ*. Commune à 1/2 l. N. du Mans (dist. lég. 1/2 l.), limitée à l'O. par la Sarthe, et arrosée par le ruiss. des Fontenelles ou de Gironde. Bornes : N. St.-Pavace, Sargé E. Sargé, le Mans; S. et O. le Mans. *Terrain* : grès vert avec nombreux fossiles ; cailloux roulés.

Contenance : 131 arpens, 73 perches, 40 mètr.
Revenu imposable : 12,349 fr. 52 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	79	24	30	5347	78
Jardins.	7	40	18	960	59
Vignes.	3	32	10	138	25
Prés.	33	75	97	3830	11
Pâtures.	»	10	22	»	46
Bois.	»	8	27	2	23
Douves., etc. . . .	»	14	20	16	26
Sol des bâtimens. . .	1	33	48	152	84
Chem., riv., égl., etc.	6	34	68	»	»
243 Propriétés bâties.	»	»	»	1901	»

Sol argileux, argilo-calcaire, fertile ; terres à froment ; culture maraichère. — Petite fabrique de toiles.

Population ; 330 habitans.

son située à l'angle des anciens chemins de Tours et d'Angers, pour dresser procès-verbal. Le propriétaire devait lui servir un pâté de crêtes de coq, 2 bouteilles de vin de Beaugency et quatre pains mollets. (*Renouard*, *Ann. de la Sarthe*, 1818). — Dans la mascarade de 1638 ; Scarron, le corps enduit de miel et couvert de plumes, court à Pontlieue ; poursuivi par les enfans, il se jette à la rivière, se cache dans les joncs et perd l'usage de ses membres.

La veille des foires du Mans, il se vend à Pontlieue, un grand nombre de bœufs et de porcs.

Hameaux : Arnage, le Bourgneuf, maintenant réuni au chef-lieu ; Passe-Vite, sur la route de Nantes ; le Petit-Pavillon, sur la route de Tours.

Manoirs : Funay, le Gué-Bernisson, les Sources. (*M. Marcellin Vétillart, notes sur Pontlieue*).

Historique. L'abbé de la Couture présentait à la cure et au prieuré.

587 — 624. L'évêque St.-Bertrand bâtit en faveur des pélerins un hopital, dans l'endroit où est l'église de la paroisse et en donna la direction à l'abbé de la Couture. L'établissement devenu prieuré fut annexé à l'infirmerie de ce monastère. (*Le Corv.* 181. — *Pouillé*).

654. St.-Berard étant mort dans un voyage en Guyenne, son corps fut apporté au Mans et inhumé dans l'église de Pontlieue qu'il avait rebâtie. (*Analecta*).

1092, juin. Hélie de la Flèche, à la tête d'une forte armée, gagne les Planches Godefroy, passe à gué la rivière d'Huisne et provoque au combat la garnison du Mans. (*Ord. Vit.*, *liv.* 10). Ces Planches Godefroy devaient être dans le voisinage de Pontlieue.

Vers 1589, la défense du Mans obligea de brûler une partie des maisons de Pontlieue. Sur la demande d'une indemnité de la part des personnes atteintes par cette mesure, l'hôtel de ville arrêta

que provisoirement elles occuperaient dans les fauxbourgs, les maisons des absens, jusqu'à ce qu'il eût été fait droit à leurs réclamations. (*Extr. des Reg. de l'hôtel de ville*).

1793, décembre. Pour arrêter l'armée vendéenne qui se disposait à marcher sur le Mans, on fortifie le nouveau pont et l'on coupe deux arches de l'ancien. Le 23, un combat s'engage devant ces retranchemens; l'armée républicaine et la garde nationale cédant au nombre, battent en retraite, et les royalistes entrent au Mans.

1825, 8 avril. Louis Lebouchier, anc. curé de Volnay, cède à la commune une maison avec dépendances pour servir de logement à un instituteur, chargé d'instruire gratuitement les pauvres. (*Ordonn. du* 13 *nov.* 1825).

1827, 18 décemb. M. et M.me Berard-Bonnière donnent une maison avec jardin, des meubles et un capital de 1,200 f. pour établir deux sœurs : le 25 avril suivant, M.lle Anne-Jeanne Tertereau, un capital de 2,160 fr. pour l'entretien des sœurs. (*Ordon. des* 13 *avril* 1828, 28 *janvier* 1829). Le conseil de la commune et plusieurs habitans suppléent annuellement à l'insuffisance de la dotation.

Fiefs et Seigneuries. La Sg. de paroisse appartenant à l'abbaye de la Couture; Gué-Bernisson, la Fresnellerie, le fief du chapitre de St.-Pierre, etc.

Antiquités. Urne, de marbre, trouvée au Petit-Foux et gravée dans Montfaucon. Feu M. Belin de Beru, anc. procureur du Roi au présidial du Mans, la déposée au muséum de cette ville.— Poste par le Mans.

ARNAGE, *Anegia*, joli hameau avec chapelle, ncienne succursale, à 1 l. 1/4 S. O. de Pontlieue, l. 3/4 S. du Mans (dist. lég. : 2 l.), renferme lus de 50 maisons disposées de chaque côté de la route de Nantes. Le ruisseau de Bellève le divise n deux parties; la plus importante dépend de

Pontlieue; l'autre, de Spay. Son port sur la Sarthe est le point où commence la navigation de cette rivière. En 1788, ce n'était qu'un simple village, composé de quelques chaumières; aujourd'hui, il forme l'entrepôt d'un commerce très-actif. Deux causes ont concouru à sa prospérité : la guerre et les basses eaux de la Loire : la 1.re gênant la circulation sur nos côtes, les sels pour la Normandie furent embarqués sur la Loire, et remontèrent la Mayenne et la Sarthe. Souvent la navigation de ce fleuve cesse l'été, entre Saumur et Tours, le sel remonte alors la Sarthe, pour arriver dans le pays chartrain. — On estime qu'il se décharge annuellement au port d'Arnage :

Sel.....	4,000,000 kil.	5,000,000
2,000Pains de résine	1,000,000	
Vins, ardoises, tuf.		

Le port, qui doit être établi sous peu au Mans, deviendra préjudiciable à Arnage. (Feu M. Daniel de Vauguyon du Gros-Chenay, *Mémoire sur Arnage*).

Historique. Louis XIII et Marie de Médicis, sa mère, partirent du château de Malicorne, le vendredi 7 septembre, dînèrent à Arnage, et se rendirent vers le soir au Mans. (*Relation de l'entrée du Roi au Mans*). — Poste par le Mans.

SAINTE-CROIX; en 1793, Croix-Gazonfière; *Sancta-Crux*. Commune près du Mans (dist. lég. : 1/4 l.), arrosée au S.E. par l'Huisne. Bornes : O. et N. le Mans; E. Yvré; S. Pontlieue. *Terrain* grès vert; cailloux siliceux roulés.

Contenance : 458 arpens, 8 perches, 20 mètres.
Revenu imposable : 38,106 f. 59 c.

Objets.	ar.	p.	m.	fr.	c.
Terres labourables. .	209	77	»	13059	86
Jardins.	32	66	40	3084	88
Vignes.	148	79	60	8254	60
Prés.	28	92	10	3268	15

Pâtures.	» 34 20	5. 14	
Bois.	5 08 70	119 27	
Landes.	» 28 »	» 56	
Carrières.	» 14 50	1 31	
Mares, douves. . .	» 27 90	21 63	
Sol des bâtimens. . .	6 71 15	520 19	
Chemins, rivièr., etc.	25 08 45	» »	
199 Propriétés bâties.	» » »	9771 »	

Sol argilo-sablonneux, léger et fertile; terres à méteil; culture maraichère. Le côteau de Gasonfière produit un vin assez estimé qui se consomme dans le pays.

Industrie: Plusieurs carrières de grès vert, exploitées pour la ville.

Moulin: de l'Epau.

Population: 1,346 habitans. Bordages 55. Un grand nombre de maisons de campagne, possédées par les habitans de la ville.

Contrib.: fonc. 6,020 f., pers., mob. 833, port., fen. 506, 30 pat. 676 f. Total, 8035 f.

Le *Bourg*, que traverse la route de Paris à Nantes, forme un des faubourgs et des plus jolis quartiers de la ville du Mans; il se compose de plusieurs rues, dont quelques-unes sont nouvellement bâties, d'autres ouvertes depuis peu. On y remarque un superbe établissement de bains qui réunit une usine, pour scier la pierre et le bois, mue par une machine à vapeur. L'église, bâtie sur la colline entre la route et le chemin de la Mariette, n'existe plus; la paroisse dépend de la Couture. Chef-lieu de perception. — 2 Couvens, l'un de religieuses de la Visitation, l'autre de Carmélites.

Hameau: la Butte. (*M. Delaunay, anc. maire, Descript. de Ste.-Croix*).

A l'extrémité S. de la commune est située la maison de Coëffort, hôpital fondé vers 1180, par Henri II, Roi d'Angleterre, changé en séminaire au 17.e siècle, devenu aujourd'hui la caserne des